

# Bibliothèque(s)

Revue de l'Association des Bibliothécaires de France

n° 84 - JUIN 2016



## AUVERGNE

NOTRE DOSSIER PAGES 6 À 56

Les bibliothèques  
en Auvergne

• 9

Clermont  
Communauté –  
mobilisation générale

• 17

Les contrats  
territoire lecture  
en Auvergne  
Rhône-Alpes

• 21

Regards croisés  
sur la lecture publique

• 34

Numérique  
et bibliothèques

• 39

Le Cantal,  
t(r)op rural ?

• 47

VIENT DE PARAÎTRE

Médiathèmes

# Informatiser la gestion de sa bibliothèque



Association  
des Bibliothécaires  
de France

L'informatique est devenue omniprésente dans l'exercice du métier de bibliothécaire, de la gestion des collections aux tableaux de bord en passant par les plannings, le portail ou encore les sites de médiation numérique. Les deux outils principaux utilisés par les bibliothécaires sont d'une part le Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB), couteau suisse qui doit faire absolument tout ce que nous lui demandons, et d'autre part l'OPAC (*Online Public Access Catalog*), c'est-à-dire la mise en ligne de notre catalogue pour les lecteurs.

Le dernier livre traitant du sujet, *L'art d'informatiser une bibliothèque*, de Pierre-Yves Duchemin (avec la collaboration de Dominique

Lahary) a connu sa dernière réédition en 2000. De nombreuses évolutions ont eu lieu depuis la publication de ce guide (de l'essor du logiciel libre à l'informatique dans les nuages...). Un nouvel ouvrage pratique était donc indispensable pour décrire les fonctionnalités attendues de nos logiciels et des bases nécessaires à un processus d'informatisation ou de ré-informatisation. Ce *Médiathèmes* dresse également un état des lieux de la notion des formats, d'autant plus que ceux-ci sont en pleine évolution avec l'introduction progressive du RDA (*Resource Description and Access*).

Un ouvrage qui permettra aux bibliothécaires d'être davantage acteurs des outils informatiques dont ils ont besoin.

ISBN : 978-2-900177-43-3

168 pages - 30 €

Diffusion ABIS, 31 rue de Chabrol 75010 Paris

commandez en ligne sur  
**abf.asso.fr/boutique**

**Publication paraissant depuis 1907. Éditée par l'Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris  
Téléphone : 01 55 33 10 30  
Télécopie : 01 55 33 10 31  
info@abf.asso.fr  
www.abf.asso.fr

**Directeur de la publication**  
Xavier Galaup

**Rédacteur en chef**  
Philippe Levreaud  
redaction@abf.asso.fr

**Coordination du dossier**  
Fabrice Boyer

**Comité éditorial**  
Gérard Briand, Sophie Courtel,  
Julienne Debarge, Xavier Galaup,  
Véronique Mesguich,  
Olivia de la Panneterie,  
David-Georges Picard.

**Publicité**  
Christine Guyot  
Téléphone : 06 12 31 38 54  
christine.guyot5@gmail.com

**Diffusion**  
ABIS  
Téléphone : 01 55 33 10 30  
Télécopie : 01 55 33 10 31

**Maquette**  
M.-C. Carini et Pictorus,  
révisée par Facteur de Sens

**Mise en pages**  
Facteur de Sens

**Abonnements 2016**  
abis@abf.asso.fr / 01 55 33 10 30  
Individuel : 42 € – Collectivités : France  
85 € / Étranger 95 €

**Commission paritaire**  
n° 1119G82347 - Trimestriel  
ISSN : 1632-9201  
ISSN en ligne : 2270-4620  
Dépôt légal : juin 2016

**Impression** : Jouve, Paris

**Bibliothèque(s)**  
Revue de l'Association des bibliothécaires de France est analysée dans la base Pascal produite par l'Inist et dans la base Lisa.

**Couverture**  
Marielsa Niels

## É D I T O R I A L

L'envie de contribuer et de partager. Ce sont les mots qui se sont imposés à moi en lisant ce nouveau numéro consacré à l'Auvergne et au congrès qui a lieu cette année en terre volcanique. Loin de l'image figée d'un territoire enclavé, l'Auvergne offre celle d'un territoire en marche où l'envie d'expérimenter est présente de la plus petite bibliothèque rurale au pôle interuniversitaire en passant par les médiathèques départementales et intercommunales, envie portée par une communauté professionnelle ouverte aux partenariats et ambitieuse pour son territoire.

L'innovation est justement le thème choisi par le groupe Auvergne qui nous accueille du 9 au 11 juin à Clermont-Ferrand.

Innover c'est choisir, expérimenter, s'engager, prendre des risques, accepter de se tromper et réussir aussi à proposer de nouveaux modèles et de nouveaux usages.

Dans cette période de profond bouleversement de la transmission des savoirs, de mutations technologiques, des structures socio-économiques et de recomposition territoriale, nous devons faire des choix, les expliquer, argumenter auprès des décideurs, des partenaires et des équipes.

Vous découvrirez dans ce numéro un large panel d'expériences locales : programmes de construction et de modernisation organisés autour des bassins de vie, création de tiers-lieux ou de maisons de services dans les zones blanches où les habitants sont peu mobiles, synergie entre bibliothèques universitaires et bibliothèques territoriales, mises en réseau des équipements et des acteurs culturels, développement de projets numériques centrés sur la formation des professionnels et des utilisateurs... Ce numéro donne aussi spontanément la parole aux bibliothécaires qui témoignent d'actions où l'on réinvente les usages pour et avec les habitants.

Alors, un merci chaleureux et enthousiaste à nos collègues d'Auvergne qui ont su fédérer énergies, envies, convictions et savoir-faire pour initier un congrès qui accompagne nos questionnements et qui nous permet d'être acteurs du changement.



**Sylvie Larigauderie**  
Vice-présidente de l'ABF

**Au sommaire des prochains numéros de Bibliothèque(s)**

**85/86** : Innover – 20 octobre 2016

**87** : Advocacy – 30 décembre 2016

## S O M M A I R E

Articles et illustrations :  
CC-BY-SA, sauf mention  
contraire.

Les opinions exprimées dans  
**Bibliothèque(s)** n'engagent  
que la responsabilité de  
leurs auteurs.

### LISTE DES ANNONCEURS

ABF  
2<sup>e</sup> de couverture  
Electre / Livres Hebdo  
p. 57  
CEDROM-SNI  
p. 70  
DU Nanterre  
p. 73  
Electre / Cercle de la Librairie  
3<sup>e</sup> de couverture  
I2T  
4<sup>e</sup> de couverture  
Ce numéro comprend  
en page 2 un livret 6 pages  
jeté des Éditions Scrinéo

### REMERCIEMENTS

Nous remercions  
Fabrice Boyer, coordinateur  
du dossier « Auvergne »,  
ainsi que tous les auteurs  
qui y ont été associés.

## 4 COUP D'ŒIL

### DOSSIER

## Auvergne

COORDINATION : FABRICE BOYER

- 9 *Les bibliothèques en Auvergne*  
PAR NICOLAS DOUEZ
- 12 *Réforme territoriale et réseaux de bibliothèques.  
Quelles innovations pour aujourd'hui et demain ?*  
PAR NICOLAS DOUEZ
- 17 *Clermont Communauté : Mobilisation générale*  
PAR ISABELLE LAVEST ET DOMINIQUE MANS
- 21 *Les Contrats territoire lecture en Auvergne Rhône-Alpes  
Un dispositif original pour accompagner des territoires en questionnement*  
PAR ANNE-MARIE BOYER ET NICOLAS DOUEZ
- 26 *Une médiathèque entre Dore et Allier*  
PAR JEAN-CHRISTOPHE LACAS
- 30 *Les visages pluriels des réseaux intercommunaux en Auvergne*  
PAR RENAUD AÏOUTZ
- 34 *Regards croisés sur la lecture publique au sein de la communauté d'agglomération  
de Vichy Val d'Allier*  
PAR JEAN-SÉBASTIEN LALOY ET KATHLEEN LE CORNEC
- 37 *Qu'apportent les ludothèques aux bibliothèques ? Une partie de médiation*  
PAR JULIEN SEGURA ET MARION DAVID-TRANSON, AGNÈS MAISONOBE,  
ANNIE PERCHERANCIER, JEAN-YVES ZANCHI
- 39 *Numérique et bibliothèques en Auvergne*  
PAR BRIGITTE BESSOT ET FABRICE BOYER
- 44 *Congrès ABF 2016 : un enthousiasme fédérateur*  
PAR GÉRALDINE DEBUS ET CHRISTÈLE BONNY
- 47 *Le Cantal, t(r)op rural ? Les médiathèques au cœur des dynamiques locales*  
PAR AGNÈS MONIER ET L'ACAL
- 53 *Le plan de conservation partagée en questions*  
PAR ARNAUD SAEZ ET JOSIANNE DEL MAZO
- 55 *BibliAuvergne : au service des bibliothécaires !*  
PAR DELPHINE FANGET ET MICHÈLE RENARD



## ACTUALITÉS DE L'ABF

- 62 *La réforme territoriale en Île-de-France : quels enjeux pour la lecture publique ?*  
PAR ANNE-SOPHIE REYDY, AVEC LE CONCOURS DE CLAIRE GAUDOIS,  
DOMINIQUE LAHARY ET SYLVIE LARIGAUDERIE
- 66 *Voyage berlinois*  
PAR LE GROUPE ABF BOURGOGNE

## ESPACES & ARCHITECTURE

- 71 *Bibliothèque Yvonne-Oddon*  
*La bibliothèque du Musée de l'Homme*  
PAR BERNARD MNICH
- 74 *Angoulême*  
*Une bibliothèque dans la ville*  
PAR PHILIPPE LEVREAUD, AVEC LE CONCOURS DE BERNARD MNICH ET DE XAVIER GALAUP

## BIBLIOTHÈQUES & NUMÉRIQUE

- 77 *Créer un dispositif numérique*  
*au service de la médiation participative*  
PAR JULIEN DEVRIENDT ET CHRISTOPHE PORCHET

## NOTES DE LECTURE

- 79 *Justine Ancelin (sous la direction de), Médiatiser la science en bibliothèque*  
PAR PHILIPPE COLOMB ET VIRGINIE TRIBOULIN
- 80 *Roderick Cave et Sara Ayad, Une histoire mondiale du livre.*  
*De la tablette d'argile au livre numérique*  
PAR PIERRE DANA



# Temps, espace, mouvement et contrastes : l'Auvergne





4005

LEORD HPS PLUS

Crédits photo :  
Marielsa Niels,  
Nicolas Douez,  
Jean-Yves Zanchi, DR









▶ 23



▶ 28



▶ 32



▶ 36

## La force d'un groupe

Ce 62<sup>e</sup> congrès de l'ABF en Auvergne repose sur le travail d'un groupe qui a appris. Beaucoup appris. En 2008, Agnès Rident, Éliane Jaffeux, Annie Germain et moi-même avons organisé une réunion sur le campus scientifique des Cézeaux, pour permettre la renaissance du groupe régional. À cette occasion, Françoise Muller avait été élue présidente et, après un travail stimulant et payant, c'est d'une structure solide et active qu'a héritée Renaud Aioutz, trois ans plus tard. Autour d'un Renaud qui se démultipliait, les idées ont fusé : celle du congrès s'est imposée naturellement au bout de quelques mois, tant nous étions un groupe soudé. Deux ans de travail, dont Géraldine Debus et Christèle Bonny font la chronique dans ce présent numéro, auront été nécessaires.

Si ce congrès se déroule à Clermont-Ferrand, ce n'est pas non plus un hasard : les bibliothécaires auvergnats ont des choses à dire, ont envie de partager et les contributions que vous aurez, je l'espère, plaisir à lire, vous donneront un état des actions conduites localement. En outre, des partenaires ont bien voulu travailler avec nous et nous appuyer pour relever le défi de ce mois de juin 2016, au premier rang desquels je voudrais citer la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Clermont-Ferrand, Clermont-Communauté, Moulins-Communauté, l'Université d'Auvergne et l'Université Blaise-Pascal, l'agence culturelle Le Transfo et LIRA. Qu'ils en soient remerciés.

Pour terminer, je tiens chaleureusement à saluer Arnaud Saez et Nicolas Douez, sans qui ce numéro n'aurait pas été possible.

« *Cur non ?* » (Pourquoi pas ?), telle était la devise de Lafayette. Voilà qui claque comme une voile contre la vergue. Avec une envie d'aller plus loin dans le ventre...

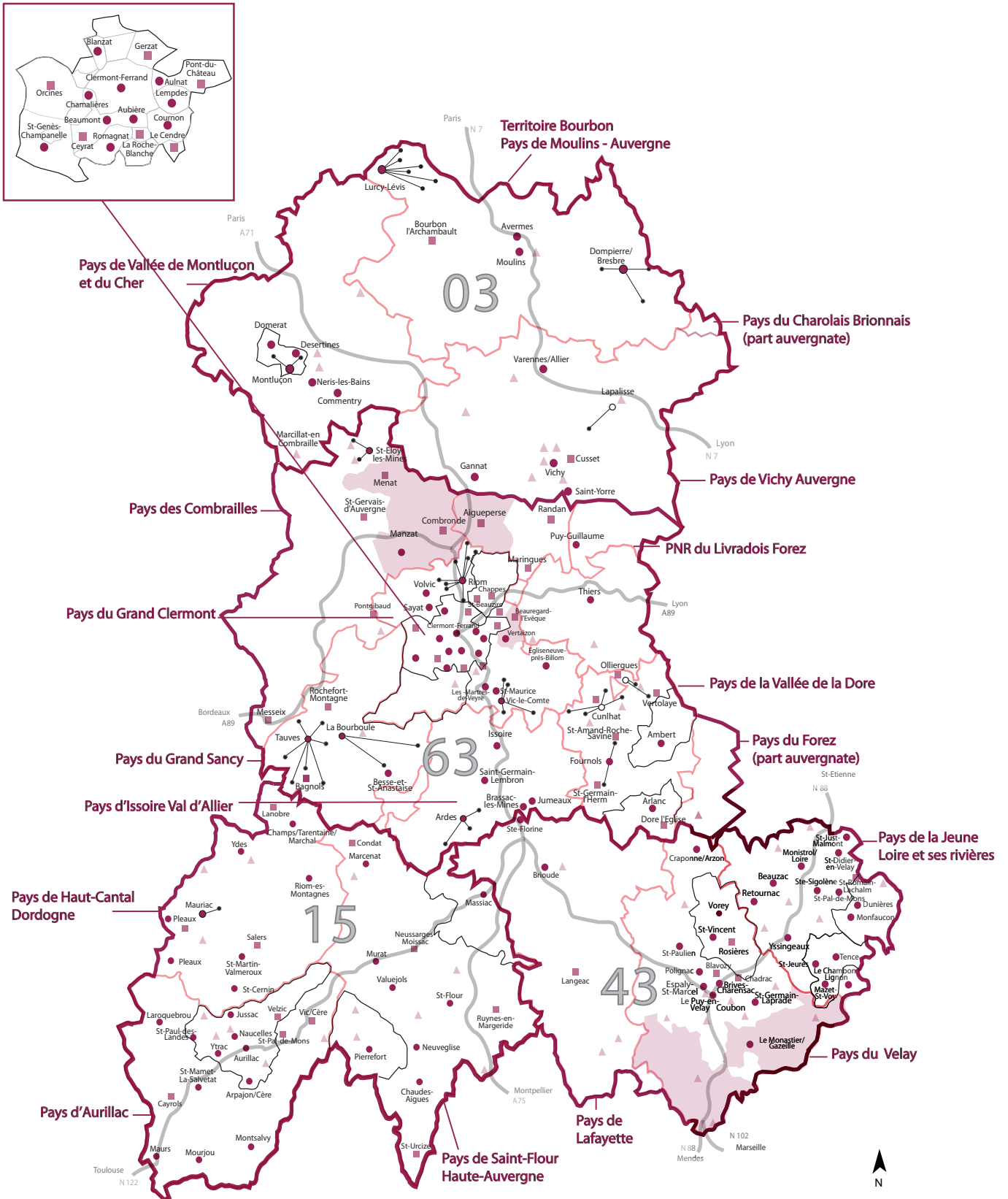
**FABRICE BOYER**

Président du groupe ABF Auvergne



# LES BIBLIOTHÈQUES EN AUVERGNE – 2015 – HORS RÉSEAU BCU

03 - Allier / 15 - Cantal / 43 - Haute-Loire / 63 - Puy-de-Dôme



200 bibliothèques en 2015

Sources : DGCL, ARDTA, GEOFLA © IGN - Paris - 2004 Reproduction interdite / Réalisation : ARDTA, octobre 2008  
Données : LE TRANSFO, octobre 2015

- Niveau 1 (98)
- Niveau 2 (44)
- ▲ Niveau 3 (58)

○ Réseau de bibliothèques

🗺 Territoire de bibliothèques en réseau



Projet intercommunal de bibliothèques en réseau

NICOLAS DOUEZ  
 Conservateur des bibliothèques  
 Conseiller Livre et Lecture,  
 Direction régionale des affaires culturelles  
 Auvergne Rhône-Alpes



# Les bibliothèques en Auvergne

« Le temps a passé depuis lors, les mois, les années. Les petits trains qui nous attendaient à la gare ont sifflé sur les petits viaducs pour nous emporter vers nos petits destins. Nous avons appris que les routes terrestres tournent en rond autour de la terre, terrestrement. »

Alexandre Vialatte,  
*Battling le ténébreux* (1928).

**C**ette pensée affectueuse d'un amoureux de l'Auvergne nous dit que de l'eau a coulé, non sous les ponts – qui ne sont pas si nombreux, sauf sur l'Allier – mais dans les Couzes ! Aujourd'hui, à l'heure des usages numériques mobiles et des frontières à géométrie variable, quels équipements pour quels territoires, quels réseaux, quels acteurs, quels enjeux, quelles innovations sous la ligne bleue de l'horizon des volcans ?

## INNOVATION ET TERRITOIRES : VILLES ET CAMPAGNES, VALLÉES ET PLATEAUX, MÉTROPOLIS ET ZONES BLANCHES

La gravure sur papier chiffon d'Ambert pourrait faire croire à l'impossibilité de toute innovation sur cette « île centrale ». Pourtant, si l'on musarde, si l'on pousse les portes cochères et les portes d'entrée des bibliothèques, médiathèques et autres troisièmes lieux l'on constate que l'innovation est déjà là, parfois de fait, parfois inattendue, souvent choisie et décidée.

Le réseau des bibliothèques en Auvergne est lié à la démographie, à la vie socio-économique et à la géographie de ce territoire, dont les contours administratifs furent souvent moins cristallins que les roches composant les planèzes et les cheires. Sous les yeux du voyageur qui parcourt les Hautes ou les Basses, les équipements récents qui correspondent aux exigences des utilisateurs du XXI<sup>e</sup> s. succèdent aux bibliothèques et médiathèques plus traditionnelles sur le territoire d'une même ville, d'une même Communauté de communes, d'un même établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Cela correspond aux dernières cartographies et investigations nationales menées par

l'Observatoire de la lecture publique (OLP) et l'Inspection générale des bibliothèques (IGB).

Du côté des quatre bibliothèques départementales de prêt, la restructuration est à l'œuvre avec une redéfinition des missions des BDP, renommées médiathèques départementales (MD) et parfois intégrées dans une chaîne de compétences culturelles non obligatoires – et même dérogoires selon la loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) – alors que la lecture publique en est toujours une pour ces départements considérés en tant que collectivités. Risque ou plus grande maille à occuper par la lecture publique au sein du tricot culturel départemental ? Cela concerne les quatre départements qui composaient la région administrative auvergnate. Cette convergence n'est pas le fruit du hasard.

La région compte deux bibliothèques municipales classées (BMC) : Moulins et Clermont-Ferrand. La plus septentrionale des deux est bibliothèque numérique de référence (BNR). La seconde ne tardera pas à l'être. L'Auvergne n'est pas réfractaire au numérique : la fibre est désormais partout grâce à la mise en œuvre du plan THD 2017 (Très haut débit) du Conseil régional d'Auvergne. Les usages, les compétences, l'offre documentaire, le partage raisonné des ressources doivent suivre.



Clermont Ferrand, Bibliothèque de Santé – BCU.

## LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE OU LE SUPÉRIEUR EN AUVERGNE

La Bibliothèque Clermont-Université (BCU) est constituée depuis 2014 de 12 bibliothèques physiques, d'une bibliothèque numérique et d'une direction. 4 des 12 bibliothèques sont localisées dans la région et non dans la seule agglomération clermontoise : elles correspondent à l'histoire de deux réseaux. Le plus ancien est celui de l'IUFM-ESPÉ, implanté dans chaque préfecture, à la place des anciennes Écoles normales d'instituteurs ; s'y ajoute celui des deux IUT : IUT d'Allier à Montluçon et IUT de Clermont-Ferrand, présent au Puy-en-Velay et à Aurillac. La BCU est adossée à l'ensemble des campus d'enseignement supérieur, à l'exception de celui de Vichy, sous la responsabilité de la Communauté d'agglomération Vichy-Val d'Allier. Les collectivités territoriales et la BCU sont des partenaires privilégiés grâce à la signature de conventions de réciprocité avec Clermont-Communauté, la Ville de Montluçon, la Communauté d'Agglomération du bassin d'Aurillac, la Ville du Puy-en-Velay, ainsi que le réseau Canopé. Rappelons l'existence de 2 bibliothèques communes avec ce réseau (Aurillac et Le Puy) ainsi que de bibliothèques associées à Clermont-Ferrand : École nationale supérieure d'architecture, SIGMA (École de chimie, mécanique et génie industriel), Vét'Agro Sup'.

L'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand dispose de BibliAuvergne, Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) qui offre des programmes de formation continue, de préparation aux concours, et délivre le titre d'auxiliaire de bibliothèque validé par l'ABF. Cela permet aux équipements et réseaux communaux et intercommunaux de bénéficier de personnels formés et professionnalisés afin de proposer au public une offre documentaire et de services adaptée à ses demandes.

Le réseau des bibliothèques universitaires répond aux critères de « l'expérience utilisateur » et rénove ses espaces existants (BU Lettres Gergovia en 2012, BU de l'antenne d'Aurillac en 2013, BU La Rotonde et Odontologie en 2014, BU Santé en 2015), augmente ses horaires d'ouverture (66 h par semaine en moyenne pour les 5 BU majeures) et repense la médiation. Un futur *learning center* est au cœur du projet du site clermontois (CAP 2025).

### LE PATRIMOINE

Ce secteur important est soutenu par le Fonds régional d'acquisitions et de restauration pour les bibliothèques (FRRAB). Aurillac, Clermont-Ferrand, Riom, Saint-Flour, Vichy, autant de bibliothèques dont les fonds anciens regorgent de trésors et de fonds singuliers. N'oublions pas les services d'Archives



© Nicolas Douez

« Saugues-les-Bois! Saugues-les-Bois! ».

départementales ou municipales, qui ne sont pas en reste. Manuscrits enluminés, incunables, fonds dédiés à un auteur, ouvrages imprimés de l'époque moderne, affiches originales de la première révolution industrielle, fonds de bibliophilie contemporaine, livres d'artistes : les collections auvergnates valent le détour.

### LA MODERNISATION EN MARCHÉ

Du côté des villes-préfectures et hormis le cas de nos deux bibliothèques d'agglomération classées, l'on note la présence d'un excellent équipement communautaire à Aurillac (Cantal), rénové en 2011, avec le concours du même cabinet d'architectes qu'à Moulins, et d'une bibliothèque municipale qui se modernise au Puy-en-Velay (réinformatisation complète en 2014).

Le réseau de Clermont-Communauté poursuit son évolution avec l'ouverture, à l'horizon 2022, d'une grande médiathèque centrale de 10 000 m<sup>2</sup> qui sera l'équipement structurant de toute l'agglomération. La collectivité s'est engagée dans un programme de rénovation et de construction des médiathèques de ses quartiers et communes périphériques ; une mesure volontariste d'extension des horaires d'ouverture a été récemment mise en application sur l'ensemble du réseau.

Dans les « zones blanches » ou à proximité de celles-ci, des efforts ont été accomplis qui vont permettre dans les deux prochaines années l'ouverture de 2 médiathèques têtes de réseau très attendues à Lezoux (Puy-de-Dôme) et Langeac (Haute-Loire).

La Communauté de communes de Riom (Puy-de-Dôme) finalise son projet ambitieux de nouvelle médiathèque. Le concours

d'architecte est terminé, le chantier va commencer. Cet équipement, qui se trouve à l'extrémité nord de l'aire urbaine de Clermont-Ferrand, sera essentiel à la desserte d'un « bassin de lecture » majeur.

D'autres collectivités de taille comparable, comme Thiers (Puy-de-Dôme) et Saint-Flour (Cantal), réfléchissent à des projets de modernisation de leur équipement – qui se trouve dans les deux cas en « ville haute » – voire de construction d'une nouvelle bibliothèque. Toutefois ces villes connaissent des difficultés économiques et sociales qui laissent peu de marge de manœuvre aux pouvoirs publics. Le projet de Thiers est cependant avancé; un cabinet de programmation réputé est à l'œuvre.

La Communauté de communes de Montluçon dispose d'un réseau de médiathèques qui pourrait être conforté, au-delà des liaisons fonctionnelles déjà existantes (catalogue et SIGB communs). Ce travail d'intégration dans la politique culturelle de l'agglomération permettrait de résoudre le problème de l'éloignement de cet équipement de son cœur de ville et des secteurs dynamiques de l'agglomération.

La mise en réseau des collections, des savoir-faire et des politiques documentaires des établissements s'est imposée comme une évidence à l'échelle des communautés de communes dont la plupart sont situées en zone rurale et de montagne. Mais la question du transfert total de la compétence « lecture publique » des Villes aux Communautés de communes ou EPCI est loin d'être une affaire entendue et c'est souvent un frein aux projets.

### DES MÉDIATHÈQUES PUBLIQUES DESSERVIES PAR LES RÉSEAUX DÉPARTEMENTAUX

Compte tenu des spécificités démographiques de l'Auvergne et des normes en vigueur, les réseaux de lecture publique départementaux desservent beaucoup de médiathèques municipales, car rares sont ici les agglomérations de plus de 10 000 habitants. Faut-il y voir une possibilité réelle de rapprochement et de mutualisation? À Saint-Flour, la bibliothèque municipale pourrait devenir intercommunale, sur un territoire où se trouve l'annexe de la Médiathèque départementale du Cantal; ces deux forces documentaires réunies travailleraient ensemble pour desservir la nouvelle Communauté de communes du Pays de Saint-Flour, qui se trouvera fort élargie à partir du 1er janvier 2017. Un exemple existe : le centre culturel La Pléiade de Commeny accueille dans un même bâtiment la médiathèque municipale et l'annexe de la médiathèque départementale de l'Allier. Cette union en terre historique de syndicats pourrait se reproduire partout où cela est possible. À l'heure de l'innovation territoriale et de l'ingénierie

culturelle tous azimuts, la question d'une nouvelle insertion des annexes des BDP dans le paysage se pose.

### DES MONTS ÉTOILÉS AUX POUZZOLANES ROUGES : QUELLES INNOVATIONS POUR QUEL FUTUR ?

Le réseau auvergnat va poursuivre sa modernisation selon les besoins exprimés dans les territoires, et la politique d'accompagnement de l'État (expertise et soutien financier) n'est pas remise en question. Il est nécessaire de trouver des solutions originales : alliances informelles, mutualisation des lieux avec d'autres équipements culturels, présence des équipements numériques dans les territoires et la vie quotidienne des utilisateurs des services documentaires, rôle des Parcs naturels régionaux, participation des associations...

La situation de l'agglomération de Clermont-Ferrand est singulière : avec l'arrondissement d'Yssingaux (Haute-Loire), proche de Saint-Étienne, c'est l'une des deux seules zones de la région à connaître un solde migratoire positif avec 290 000 habitants et un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale. La réussite des projets de lecture publique de cette collectivité sera un élément moteur pour la région et impulsera une nouvelle dynamique interprofessionnelle.

Pour combler le retard pris depuis une vingtaine d'années en matière d'investissements vers des équipements de lecture publique modernes et performants, l'Auvergne connaît actuellement un grand nombre d'études de programmation, de constructions, de mises en réseau de bibliothèques et un tropisme vers les « nouvelles technologies » et les équipements de type « troisième lieu » à horaires d'ouverture élargis et « nouveaux services pour de nouveaux usages ». Les possibilités économiques des collectivités qui composent ce territoire, les moyens humains mis en œuvre et l'évolution en demi-teinte de la démographie auvergnate sont à prendre en compte. Les formes futures que revêt le concept souvent galvaudé d'innovation sont inconnues. Les champs des possibles sont multiples. Entre un développement effréné de l'offre de services numériques jusque dans le moindre hameau et l'abandon des territoires, offerts aux planteurs d'éoliennes, par les acteurs du secteur public en général et ceux du champ culturel en particulier, les chemins de traverse seront à n'en pas douter aussi nombreux et attirants que les sentiers de grande randonnée bicolores qui balisent le paysage accidenté de cette région magnifique. Nombreux sont ceux qui pensent que la force de notre pays, encore sous-exploitée, réside dans son territoire. C'est particulièrement vrai en Auvergne. La migration des habitants et des activités vers les métropoles et les aires péri-urbaines est-elle inéluctable, ici comme ailleurs, ou ici encore plus qu'ailleurs? ■

NICOLAS DOUEZ  
 Conservateur des bibliothèques  
 Conseiller Livre et Lecture,  
 Direction régionale des affaires culturelles  
 Auvergne Rhône-Alpes



# Réforme territoriale et réseaux de bibliothèques

L'élargissement des régions et la montée en puissance de l'intercommunalité relancent la question du maillage territorial par les équipements de lecture publique dans un contexte où la ruralité se trouve redéfinie par les usages numériques. Comment restructurer les services, avec quels outils, quels moyens ?

## Quelles innovations pour aujourd'hui et demain ?

« **L**e temps de la géographie est lui aussi rectiligne, tout comme celui de l'histoire, car les montagnes et les mers aussi naissent et meurent, mais il est si grand qu'il s'incurve, comme une ligne droite

tracée sur la surface de la terre, établissant ainsi un rapport différent avec l'espace ; les lieux sont des pelotes du temps qui s'est enroulé sur lui-même. »

Claudio Magris, *Microcosmes* (1998)

### UN TERRITOIRE DISPARU OU DISPARATE ?

Auvergne et Rhône-Alpes ont uni administrativement leur destin régional le 1<sup>er</sup> janvier 2016. D'ouest en est, l'on peut mettre en miroir les territoires à la moyenne d'âge élevée et en recul démographique du Massif central, équilibrés par l'aire urbaine en développement raisonné de Clermont-Ferrand, et ceux des Savoie, favorisés par la proximité de la métropole lyonnaise. Le bibliothécaire découvre la notion de bassin de vie, cadre fondateur du « bassin de lecture » que l'on retrouve à différentes strates de la nouvelle région. Les réseaux de lecture publique et universitaires ne sont pas directement impactés. La seconde étape de la réforme sera plus signifiante pour les acteurs de la

lecture publique : *quid* du transfert de cette compétence aux nouvelles intercommunalités créées le 1<sup>er</sup> janvier 2017 ?

### UNE DÉMOGRAPHIE INÉGALE, DES SERVICES ADAPTÉS

Cette diversité démographique et des niveaux d'équipements sous-tend des politiques documentaires différenciées. Les acteurs du domaine du livre et de la lecture doivent pratiquer l'ingénierie culturelle. L'Insee considère qu'une distance de 14 km et un temps de trajet de 20 mn deviennent la norme pour accéder aux services publics de première nécessité entre ces derniers et son domicile lorsque l'on vit en zone dite rurale. Il deviendrait intéressant d'appliquer ce modèle à la future cartographie documentaire régionale. C'est le sens des conseils prodigués aux élus depuis plusieurs années, afin de favoriser l'émergence d'équipements de lecture publique intercommunaux.

### DES BASSINS DE VIE ET DE LECTURE DENSES ET ACTIFS

Avec 7 bibliothèques municipales classées (BMC) – Chambéry, Grenoble, Valence, Lyon, Saint-Etienne, Moulins, Clermont-Ferrand – et des bibliothèques départementales de prêt (BDP)

emblématiques du développement de l'offre documentaire et culturelle en zone dite rurale, la nouvelle seconde plus grande région du territoire métropolitain a des atouts. Ici seront implantées des bibliothèques têtes de réseau, là se construiront de façon informelle des collaborations documentaires nées de la topographie, de la présence d'autres équipements comme des librairies indépendantes ou des centres d'art pédagogiques. Dans ces territoires en recomposition socio-professionnelle et administrative l'innovation est portée par les professionnels du livre et de la documentation eux-mêmes, comme l'on progresse en *terra incognita* en étudiant les courbes de niveau de la carte dépliée en chemin.

Les réseaux de lecture publique d'Auvergne sont situés dans un territoire régional élargi et les thématiques de l'innovation et du futur s'entendent à cette échelle. L'impact immédiat est modéré. Une inquiétude des acteurs territoriaux au sujet des nouvelles modalités de collaboration avec le Service livre et lecture de la nouvelle Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a précédé la mise en place de la réforme. Les services déconcentrés de l'État se réorganisent et la continuité de l'action de ceux du Ministère de la culture et de la communication n'est pas remise en cause.

### LES INTERCOMMUNALITÉS MONTENT EN PUISSANCE

Les 36 700 communes françaises font partie d'une intercommunalité depuis le 1er janvier 2014, avec des moyens aujourd'hui limités. Au 1er janvier 2017 elles devront compter au moins 15 000 habitants et être redessinées afin de pouvoir porter des projets ambitieux. Cette nouvelle donne, particulièrement à suivre sur le territoire de toute la région, préoccupe les bibliothécaires qui se sont retrouvés à Lyon le 10 mars

#### L'innovation, Pythie de l'époque contemporaine ?



© Nicolas Douez

2016 pour une journée d'étude organisée sur ce thème par le Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques de Rhône-Alpes (CRFCB-Médiat<sup>1</sup>).

Trois solutions sont possibles pour les conseils départementaux : dans les départements dotés d'une métropole, la fusion des deux structures pourra être retenue ; lorsque le département compte des intercommunalités fortes, certaines compétences pourront être assumées par une fédération d'intercommunalités ; dans les départements identifiés comme « ruraux », ce qui est le cas de tous les départements de l'Auvergne géographique et de l'ex-Auvergne administrative, où les communautés de communes n'atteignent pas toujours la taille voulue, le Conseil départemental aura des compétences clarifiées en matière de solidarité sociale et territoriale et d'actions d'ingénierie culturelle pour accompagner les communes et les intercommunalités dans des domaines précis. La clause de compétence générale est supprimée pour les départements et les régions à la faveur de la loi sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et cela se traduira en 2017 après la recomposition des intercommunalités. Ces deux collectivités territoriales n'auront donc plus à intervenir dans tous les domaines de l'action publique. Mais des cas particuliers subsisteront et l'harmonisation de la répartition ou du partage des actions sera le rôle des Conférences territoriales de l'action publique (CTAP) y compris en matière culturelle.

### RESTRUCTURATION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX ET IMPACT SUR LES RÉSEAUX DE LECTURE PUBLIQUE

Les missions des BDP, actuellement articulées autour des réseaux de lecture publique stricto sensu, pourraient être revues et orientées vers des réseaux territoriaux thématiquement élargis à des « quatrièmes lieux » multiservices dotés de tablettes et liseuses, permettant un accès en ligne aux catalogues, aux portails documentaires, aux ressources en texte intégral. Comme la question de leurs annexes pouvant mutualiser leur offre documentaire avec la bibliothèque communale ou intercommunale de leur lieu d'implantation, celle d'un travail concerté des BDP avec les médiathèques des collectivités de plus de 10 000 habitants mais de taille modeste doit être posée. Dans le cas de la mise en place d'un portail de ressources en ligne accessible de tout point d'un territoire départemental, toutes les collectivités sont concernées. Cette thématique est

1. <https://lc.cx/4sUG>

commune aux quatre départements auvergnats et à certains des départements rhônalpins, avec des vues communes en termes de gestion innovante des territoires. La réorganisation des directions de la culture de plusieurs départements montre que d'anciens directeurs et directrices de BDP ou désormais médiathèques départementales (MD) ont rejoint ces services, confirmant ainsi leur qualité d'expert(e)s en ingénierie et aménagement culturels du territoire.

Au-delà de leur travail de veille, de diagnostic, de conseil, d'assistance au montage de projets émergents, innovants et expérimentaux, les collectivités ont besoin de ressources financières et matérielles. Garantir ce juste équilibre est l'une des missions de l'État grâce aux dispositifs pilotés par les DRAC. Le soutien des services déconcentrés de l'État et des opérateurs nationaux du Ministère de la culture et de la communication à l'économie du livre (librairies indépendantes, qui pour la plupart assurent des animations culturelles de très bon niveau, éditeurs, auteurs en résidence, manifestations littéraires portées par les associations et les bibliothèques) est précieux.

Le maintien du concours particulier de l'État aux investissements des collectivités en matière de constructions, réaménagements et ré-informatisations de bibliothèques fut *sui generis* une pratique innovante alors même que la République devenait décentralisée. Les nouveaux usages numériques et le rôle d'une bibliothèque dans un territoire en mutation socio-économique sont au cœur de nos préoccupations. La diffusion de l'offre documentaire numérique de façon homogène sur un territoire ne va pas toujours de soi. Formation des utilisateurs, existence physique d'équipements documentaires suffisamment ouverts, portail documentaire connu du public et réellement utilisé, présence humaine, professionnels disponibles parfaitement formés à la thématique de l'innovation dans leur champ de compétence sont indispensables.

### LA « POLITIQUE DE SITE » UNIVERSITAIRE

Les deux universités de Clermont-Ferrand (Université d'Auvergne et Université Blaise-Pascal) fusionnent au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les statuts de la nouvelle Université unique seront établis par le conseil d'administration constituant en juillet 2016. L'élection du nouveau président se tiendra en novembre 2016. Bibliothèque interuniversitaire, la Bibliothèque Clermont-Université (BCU) est prête à prendre sa place dans le nouveau paysage documentaire régional. Celui-ci se caractérise en Auvergne par un travail continu de rapprochement avec les principales écoles d'enseignement supérieur, quel que soit leur

ministère de tutelle (École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, École supérieure de chimie, mécanique et génie industriel SIGMA, Vét'Agro Sup') dans le cadre du projet CAP2025. Une candidature clermontoise à la seconde vague des Initiatives d'excellence IDEX-iSite a été déposée en janvier 2016. L'on remarque en outre des éléments d'innovation sociale comme une convention de réciprocité avec toutes les villes dans lesquelles se trouve un campus universitaire. De telles conventions ont déjà été signées avec Montluçon (Ville), Aurillac (Communauté d'agglomération), Clermont-Ferrand (Communauté d'agglomération). D'autres sont sur le point de l'être au Puy-en-Velay (Ville) ou à initier, comme avec Moulins (Communauté d'agglomération). L'on s'achemine vers une fusion des équipements documentaires universitaires et de ceux du réseau Canopé (avec une convention de réciprocité).

### PLAN DE CONSERVATION PARTAGÉE DES REVUES ET NUMÉRISATION

La BCU met en place, par délégation nationale, le Plan de conservation partagée des revues en Auvergne, justifié par des collections de périodiques papier physiquement présentes mais moins consultées, des collections électroniques de plus en plus accessibles qui entraînent une redéfinition des règles de conservation du papier, et une saturation des magasins dans la plupart des bibliothèques de la région. Les objectifs sont d'étendre l'offre au plus grand nombre en rationalisant la gestion et la conservation des documents et de maintenir l'exhaustivité des collections. Les intérêts des partenaires publics et privés de ce plan sont évidents : visibilité des collections régionales, facilitation des échanges pour un maillage et un maintien de la richesse documentaire du territoire, promotion des pôles d'excellence, efforts de mutualisation économiques. À l'automne 2013, 2 375 titres étaient répertoriés au titre du Plan, qui est le troisième après ceux de Paris-Médecine et Lyon au niveau national. D'autres projets de coopération en matière de conservation partagée des documents de littérature Jeunesse pourraient être conduits : les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal et leurs BDP sont labellisés par l'opération nationale Premières pages.

### UNE OFFRE DOCUMENTAIRE NUMÉRIQUE ÉTENDUE À TOUTE LA RÉGION

La politique documentaire de la bibliothèque numérique de production de la BCU rejoint les efforts des BDP pour une



offre numérique étendue à tout le territoire départemental et ceux des bibliothèques communales et intercommunales pour couvrir celui de leurs collectivités. Offre concentrique et effet démultiplicateur créent une dynamique pour tout le territoire régional. Les agences régionales de coopération et le Service livre et lecture de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes accompagnent les bibliothèques universitaires et territoriales pour dessiner le nouveau paysage documentaire de la grande région.

## VIE LITTÉRAIRE ET ACTIONS DU CNL

Les actions du Centre national du livre (CNL) sont impactées par la réforme territoriale. En effet la délégation de crédits de résidence vers les territoires doit se faire à périmètre géographique constant alors même que le périmètre de compétence de l'institution gestionnaire de ces crédits, la DRAC, s'est élargi. La participation directe du CNL est à destination des auteurs et non des organismes d'accueil. Cette question de la validité de dispositifs contractualisés avant la réforme territoriale a été évoquée lors d'une journée d'étude organisée par la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill) le 16 juin 2015 à la Bibliothèque publique d'information<sup>2</sup> (Bpi). Les DRAC ont parfois des difficultés à programmer un soutien aux résidences d'auteurs d'année en année, en raison du nombre irrégulier des résidences, de leurs durées variables, et de budgets contraints.

## LES CONTRATS DE FILIÈRE ÉTAT-RÉGION

Une modernisation de ces dispositifs et des dispositions financières à mettre en place avec les nouveaux exécutifs régionaux est attendue en 2016. Une mise à plat des dispositifs préexistants dans les anciennes régions désormais fusionnées s'impose.

## INNOVER AVEC UNE RURALITÉ PRÉDOMINANTE, DES ÉQUIPEMENTS URBAINS À RENFORCER

Rappelons que le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) définit l'innovation sociale ainsi : « *L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales,*

2. <http://fill-livrelecture.org/la-fill/rencontres-et-debats/seminaire-national>



© Nicolas Douez

### Les bassins de lecture au sommet!

*en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou le service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations. Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation<sup>3</sup>.* »

La ruralité d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Les « zones blanches » du Massif central sont des territoires où le monde paysan est en mutation<sup>4</sup> et en recomposition socio-professionnelle et économique. Il faut intégrer cela dans la somme des données à croiser pour penser les réseaux de services culturels et a fortiori les réseaux de bibliothèques et médiathèques à l'échelle du grand territoire régional. De même, une partie des habitants de ces territoires ne sont pas mobiles et constituent des publics dits « éloignés de la lecture » voire « empêchés ». L'apparition récurrente de « maisons de services » incluant services sociaux, de santé, paramédicaux, médiathèque ou « tiers-lieu » est explicite. En Auvergne, l'on compte plusieurs projets de ce type, comme à Saugues (Haute-Loire) avec l'intégration d'un centre littéraire dédié à Robert Sabatier et à Cunlhat (Puy-de-Dôme). Il faut établir une cartographie fine des actions menées en matière de lecture publique. Et les territoires urbains et périurbains en difficulté sociale doivent autant mobiliser les énergies que les « zones blanches » rurales. La récente enquête de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) sur les lacunes en équipements de lecture publique fait apparaître des besoins de 1 000 000 m<sup>2</sup> de bibliothèques physiques sur l'ensemble du territoire national et notre région n'est pas en reste.

Le rôle de l'État et des DRAC pour mener des actions d'expertise et de conseil, d'ingénierie culturelle territoriale,

3. Rapport de synthèse du groupe de travail « Innovation sociale » du CSESS, décembre 2011.

4. [www.cahiersducinema.com/Critique-La-Vie-moderne-de-R.html](http://www.cahiersducinema.com/Critique-La-Vie-moderne-de-R.html)

de dialogue avec les élus, d'interface avec les urbanistes, les cabinets de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage demeure essentiel. Les échanges d'informations et de connaissances des enjeux au niveau national, la mise en perspective de questions spécifiques à un territoire et l'accompagnement financier des projets de bibliothèques grâce au concours particulier et à la Dotation générale de décentralisation (DGD) sont un bonus considérable pour les collectivités. La période actuelle, mouvante et incertaine, permet certains essais de nouvelles solutions d'aménagement culturel : mais la présence humaine dans les « zones blanches » et même maintenant les « zones de revitalisation rurale » (ZRR) ou des

territoires urbains et périurbains en difficulté reste indispensable au développement d'une culture citoyenne. Laisser les utilisateurs des services de lecture publique et culturels seuls face à la machine n'est pas envisageable. Le numérique n'est ni gratuit (bien au contraire) ni une solution miracle : cet outil formidable reste trop souvent un facteur d'isolement social en l'absence de relais humain pour apprendre à le maîtriser. Ce levier de développement socio-économique et culturel des territoires doit s'inscrire dans un véritable « écosystème numérique » soutenu par une volonté collective tenace de développer l'intelligence, avec une offre de services portée par des professionnels reconnus. ■

## ASSOCIATION DES LIBRAIRES INDÉPENDANTS EN RÉGION AUVERGNE (LIRA)

L'Association des libraires indépendants en région Auvergne (LIRA), née en septembre 2007, représente en 2016 un réseau de 34 librairies indépendantes : 5 en Allier, 7 dans le Cantal, 7 en Haute-Loire et 15 dans le Puy-de-Dôme, soit les deux-tiers des librairies indépendantes d'Auvergne.

Ses objectifs, définis dans ses statuts, sont :

- **la promotion** de la librairie indépendante ;
- **le respect** de la Loi sur le prix unique du livre ;
- **la professionnalisation** des libraires ;
- **l'accompagnement** à l'évolution du métier de libraire.

Ces librairies indépendantes sont des entreprises et les libraires exercent leur activité sous la forme juridique de sociétés commerciales (SARL, EURL, SAS, SCOP...). Les librairies sont des commerces de proximité implantés en centre-ville ou bourgs ou villages. Au-delà de leur rôle économique, elles ont un rôle culturel spécifique, un rôle social et un impact sur l'aménagement du territoire. Leurs tailles varient : les libraires du réseau LIRA relèvent pour la majorité d'entre eux du régime des indépendants (n'ont donc pas le statut de salarié), beaucoup travaillent seuls, d'autres emploient des salariés (de 2 à plus de 20 salariés).

**Partenariats.** Les librairies indépendantes de la région Auvergne travaillent en partenariat avec les médiathèques, les maisons d'édition dans le cadre d'une dynamique interprofessionnelle animée par le Transfo (Agence culturelle Auvergne). La nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes va permettre de consolider les liens avec l'association des libraires de Rhône-Alpes avec laquelle un travail commun sur certains dossiers est fait déjà depuis plusieurs années.

LIRA mène de nombreuses actions de mutualisation : l'accès aux marchés publics en utilisant le groupement momentané d'entreprises, la création et la coordination de manifestations culturelles comme « Auteurs Nomades » ou « Lire en short » et la participation de

plusieurs librairies à d'importants salons du livre ou manifestations culturelles tel que le « Rendez-vous du Carnet de Voyage ».

**Des libraires volants.** Dans cette logique d'une économie sociale et solidaire, LIRA a créé en 2014 le Groupement d'employeurs de la chaîne du livre en Auvergne (GECLA) qui est un outil mis à la disposition des professionnels de la filière livre. Un salarié du GECLA « libraire volant-animateur » permet de remplacer un libraire absent (congés et autres) ou d'arriver en renfort pour une opération spécifique de la librairie ou pour des actions d'animations communes avec plusieurs librairies. Dans les petites librairies dans lesquelles le libraire travaille seul et ne peut donc pas être présent à l'extérieur de sa librairie, le « libraire volant » lui permet de participer à des manifestations extérieures en le représentant pour l'animation d'une table de librairie. L'objectif est aussi de favoriser la formation professionnelle des libraires en leur permettant de pouvoir s'absenter de leurs commerces en se faisant remplacer et ainsi, de pouvoir participer à des réunions professionnelles ou à des stages afin de s'adapter aux évolutions du métier (numérique, outils de gestion spécifiques, etc.).

**Accompagnement.** LIRA accompagne les libraires pour toute question relevant de leur activité en complément ou en partenariat avec le Syndicat de la librairie française, et fait une veille sur toute l'information professionnelle. LIRA réalise la communication globale avec la fourniture de supports de communication liés bien souvent à des animations littéraires. Grâce aussi à son site internet et aux réseaux sociaux, LIRA assure le relai d'information des activités des différentes librairies du réseau et favorise ainsi la visibilité de ces librairies indépendantes et de leurs partenaires sur l'ensemble du territoire.

**Association LIRA :** 4, rue Antoine Moillier – 63160 Billom

**Siège administratif :** Epicentre Factory,  
5, rue Saint-Dominique – 63000 Clermont-Ferrand

**Contact :** Élise Burande. Tél. 06 73 24 55 48  
libraires.auvergne@orange.fr / www.librairies-auvergne.com

ISABELLE LAVEST  
Vice-présidente de Clermont Communauté,  
en charge de la culture  
Adjoint au maire de Clermont-Ferrand



DOMINIQUE MANS  
Directeur de la lecture publique  
Clermont Communauté



# Clermont Communauté

# Mobilisation générale

À Clermont-Ferrand, la lecture publique a bénéficié de la continuité politique, mais l'élargissement de la capitale régionale à une grande communauté d'agglomération, Clermont Communauté, exigeait de faire évoluer le schéma des politiques culturelles pour l'adapter à ce nouveau territoire. Comment se traduit une telle évolution ?

## 1. Une ambition à l'écoute du territoire

**Comment écrire un projet culturel communautaire quand cette nouvelle entité politique que constitue une communauté d'agglomération n'est pas encore clairement perçue par les citoyens ? Avec qui engager une réflexion et quels axes privilégier, et notamment dans le secteur de la lecture publique ?**

La politique lecture de Clermont Communauté, dont j'ai la charge s'inscrit dans une continuité : celle de deux mandats animés par notre président actuel, Olivier Bianchi. Autant dire que la tâche n'est pas facile pour une nouvelle élue qui, par nature, souhaite imprimer sa marque sur la politique communautaire. J'ai néanmoins la chance de partager un double constat avec Olivier Bianchi<sup>1</sup> : notre schéma de développement culturel a 12 ans d'âge, la structure est bonne mais il a besoin d'être mis à jour. C'est sur cette base que j'ai souhaité engager une réflexion pour faire évoluer ce schéma vers un projet culturel de territoire. Je ne développerai pas les enjeux liés aux autres domaines de la compétence culturelle de l'agglomération – la musique, l'image et le patrimoine. Toutefois, je voudrais préciser que les principes qui guident mon action s'appliquent à l'ensemble de ces domaines, dont la lecture publique.

### DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE

Quels sont ces principes ? J'ai engagé, en tant qu'adjointe à la culture du maire de Clermont-Ferrand une démarche de

1. Cf. Olivier Bianchi, « Développement culturel et roman communautaire », Bibliothèque(s), n°44, mai 2009, p. 20. En ligne : <https://lc.cx/4sN2>

construction du projet culturel de la ville à travers des états généraux de la culture. Ceux-ci associent à la réflexion l'ensemble des acteurs mais aussi les usagers, le public qui est, *in fine*, la raison d'être de tout projet politique. En ma qualité de vice-présidente Culture de l'agglomération, j'ai souhaité qu'une démarche similaire soit conduite à Clermont Communauté. À cette échelle, il ne peut être question de mobiliser directement la population. La dimension communautaire, si elle est vécue au quotidien par nos concitoyens, n'est toutefois pas encore une réalité politique clairement perçue. J'ai donc souhaité que les maires des communes membres, leurs élus à la culture et les membres de la commission Culture de Clermont Communauté soient associés à l'écriture du projet culturel communautaire. Concrètement, et pour la lecture publique, cela s'est traduit par des temps d'échanges et de débats sur les attentes des élus – locaux et communautaires –, des rencontres avec les professionnels, des visites de bibliothèques de notre réseau et à Paris. Notre projet est encore en construction, il va également être alimenté par les retours des états généraux de la ville de Clermont-Ferrand, d'où les bibliothèques n'ont pas été absentes même si la Ville n'a plus de compétence en ce domaine. Néanmoins, et à ce stade, plusieurs directions semblent possibles pour guider l'action publique durant les années à venir.

## LA MÉDIATION

La médiation semble au cœur des problématiques, elle rejoint l'évolution récente des bibliothèques vers le concept de bibliothèque troisième lieu. Au-delà de l'effet de mode, j'y vois une attention particulière accordée au vivre ensemble, au rôle qu'a à jouer la bibliothèque dans une amélioration des relations sociales, dans sa mission d'éducation populaire au sens noble, d'espace de la mixité sociale. J'ai d'ailleurs lancé dès mon arrivée à Clermont Communauté une réflexion sur les horaires d'ouverture des bibliothèques et sur la politique tarifaire. Sur ce dernier point, mon *credo* est celui de la nécessité de donner au moins une valeur symbolique au service, de prendre en compte les réalités sociales et de favoriser l'usage de la bibliothèque dès le plus jeune âge. Ceci nous a conduit, d'une part à augmenter les tarifs d'inscription pour aboutir à un tarif symbolique mais significatif de 10 € par an et, d'autre part, à généraliser la gratuité pour les bénéficiaires des minima sociaux et pour les moins de 18 ans, les étudiants et les apprentis. En ce qui concerne l'élargissement des horaires d'ouverture, le débat entre élus a abouti à quelques principes que les équipes ont été chargées de mettre en œuvre, comme s'adapter aux besoins de la population en ouvrant jusqu'à 19h y compris le samedi.

## UNE POLITIQUE DU LIVRE

Le deuxième point majeur qui va nous guider est l'élargissement de notre politique à une politique du livre. Nous exerçons la pleine compétence en matière de lecture publique, c'est à dire que Clermont Communauté gère les bibliothèques et conduit une politique de développement en ce domaine. En tant qu'élue à la culture, je suis régulièrement questionnée sur le soutien du service public au secteur de la création artistique, le domaine littéraire et le livre ne font pas exception. Des écrivains vivent sur ce territoire, des acteurs de la chaîne du livre également. À ce jour, notre réponse à leur besoin de soutien passe uniquement par un partenariat avec les bibliothèques. Aucun de nos dispositifs ne permet d'intervention directe comme, par exemple, l'organisation de résidences, l'octroi de bourses d'écriture ou le financement d'actions liées à la vie littéraire.

Il est encore trop tôt pour dire ce que sera notre projet culturel de territoire, actuellement en débat, il doit faire l'objet d'un vote de notre assemblée. Néanmoins, je pense pouvoir à ce stade le qualifier de projet « ancré dans notre territoire » : nous allons poursuivre notre programme de construction de bibliothèques et de leur adaptation aux évolutions sociétales, les crédits sont inscrits au Plan pluriannuel d'investissement. C'est aussi un



Ludovic Combe / Clermont Communauté

### Médiathèque Aimé-Césaire à Blanzat.

projet attentif aux citoyens avec un accent mis sur la médiation et c'est un projet qui prend en compte la création artistique, même si, à ce stade, je n'en connais pas encore les modalités précises. Tout cela constituera dans les mois qui viennent la feuille de route de la direction de la lecture publique.

Enfin, je me réjouis d'accueillir le congrès annuel de l'ABF tant la confrontation des idées et les échanges sont sources d'enrichissement, permettent aux élus d'alimenter leur projet politique, en phase avec les besoins de nos concitoyens. Cet accueil permet aussi aux professionnels de trouver des solutions de mise en œuvre de ces projets. IL ■

## 2. Des bibliothèques et leur territoire

**Le développement d'un service de lecture publique ambitieux et innovant s'est concrétisé par le développement des services et une série de constructions propres à donner corps au nouveau territoire communautaire.**

Lorsqu'en 2004 le conseil de la communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand vote la prise de compétence lecture publique, l'enjeu majeur est de doter le territoire d'un service

de lecture publique adapté aux ambitions de développement de la capitale auvergnate et des communes avoisinantes. Le constat était sévère : sur les 21 communes de l'agglomération seules trois disposaient d'une bibliothèque aux normes : surfaces conformes aux besoins de la population, personnel qualifié, collections multi-supports en nombre suffisant. En outre, dans 6 communes aucune bibliothèque n'existait. Clermont Communauté se voyait ainsi confier la mission, non de rattraper le retard, mais de développer un service de lecture publique ambitieux et innovant.

### UN PROJET POLITIQUE, UNE CARTE UNIQUE

Concrètement, cette ambition politique, formalisée par un schéma de développement culturel sur 15 ans, se traduisait par une feuille de route fixant des objectifs précis en termes de services et d'équipements. Fruit de plus de deux années de débats, visites de bibliothèques, concertation avec les équipes et les élus, accompagnement d'universitaires comme Emmanuel Négrier ou Philippe Teiller<sup>2</sup>, le projet politique pour la lecture publique prenait en compte l'histoire locale, les besoins de services et d'équipements structurants. La synergie entre bibliothèque universitaire et bibliothèque territoriale – depuis 1905 la ville de Clermont-Ferrand avait délégué à l'Université la gestion de sa bibliothèque municipale (l'ex-BMIU) – sous-tendait un projet de portail commun, toujours à l'étude à ce jour et qui pourrait être élargi au département. L'ambition de service se caractérisait par la commande de mettre en place une carte unique sur l'ensemble du territoire communautaire, elle existe aujourd'hui pour l'ensemble des bibliothèques de la communauté et par la réciprocity des cartes universitaires et communautaires. Enfin, cette commande politique prévoyait une série de constructions pour équiper l'axe nord-sud de l'agglomération de bibliothèques adaptées aux besoins d'une population pour laquelle le territoire vécu n'est plus le territoire communal.

Onze ans après la prise de compétence lecture publique par la communauté d'agglomération, le volet emménagement du territoire de l'agglomération est dans une dynamique qui n'a pas fini de produire ses effets.

### DES BIBLIOTHÈQUES QUI FONT VIEILLIR LES AUTRES

En 2009, la communauté d'agglomération inaugurait la médiathèque Hugo-Pratt sur la commune de Cournon-d'Auvergne.

2. Cf. Alain Faure, Emmanuel Négrier (dir.), *La Lecture publique à l'heure intercommunale*, Éd. de l'Aube, 2004.

Première étape de la mise aux normes du territoire, cette bibliothèque était alors, avec près de 4 000 m<sup>2</sup> de surface, la plus grande d'Auvergne<sup>3</sup>. Le concept de bibliothèque troisième lieu n'avait pas encore vu le jour, les mètres étalons de la bibliothéconomie étaient encore la surface par habitant et le nombre de documents à disposition du public. Sur ces bases, cette nouvelle bibliothèque a parfaitement rempli ses missions. Durant trois-quatre ans, elle a su satisfaire aux besoins de la population de son bassin de vie, malgré ses 23 heures d'ouverture hebdomadaire.

En 2013, nous inaugurons au Nord de l'agglomération la médiathèque Aimé-Césaire. Première bibliothèque du territoire conçue comme un tiers lieu et tête de réseau de son bassin de vie sur lequel deux autres bibliothèques sont en gestation. Première bibliothèque de l'agglomération offrant un prêt automatisé, décroissant les collections, intégrant dans son organigramme un poste d'assistant chargé des partenariats, la médiathèque Aimé-Césaire est rapidement devenue l'un des établissements les plus fréquentés de l'agglomération, alors que l'objectif était qu'elle soit une bibliothèque de proximité. Premier établissement du territoire conçu intégralement au XXI<sup>e</sup> siècle, cette bibliothèque a brutalement fait vieillir nos autres établissements ! Ce constat partagé, *de facto*, par l'équipe de direction et par les élus a entraîné la restructuration des trois principaux établissements : automatisation du prêt/retour, réaménagement intérieur avec un accent mis sur la qualité de l'accueil, rafraîchissement des collections et de leur présentation, adaptation des organigrammes, développement des actions de médiation comme par exemple les ateliers sur rendez-vous.

L'expérience de la médiathèque Aimé-Césaire s'est nourrie fortement des débats en cours dans la profession, du dynamisme de toute l'équipe recrutée pour ce projet et des réflexions menées pour l'écriture du projet culturel et scientifique de la future grande bibliothèque de Clermont-Ferrand.

À ce jour, trois projets de construction et un projet de réhabilitation sont en cours localement : la grande bibliothèque de Clermont-Ferrand, la reconstruction des bibliothèques de Croix-de-Neyrat et de Gerzat au nord de l'agglomération, le réaménagement de la bibliothèque à Chamalières, à l'ouest. De l'expérience des deux établissements ouverts depuis la prise de compétence lecture publique, nous retenons la nécessité d'inscrire dans l'ADN de nos programmes architecturaux et dans nos projets de fonctionnement la capacité d'évolution des services et leur nécessaire adaptation permanente aux attentes de la société. DM ■

3. Cf. Dominique Mans, « Une saison en transfert. La médiathèque Hugo-Pratt de Clermont Communauté », *Bibliothèque(s)*, n° 44, mai 2009, p. 21-24. En ligne : <https://lc.cx/45NA>

## QUAND LES VOLCANS SE RÉVEILLENT...



En décembre 2013, 57 librairies du groupe chapitre sont mises en liquidation judiciaire, la librairie Les Volcans ferme ses portes. Ne pouvant se résoudre à voir disparaître cette institution auvergnate, un groupe de salariés commence à réfléchir à une réouverture sous forme de SCOP. Un travail avec l'union régionale des SCOP, la Communauté de communes de Clermont, la Région Auvergne et nos clients aide à la construction du projet. Commence alors, pour les 12 associés une nouvelle aventure, celle de reconstituer une équipe et de rouvrir au plus vite...

Notre librairie comporte à ce jour un effectif de 36 salariés, 12 associés et anciens de la librairie Les Volcans d'Auvergne, devenus associés-salariés de la SCOP et 24 nouveaux, (19 recrutés en 2014 et 5 en 2015). L'organigramme de la SCOP repose sur le rôle prépondérant de la gérante, ex-salariée elle aussi, véritable « directrice » de la librairie tant au niveau du management que de l'organisation.

Nous étions absolument convaincus du potentiel économique, commercial et culturel de cet établissement structurant dans le maillage de la librairie française. Le projet de reprise de notre librairie tient avant tout au métier de libraire, vivant, dynamique et fier que nous souhaitons mettre en avant au cœur de notre activité.

Notre volonté commune est de réactiver le développement de la librairie dans le réseau culturel du territoire pour amener au plus grand nombre de clients lecteurs un choix éditorial riche et de qualité. Nous souhaitons également, lors des actions concertées avec les structures culturelles existantes, créer une émulation créative et humaine sur le territoire. Nous considérons l'accès au livre et à un choix éditorial varié comme les conditions premières à la réalisation de cette reprise.

Inexistante sous l'ère Chapitre, la communication est un pilier de notre projet après l'assortiment et la politique commerciale.

Elle doit faire vivre la librairie dans ses murs et hors les murs.

Un service spécifique avec un budget important permet de mettre en place une vraie politique d'animation et d'impliquer durablement la librairie dans la vie culturelle locale : rencontres/dédicaces, participation à des manifestations extérieures d'ordre culturel, partenariats avec les principaux acteurs de la région liés au monde du livre, de la lecture et de l'art. De plus, grâce à la création d'un espace d'animations « Le Patio », la librairie devient un lieu incontournable par la mise en place de rendez-vous réguliers, entre les acteurs culturels, les clients et les collectivités pour la défense des éditeurs et des auteurs.

En résumé ces nombreuses actions doivent permettre un rayonnement maximal de la librairie sur son territoire en tant que médiateur culturel et passeur de livres.

OLIVIER CUELHE

ANNE-MARIE BOYER  
 Conservatrice des bibliothèques  
 Conseillère Livre et lecture  
 Direction régionale des affaires culturelles  
 Auvergne Rhône-Alpes



NICOLAS DOUEZ  
 Conservateur des bibliothèques  
 Conseiller Livre et Lecture,  
 Direction régionale des affaires culturelles  
 Auvergne Rhône-Alpes



# Les Contrats territoire lecture en Auvergne Rhône-Alpes

## Un dispositif original pour accompagner des territoires en questionnement

Les Contrats territoire lecture peuvent soutenir des projets destinés aux publics éloignés de la lecture. Un dispositif qui fait appel à des médiateurs afin de déployer une offre numérique et de diffuser une culture de l'innovation. Comment cela fonctionne-t-il dans des territoires ruraux d'Auvergne Rhône-Alpes ?

### LES CTL : OÙ, POURQUOI, COMMENT ?

Les Contrats territoire lecture (CTL) ont été mis en place en 2010 par le Ministère de la culture et de la communication avec les « 14 propositions pour le développement de la lecture et ont fait l'objet d'une évaluation nationale par son Service du livre et de la lecture pour la période 2015-2015 ». Les CTL sont un moyen d'accompagner des projets pluriannuels vers les jeunes publics et les publics éloignés des équipements de lecture publique, dans les « zones blanches » et les quartiers périurbains. Leurs périmètres sont souvent ceux des intercommunalités, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des départements. Un CTL peut amorcer une convention de développement culturel (CDC) dont il constitue le volet « livre et lecture ». La mise en réseau des équipements et des acteurs culturels est consubstantielle aux CTL. L'on peut intégrer aux activités soutenues par un CTL des manifestations liées à des opérations nationales comme « Lire en short ». Recensement des lieux de lecture, des professionnels à la tête de projets, des actions vers des publics spécifiques constituent les prérequis à la mise en place d'un CTL. Cette démarche s'inscrit dans les priorités du Ministère de la culture et de la communication et des nouveaux pôles Création, médias et industries culturelles et Action culturelle territoriale de la Direction

régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne Rhône-Alpes.

### UN CTL AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME

Le Conseil général du Puy-de-Dôme et sa Bibliothèque départementale de prêt (BDP) ont mis en place un nouveau schéma de développement de la lecture publique en 2011. Réforme des points de desserte du bibliobus au bénéfice de nouvelles bibliothèques physiques à réaménager, rénover ou construire, développement de l'offre numérique, actions en direction de la petite enfance (label national « Premières pages ») sont des priorités de la collectivité. Les actions menées dans le territoire des Combrailles, au nord du département, ont fait l'objet d'un CTL en 2012-2014.

### ■ LES OBJECTIFS

Compléter l'offre de contenus et de services numériques, pérenniser les projets, diffuser la culture de l'innovation, susciter les collaborations, partager les expériences furent les axes de ce CTL concrétisés par la création d'un environnement

numérique départemental et une meilleure visibilité de l'offre de la BDP. Un poste de médiateur numérique fut créé pour former les agents. Ce recrutement contractuel évolua vers un emploi pérenne en mai 2015. Les contenus culturels des nouveaux outils ont permis de faire évoluer la politique documentaire départementale. Quatre tablettes furent incluses dans la nouvelle « ludo-malle » itinérante. La médiathèque numérique départementale accessible sur inscription et identification pour les bibliothèques et leurs usagers fut créée et plébiscitée par le public.

#### ■ PARTAGER LES EXPÉRIENCES, PROMOUVOIR LA NOTION DE RÉSEAU

La formation des personnels aux fonctionnalités informatiques de base, aux ressources de la BDP, à l'utilisation de liseuses et tablettes fut un préalable indispensable. La formation des utilisateurs ne fut pas en reste, avec la création d'ateliers pour certaines communes et intercommunalités. Le bilan de l'action du médiateur numérique est très satisfaisant. De nombreuses actions furent réalisées dans l'ensemble des bibliothèques du territoire cible.

L'intégration des actions menées dans le cadre du CTL au plan de lecture publique du Conseil départemental fut un élément structurant et encourageant. Un renouvellement du CTL a été acté pour 2015-2017. Il a semblé pertinent de se diriger vers de nouvelles problématiques élargies à l'ensemble du territoire départemental en commençant par plusieurs bassins de lecture identifiés comme territoires-tests : accessibilité et échange des données bibliographiques et documentaires dans tout le réseau, prise en main plus franche des outils numériques, redéfinition du « travail interne » pour une plus

grande disponibilité des agents aux missions d'animation de réseaux et de groupes de travail interactifs associant le public. Ce second CTL doit permettre d'accompagner les territoires retenus pour la mise en place de ces nouveaux usages numériques par des travaux d'ingénierie culturelle et d'innovation sociale (méthodologie, expérimentation, développement) en lien avec les missions de la nouvelle Direction départementale de la culture.

#### SUR LA ROUTE DE L'ABLF

L'Association des bibliothécaires du Livradois-Forez (ABLF) est une structure de promotion de la lecture publique du Parc naturel régional du Livradois-Forez (PNRLF). Elle est soutenue par la DRAC depuis sa création en 1985. Son action s'est avérée essentielle sur ce territoire pour les bibliothèques, les librairies et les publics. Le CTL 2012-2014 a permis une mise à niveau des actions liées au numérique et une reconnaissance officielle de la qualité de l'action de l'association auprès de ses partenaires (PNRLF, Conseil départemental, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Conseil départemental de la Haute-Loire). La qualité du travail accompli et le rôle de la structure dans le paysage culturel de ce territoire ont permis un renouvellement du CTL pour trois ans (2015-2017).

#### ■ LE PREMIER CTL

Le jeune public et les publics dits « empêchés » étaient au cœur du dispositif afin de structurer la politique de lecture publique territoriale, soutenir les animations littéraires, accompagner le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), développer l'offre de services. L'ABLF s'est engagée à animer le centre de ressources documentaires de la Maison du Parc à Saint-Gervais sous Meymont (Puy-de-Dôme) et s'est distinguée par l'organisation d'un prix littéraire, « Le livre élu en Livradois-Forez », à destination des élèves du premier degré et des collégiens, avec un comité de lecture composé de libraires, de bibliothécaires et d'adolescents. Le partenariat entre l'ABLF et l'opérateur de cinéma itinérant Ciné Parc a été renforcé. Le programme « Pour une littérature jeunesse non stéréotypée » (en partenariat avec la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité) s'est appuyé sur des propositions de formations sur ce thème à la Maison du Parc et à La Chaise-Dieu. Les animations littéraires à destination des adultes n'ont pas été en reste : les prix littéraires « Classé Polar » et « Classé Premier » ont été un succès.

La création d'un demi-poste de médiateur numérique de septembre 2012 à janvier 2014 (emploi pérennisé depuis) a

Pont couvert sur la Dore à Saint-Gervais sous Meymont.



© Christophe Camus





Maison du Parc naturel régional du Livradois-Forez à Saint-Gervais sous Meymont.

permis de commencer certains travaux : création d'un portail documentaire, veille documentaire, boîte à outils, mise en place et accompagnement à l'utilisation de tablettes et liseuses numériques, animation d'un atelier d'initiation à l'usage du web, animation d'un forum d'échanges pour des collégiens, organisation de deux journées d'étude sur Les cultures numériques : sensibilisation et expérimentation, visite de l'Espace public numérique (EPN) de Mauriac (Cantal).

Le nouveau CTL signé en 2015 doit permettre à l'ABLF de redéfinir son projet de service et d'impliquer davantage ses adhérents et ses partenaires, de travailler sur sa communication interne et externe, de consolider son réseau, de renforcer ses liens avec les territoires du PNRLF situés dans le département de la Haute-Loire. La desserte optimisée des publics empêchés du territoire était un objectif essentiel du CTL initial : il n'a pas encore été atteint.

### VERS D'AUTRES HORIZONS : LE CTL DU RISOM DE TENCE (43)

À Tence, commune de Haute-Loire (43) située sur le plateau du Vivarais-Lignon, la Petite université libre et populaire (PULP) a souhaité offrir à tous la possibilité de s'instruire grâce à des débats, des conférences et des collections documentaires depuis 2006. Le Réseau intercommunal et solidaire des médiathèques (RISOM) composé des bibliothèques municipales des communes de Tence (tête de réseau), Le Mazet Saint-Voy et Saint-Jeures, a été créé en 2009. Ces collectivités adhèrent à la convention de partenariat du Pays Lecture qui fédère d'autres collectivités du plateau ne faisant pas partie du RISOM. La ludothèque de Tence est un service distinct de l'offre documentaire, ce qui pose question. Les bibliothécaires de Tence sont mis à la disposition de l'ensemble des équipements du réseau. C'est aussi le cas pour les documents

et les animations dont la gestion budgétaire et informatique est commune. La DRAC a contractualisé son aide financière, scientifique et technique avec le RISOM au moyen d'un CTL en 2012-2014.

#### ■ UN CTL EN DEVENIR

Consolidation du réseau de lecture publique, développement de l'action des bibliothécaires dans le champ des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), extension du périmètre des interventions culturelles et éducatives furent les axes principaux de ce CTL. Ces actions se sont traduites par l'accroissement des collections documentaires du réseau et l'acquisition de liseuses numériques, de deux ordinateurs portables et de divers équipements informatiques. La consolidation du RISOM et le CTL ont permis le recrutement pérenne d'un agent du patrimoine à mi-temps dont le temps de travail a été consacré à la mise en place d'un partenariat d'éducation artistique et culturelle entre le RISOM, les collègues du plateau et l'association Ciné Tence. Cet agent effectue des permanences d'accueil du public à la bibliothèque de Tence et assure les missions de communication du RISOM (gestion des deux sites web, affiches et contacts avec la presse locale et régionale).

Le « projet sciences » des bibliothécaires du RISOM pourra être intégré dans le futur CTL en cours de préparation avec l'ensemble des acteurs du plateau du Vivarais-Lignon. Il reste du chemin à parcourir : poursuite de l'accroissement des collections documentaires, ateliers de vulgarisation scientifique et développement des NTIC, renouvellement de l'informatique documentaire dans les bibliothèques du Mazet Saint-Voy et Saint-Jeures. Le nouveau CTL devrait se construire sur une priorité géographique : la participation de toutes les collectivités ayant adhéré à la convention partenariale du Pays Lecture sur le plateau du Vivarais-Lignon à la fois côté Haute-Loire et côté Ardèche. Il apparaît très intéressant de profiter de



© Nils Aoutz

Panorama du plateau du Vivarais-Lignon.

l'opportunité qu'offre la fusion des territoires régionaux pour mettre en œuvre un CTL élargi, cohérent géographiquement et démographiquement. Ce nouveau contrat pourrait être signé en 2016, pour trois ans (2016-2018).

### LES CTL EN RHÔNE-ALPES : UN EXEMPLE DE GROUPEMENT D'EPCI DANS LE SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

Le Syndicat mixte de l'Avant-pays Savoyard (Smaps) (Savoie, 73) est constitué de trois communautés de communes : Val de Guiers, Yenne et Lac d'Aiguebelette, qui représentent en tout 36 communes, 21 lieux de lecture dont 10 bibliothèques (une seule répondant aux critères scientifiques et techniques de l'État). Les trois communautés de communes ont été reconnues comme territoires ruraux prioritaires par la DRAC en 2013 et une Convention de développement de l'éducation aux arts et à la culture est en cours d'élaboration. Cette dernière convention et le CTL renouvelé en 2015 n'ont pu être associés dans un même document contractuel faute d'un calendrier identique dans l'avancée des réflexions.

Le premier CTL a été signé en 2012 et a permis un diagnostic réalisé par le cabinet Abcd (2012-2013), le recrutement de deux chargées de missions à partir de 2013 (développement des publics et des réseaux de lecture publique), de nombreuses rencontres avec les territoires et les partenaires institutionnels ou associatifs, un plan de formation sur deux ans au plus près du territoire proposant conférences, formations professionnelles, rencontres et visites ouvertes à tous publics (élus, bibliothécaires, acteurs du

milieu éducatif et social) des accompagnements aux actions culturelles et notamment à la manifestation En Avant-pays le livre, des rencontres avec des auteurs, des « pactes scolaires » (oralité du conte) et la mise en place d'un premier réseau documentaire informatisé pour la Communauté de communes du Val de Guiers.

En 2015, le CTL a été renouvelé quasiment à l'identique pour son contenu mais chacune des Communautés de communes a été signataire en plus du SMAPS : l'intérêt des élus s'est accru lors du premier CTL et s'est concrétisé par la création d'une commission culture dans le Syndicat. Si la création ou l'extension de bibliothèques sur le territoire ne semblait pas envisageable au cours du premier CTL, les débats réguliers sur l'importance de la lecture publique devraient aboutir à une évolution du réseau et peut-être à un financement d'une construction soutenue par le concours particulier pour les bibliothèques de l'État et de la Dotation générale de décentralisation (DGD) en 2016 ou 2017.

À noter la forte implication de Savoie-Biblio, service départemental de lecture publique commun aux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, composé des deux ex-BDP fusionnées, qui, dans le cadre de son plan de développement de la lecture publique 2015-2020, s'est beaucoup appliqué à former les agents, à élaborer, suivre et évaluer le CTL. Mais la difficulté à recruter des chargés de mission stables à temps partiel dans ce territoire très rural n'est pas négligeable.

Un autre CTL a été signé en 2015 avec un groupement de communes dans un Syndicat intercommunal sur le territoire d'une communauté d'agglomération : le Pays du Gier (Saint-Étienne Métropole).

## ■ LES AUTRES PROJETS POSSIBLES

### EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES À MOYEN TERME

Dans le cadre des délégations de crédits supplémentaires par le Ministère de la culture et de la communication permettant de faire émerger de nouveaux projets en 2016, plusieurs intercommunalités auvergnates se sont manifestées après avoir eu connaissance de cette nouveauté sur les réseaux professionnels ou ont répondu favorablement aux sollicitations de la DRAC afin de construire un projet de CTL. Autour de Lyon, un nouveau CTL pourrait être signé en 2016 avec les

communautés de communes des Hauts du Lyonnais et de Chamousset en Lyonnais, territoires prioritaires et déjà signataires d'une Convention de développement de l'éducation aux arts et à la culture. Dans le Puy-de-Dôme, la Communauté de communes du Pays de Cunlhat et le Réseau des médiathèques du Haut-Livradois sont candidats à un CTL. Sollicitées par la DRAC, l'Association cantalienne des amis de la lecture, la BDP du Cantal et la Communauté de communes du Pays de Massiac travaillent de leur côté à la mise en place d'un CTL cantalien qui pourrait faire partie d'une future CDC entre la DRAC et le Conseil départemental du Cantal. ■

## CHEYNE, ÉDITEUR-TYPOGRAPHE

### Bâtir et faire lumière

Jean-François Manier et Martine Mellinette ont créé leur maison d'édition en 1980, entre Haute-Loire et Ardèche. Ils publient de la littérature contemporaine, principalement de la poésie, avec le double souhait de faire connaître de nouveaux auteurs et d'accompagner l'œuvre de ceux qu'ils ont découverts.

Dans le panorama de l'édition française, Cheyne fait entendre à travers des œuvres maintenant reconnues une tonalité poétique à l'écart des modes, où l'expression d'une expérience intérieure rejoint volontiers le questionnement des formes. Le programme éditorial annuel est volontairement limité à une douzaine de nouveautés. Cette maîtrise de la croissance permet d'accompagner au plus près chaque livre publié et chaque auteur.

Depuis trente-cinq ans, c'est plus d'une centaine d'écrivains qui aura été publiée par Cheyne, dont un tiers lui aura confié son tout premier livre. Sur les 350 titres que compte aujourd'hui le catalogue, 80 ont fait l'objet de rééditions. Plusieurs titres ont dépassé 15 000 exemplaires vendus.

Cette vitalité du fonds permet de prendre le risque de publier des auteurs encore inconnus, en toute indépendance. « Un éditeur, dit



© Cheyne

Jean-François Manier, devrait refuser de se laisser guider aveuglément par des taux de rotation de stock et des prévisionnels de vente à court terme. » Car c'est bien en effet d'un temps long que la littérature de création a besoin. Et de maisons solidement bâties.

### Lecteur, le beau souci

Cheyne a le constant désir d'aller au devant du public, en diffusant au mieux ses livres en librairies, en développant une politique résolue d'animations, de rencontres, d'ateliers en bibliothèques, de formations en médiathèques départementales. Le stage « Poésie ? Même pas peur ! » s'est déroulé dans plus de 50 départements. De grandes expositions ont également marqué l'histoire de la maison : en région,

à Paris (Bibliothèque nationale, Orangerie du Sénat) et jusqu'à New York, au National Arts Club.

Enfin, chaque été, les « Lectures sous l'arbre », sont un moment désormais attendu où Cheyne accueille autour d'auteurs et de comédiens, un public nombreux, en pleine nature, pour une semaine de rencontres privilégiées. Dans ce cadre, des stages sont régulièrement proposés, tant de lecture à voix haute que de lecture-écriture, animés par des comédiens (Denis Lavant, Hervé Pierre de la Comédie-Française...) et des écrivains (David Dumortier, Mariette Navarro...). Un moment rare pour découvrir la maison, son esprit et la région, forte et belle.

JEAN-FRANÇOIS MANIER  
Fondateur de Cheyne éditeur

JEAN-CHRISTOPHE LACAS  
 Chef de projet  
 Médiathèque Intercommunale  
 Communauté de communes Entre Dore Et Allier



# Une médiathèque entre Dore et Allier

Une nouvelle médiathèque se conçoit aujourd'hui pour un territoire et avec ses habitants. À la suite de notre dernier dossier « Pratiques participatives », la communauté de communes Entre Dore et Allier apporte un nouvel exemple d'un projet pleinement pensé en concertation.

## LOIN D'ÉPINAL

Peut-être plus qu'ailleurs, cette image d'Épinal associée aux bibliothèques est très présente et même très prégnante : une salle sombre et petite, avec des étagères et des

rayonnages sur lesquels s'entassent des livres et des livres. Et puis, juste à côté de la porte, à droite ou à gauche et souvent même en face de la porte d'entrée, une dame, âgée, avec des lunettes et un chignon, généralement vêtue de noir qui

### La bibliothèque en chantier.



© DR



© Fabian Gégoire

Dessin de Fabian Gégoire.

vous demande, à peine sorti du labyrinthe des étagères, de lui donner les fiches bristol blanches qui sont judicieusement placées à la fin des livres que vous souhaitez emprunter. Une petite pochette à votre nom accueille ensuite ces fiches durant une petite quinzaine de jours, jusqu'à votre prochaine visite.

À cette image de la bibliothèque, s'ajoute celle du livre, objet adulé et respecté, certainement par presque tous, car il est tout à la fois une marque de la mémoire, de l'éducation, de la culture, des autres, de la réussite, une trace. Il est cet objet, qui même si on ne l'ouvre pas, même si on ne le feuillette pas, même si on ne lit pas, que l'on conserve.

À l'heure de la révolution numérique, à l'heure des réseaux sociaux, chacun fait ses comptes et les ouvre aussi, un nouveau mode d'accès à la connaissance, au savoir, aux services est arrivé et semble accessible à toutes et tous, de chez soi, un accès dématérialisé, dans les nuages. Internet permet de communiquer autrement, d'accéder à l'information différemment. L'information vient d'en haut mais elle vient aussi de partout, il ne s'agit plus d'un unique mouvement horizontal mais aussi d'un mouvement vertical, de proche à proche, de voisin à voisin, qu'importe l'éloignement du voisin, nous sommes dorénavant en réseau et tous

connectés. La bibliothèque est elle aussi connectée, depuis longtemps, elle est au cœur de cette révolution, de cette mutation et le bibliothécaire participe à cette évolution.

### DU RAYONNAGE AU RAYONNEMENT

Le bibliothécaire, un médiateur, accompagne le lecteur, l'usager, le client, dans sa recherche, écoute celui qui demande, le guide et le conseille. À l'heure d'internet, cet accompagnement est encore plus indispensable car les sources et les quantités d'information se sont multipliées et sont disponibles sur des plateformes, supports, sites qui ne sont peut-être finalement pas si accessibles que cela à toutes et à tous, et pour de nombreuses raisons. Le bibliothécaire est donc bien au cœur de cette mutation, il pratique et utilise le code et le codage et les bibliothèques, dans leur configuration et agencement, encore davantage!

Car il ne s'agit plus uniquement de créer un lieu avec des étagères et des livres mais bien d'être une institution qui occupe un rôle on ne peut plus fondamental au sein de nos

sociétés, celui de garantir l'accès universel au savoir et à la culture comme le dit Vincent Chapdelaine, enseignant et directeur d'Espaces temps<sup>1</sup>.

Les bibliothèques évoluent, mutent, se transforment : le rayonnement est tout naturellement présent mais il est plus aéré, moins densément rempli. Les espaces étroits entre les étagères doivent s'élargir et devenir des espaces de travail, des espaces de discussions et d'échanges, facilitateurs comme le disent beaucoup, de lien social et susceptibles d'accueillir, sans distinction, toutes les composantes du quartier, de la ville, du territoire. On trouve aussi, des salles de travail, d'autres lieux propices à de nouveaux usages liés à l'arrivée d'internet, d'autres encore liés aux pratiques de partage et de démarche collaborative, des ateliers participatifs. Pratiques innovantes ou simples adaptations, certes nécessaires et indispensables, aux besoins, modes et envies d'une société en pleine mutation?



Dessin de Fabian Gégouire.

1. Espaces temps est une organisation fondée en 2009 avec la mission de contribuer à la circulation territoriale de l'information et des connaissances.



Esquisse Médiathèque Entre Dore et Allier - Cabinet d'architecture David Serero.

© DR

Les bibliothèques sont de formidables lieux pour lutter contre la fracture numérique (et certainement contre la fracture sociale aussi) comme le rappelait Fleur Pellerin, alors ministre de la Culture et de la communication, lors des Assises des bibliothèques en décembre 2013.

Il est fréquent d'entendre la phrase suivante : « Maintenant tout le monde dispose d'un ordinateur et d'un accès internet et tout peut se faire de chez soi ! » mais qui utilise, connaît, comprend réellement ces nouveaux outils qui compulsent des millions et millions de données et d'informations nécessaires pour aujourd'hui et pour demain ? La bibliothèque d'aujourd'hui mêle intelligemment connaissance, information, formation, lien social, elle propose loisirs et culture, jeu et étude, travail et partage.

Le projet, porté par la Communauté de communes Entre Dore et Allier, illustre cette volonté de proposer un lieu qui s'inscrit dans cette démarche et au sein d'un territoire dans lequel il puise ses aspirations.

## À L'ÉCOUTE

En 2008, lors de réunions de travail pour l'élaboration du contenu du Contrat local de développement -2<sup>e</sup> génération, les élus communautaires ont retenu l'idée de construire une médiathèque pour le territoire. En 2010, le conseil communautaire valide la rédaction d'un cahier des charges pour recruter un cabinet d'études qui devra rédiger l'étude de faisabilité de cet équipement actant également ainsi une collaboration étroite avec l'État-DRAC, le Conseil général et la Région. Ces trois partenaires sont conviés régulièrement pour participer aux réunions d'étapes, ils conseillent, orientent et financent le projet. C'est dans le cadre de ces échanges que

la philosophie et le dimensionnement de l'équipement se sont élaborés et ont été soumis ensuite à l'approbation des élus communautaires. La superficie de l'équipement retenue est celle qui permettra une réponse pertinente aux attentes et aux exigences d'une population de près de 20 000 habitants. Cette dimension de l'équipement est un facteur prioritaire et moteur, il donne à l'initiative une ampleur plus importante car répond aussi aux problématiques d'aménagement et de structuration d'un territoire.

L'accueil, en 2012, de l'association La 27<sup>e</sup> Région<sup>2</sup> en résidence a été possible grâce à cette collaboration et à un financement partagé. Les trois semaines de résidence ont permis de parler d'un projet d'une médiathèque à Lezoux, de l'exposer sur la place publique et donner ainsi la parole à chacun, à qui veut bien la saisir et il n'y a que l'esprit grincheux qui ne l'a pas saisie. C'est ainsi que la population, certes pas dans sa totalité, a pu dire, souhaiter, espérer, imaginer, regretter, refuser, questionner et échanger sur des services et des usages qu'un équipement dédié à la culture et au vivre ensemble situé à Lezoux pouvait lui apporter, à elle et même un peu au-delà. Le travail d'enquête auprès des habitants, plus de 2 000 questionnaires remplis et complétés, accompagnés par les très nombreux entretiens avec les acteurs de la petite enfance, de l'éducation, des services sociaux, de la santé, du tissu associatif, ont enrichi et densifié ce programme.

## PENSER LE CONCRET

Enfin, le projet architectural de l'architecte David Serero, validé au cours de l'année 2013, n'est plus une esquisse, un permis

2. La 27<sup>e</sup> Région « conduit des programmes de "recherche-action" visant à tester de nouvelles méthodes d'innovation avec les acteurs publics ».

de construire mais bien un bâtiment, qui depuis septembre 2015, sort de terre et inscrit ces contours sur le sol de la ville de Lezoux. C'est un projet longuement réfléchi, qui n'a de cesse de prendre en considération des éléments qui viennent se greffer pour construire un bâtiment fonctionnel, évolutif et modulable et tenter ainsi de répondre aux destinations et fonctions multiples et futures qui seront les siennes à l'avenir.

Les séances du programme d'animation « Les Chantiers, en attendant la Médiathèque... » illustrent également l'envie de proposer à la population des rencontres et ateliers de natures différentes, préambules à ce que l'équipement organisera ensuite : ateliers d'écriture, club-lecture à la librairie, un projet collectif « Tricotons la ville » pour habiller le territoire lors de l'inauguration, assurer des permanences sur le marché hebdomadaire, un atelier « Construire sa boîte à livres » ou bien encore « Réhabiliter une cabine téléphonique » en définissant des nouveaux usages... Ces chantiers ont tous la même ambition, associer les habitants à l'arrivée d'un nouvel équipement pour qu'il soit déjà le leur avant son ouverture. La Médiathèque Entre-Dore-et-Allier est aussi une médiathèque hors les murs.

Comme toutes les médiathèques, elle offrira au public un accès physique mais aussi dématérialisé aux supports pour pouvoir lire, écouter, entendre, partager... : des livres dans les rayonnages, des liseuses, des DVD, des jeux de plateau et des jeux vidéo, une action culturelle sur le territoire, des ateliers d'initiation et de perfectionnement aux outils multimédias et aux nouvelles pratiques numériques et technologiques. Elle souhaite inscrire au cœur de son projet cette dimension d'espace public ouvert à l'expérimentation, à l'échange collaboratif et contributif des savoirs et savoir-faire. Elle souhaite favoriser la mise à disposition d'objets, de compétences, ceux et celles du territoire, dans la perspective d'actions, de moments de rencontre et de partage en direction du plus grand nombre afin de développer du lien social.

Installer la dimension contributive et la notion de communs de la connaissance au cœur du projet permet de ne pas se centrer uniquement sur des services proposés par la médiathèque mais bien davantage d'associer les gens en valorisant les apports individuels et collectifs. Les espaces physiques, mis à disposition des habitants du territoire permettront d'accueillir un public qui n'ose pas, ou qui ne s'autorise pas encore, à franchir le seuil d'un équipement culturel et qui reste souvent devant la porte vitrée. Les agents seront les médiateurs entre cette offre multiple et variée et le public qu'il faudra capter et inviter pour qu'il façonne concrètement cet environnement qui sera ouvert très largement tout au long de la semaine. La médiathèque disposera de bureaux pour assurer les permanences des partenaires sociaux ou des porteurs de projet, des salles de travail en groupe

pour accueillir des réunions, un auditorium pour des spectacles et conférences ou encore pour organiser les révisions scolaires.

## LAISSER OUVERT

Vincent Chapdelaine, encore, décrivait il y a quelque temps dans ces colonnes, un lieu de demain, Le Métronome #1, dans un article intitulé « L'utopie du Métronome<sup>3</sup> ». De la même manière, imaginons les usagers, les utilisateurs, les curieux, les clients, les habitants du territoire Entre Dore et Allier qui se rendront à la médiathèque, ils pourront :

- **Rencontrer un groupe d'adolescents** en train de construire une ville miniature à partir de briques sous les yeux bienveillants d'un adulte passionné qui a mis à disposition sa collection.

- **Rencontrer un autre groupe de personnes** buvant un café dans le hall et devisant autour d'une sélection récente de romans policiers proposé par le bibliothécaire et le groupe des lecteurs « Les fondus du noir ».

- **S'asseoir dans une salle de travail** pour rédiger un article sur les orchidées, le bibliothécaire ayant convié pour la matinée deux amateurs locaux pour enrichir sa proposition des ressources trouvées sur le web et dans les collections de la médiathèque.

- **Participer**, dans la salle jeux vidéo, à la course d'orientation grandeur nature proposer par la dernière application du créateur du jeu *À la découverte de la planète*.

- **S'inscrire au groupe** de personnes qui aide les enfants à rédiger leur composition et à faire leurs devoirs tous les jeudis soirs.

- **Découvrir** les rendez-vous de la thématique culturelle semestrielle.

- **Rencontrer des personnes ressources** qui assurent régulièrement des permanences au sein de l'équipement et qui apporteront aides et conseils dans le cadre d'une recherche d'emploi, pour la rédaction d'un CV ou encore dans la rédaction de courriers en ligne.

- **Apprendre à tricoter** grâce aux compétences et à l'envie de partage d'habitants du territoire, le troisième mardi de chaque mois.

Pierre Bouchain, architecte, décrivant son métier, écrit « l'ouvrage doit rester ouvert, "non fini", et laisser un vide pour que l'utilisateur ait la place d'y entrer pour s'en servir, l'enrichir sans jamais le remplir et le transformer dans le temps ».

Dans l'attente de l'ouverture de la médiathèque, au printemps prochain, attardons-nous encore un peu sur cette réflexion pour que les portes s'ouvrent enfin en grand. ■

3. Vincent Chapdelaine, « L'utopie du Métronome », Bibliothèque(s), n°76, oct. 2014, pp. 25-27. En ligne : <https://lc.cx/4sny>

RENAUD AÏOUTZ  
 Chef de projet de développement numérique,  
 médiathèque départementale du Puy-de-Dôme



# Les visages pluriels des réseaux intercommunaux en Auvergne

Dans quelle mesure  
 les regroupements  
 intercommunaux  
 affectent-ils  
 l'organisation et la vie  
 des bibliothèques  
 mises en réseau, dans  
 un contexte territorial  
 varié, hétérogène,  
 où les bénévoles sont  
 nombreux ?

Quelques exemples  
 auvergnats...

**L**a montée en puissance des intercommunalités, à la suite des lois de 1999 et de 2004, a produit une grande diversité de réseaux de lecture publique, tant par leur organisation que par les moyens alloués. À la variété des typologies territoriales en Auvergne, correspond une hétérogénéité de configurations en matière de lecture publique, comme le révèle très précisément le récent rapport de l'Inspection générale des bibliothèques<sup>1</sup>. Des postes inédits de bibliothécaires intercommunaux, animant souvent un fort contingent de bénévoles, ont ainsi contribué à écrire une page nouvelle des bibliothèques en France.

Nous interdisant de porter un jugement normatif sur des situations encore jeunes par rapport au temps long des politiques publiques, il nous a paru intéressant de mettre en regard trois groupements de communes en Auvergne. Ces trois réseaux de lecture publique n'ont pas valeur d'exemples mais plutôt d'illustrations du champ des possibles – par leurs réussites et leurs limites – concernant les prises de compétences :

– la Communauté de communes de Limagne d'Ennezat, territoire de plaine situé à proximité de Clermont-Ferrand ;

– celle de l'Emblavez, au cœur du département de la Haute-Loire, qui s'étend le long d'une Loire encore sauvage ;  
 – celle du Pays d'Ambert, au pied des Monts du Livradois-Forez, autour de la sous-préfecture la moins peuplée du Puy-de-Dôme.

## DES PRISES DE COMPÉTENCE HÉTÉROGÈNES

### • Emblavez.

En Emblavez, le réseau des bibliothèques est né en 2006 à partir d'une prise de compétence intercommunale minimale : aux communes demeure la compétence des équipements, soit 10 bibliothèques-médiathèques pour 11 communes. Les collections, voire dans certains cas des personnels, sont également pris en charge par les communes tandis que la Communauté de communes a construit sa compétence autour de la « mise en réseau » de ces équipements.

À l'origine du développement de ce réseau, Christelle Kuhn, coordinatrice intercommunale, souligne l'importance de la convention de développement culturel signée entre la collectivité et le département de la Haute-Loire, soutenue par un financement de la DRAC Auvergne. Cette convention qui comportait un volet lecture publique, centrée sur la « mise en réseau des bibliothèques », a été l'un des leviers déterminants.

1. L'équipement des communes et groupements de communes en bibliothèques: lacunes et inégalités territoriales, IGB, février 2016. En ligne : <https://lc.cx/4sN9>



Cela a notamment permis son recrutement et l'allocation de la moitié de son temps de travail au volet lecture publique.

Cette volonté politique de mise en réseau s'est d'abord concrétisée par le projet d'informatisation des bibliothèques du territoire (même si les animations sont très vite devenues la seconde action phare). Étendue sur trois ans, cette informatisation – sous PMB – a constitué une étape importante qui a rendu tangible le projet intercommunal. Elle a été conduite en associant étroitement les futures utilisatrices, bénévoles et professionnelles, dans le choix du logiciel. Leur implication a contribué à l'acceptation de l'outil bien sûr mais aussi du nouveau fonctionnement commun qui en découlait.

#### • **Limagne d'Ennezat.**

Créé en 2008, le réseau des médiathèques de Limagne d'Ennezat s'est construit lui autour de 4 grands principes :

- un réseau sans « tête de réseau » mais constitué de 13 médiathèques – de tailles très diverses – pour 14 communes au total ;
- un fonds intercommunal, sur le principe d'un budget pour chaque équipement de 2,50 € par habitant (sur la base de la population communale) ;
- une politique d'animation du territoire, en collaboration étroite avec les autres services sociaux ou culturels de la collectivité ;
- la constitution d'une équipe avec un noyau dur de 6 bibliothécaires qualifiées (2 postes intercommunaux dont celui de la responsable Mylène Béal, ainsi que 4 postes communaux).

Sur ce territoire, il n'y avait pas de réelle pertinence à développer une saison culturelle basée sur de l'événementiel en raison de la proximité avec Clermont-Ferrand ou Riom. Aussi la Communauté de communes a-t-elle souhaité faire de ses services (l'école de musique, le réseau de médiathèques, le relais

d'assistances maternelles...) les fers de lance d'une politique d'animation du territoire.

L'enjeu était de croiser les publics par le décloisonnement des services, dans une optique d'ouverture et de démocratisation de la vie culturelle locale. L'absence de tête de réseau, une difficulté à la création, est rapidement devenu un atout. Cela a permis de faire émerger une véritable identité réseau qui n'était pas acquise à l'origine.

#### • **Ambertois.**

Plus loin dans le même département, sur le Pays d'Ambert composé de sept communes, le réseau s'est constitué beaucoup plus récemment autour de la médiathèque d'Ambert – équipement structurant déjà existant et rayonnant sur un bassin de vie intercommunal.

À la suite d'un pré-diagnostic réalisé en amont, la coordinatrice intercommunale recrutée en 2014, Aline Uzel, a eu comme première mission d'affiner le projet de service et d'en proposer une déclinaison organisationnelle et logistique.

Dans l'Ambertois, les élus avaient priorisé deux enjeux pour le réseau intercommunal de médiathèques :

- la création de lien social, en particulier la revitalisation sociale et culturelle des bourgs ;
- l'ouverture de la culture à tous les publics, ce qui s'est traduit par la diversification de l'offre documentaire et notamment vers le jeu.

Ce réseau s'est ainsi constitué autour de la médiathèque d'Ambert, en créant ou en réhabilitant 4 bibliothèques de proximité ou en ouvrant également, fait nouveau, une ludothèque (sur la commune de Thiolière). Cette identité forte a nécessité un réel travail de pédagogie et d'explicitation : qu'est-ce qu'une ludothèque aujourd'hui ? Pourquoi le jeu fait-il partie des collections d'un réseau de lecture

	CC Limagne d'Ennezat	CC Emblavez	CC Pays d'Ambert
<b>Population</b>	14 833 habitants	8 600 habitants	9 835 habitants
<b>Nombre de communes</b>	14 communes	11 communes	7 communes
<b>Bibliothèques et personnel (intercommunal + communal)</b>	13 médiathèques 6 bibliothécaires	10 bibliothèques ou médiathèques 1 point lecture 4 bibliothécaires	5 bibliothèques ou médiathèques 1 ludothèque
<b>Collections et usagers (2014)</b>	30 000 documents environ 2 680 usagers actifs ; 37 283 prêts	20 000 environ 2 196 usagers actifs ; 35 832 prêts	28 000 environ 1 272 usagers ; 44 878 prêts (2015)
<b>Site web</b>	<a href="http://www.ennezat-communaute.fr/services-intercommunaux/mediatheque/">www.ennezat-communaute.fr/services-intercommunaux/mediatheque/</a>	<a href="http://www.cc-emblavez.fr/bibliotheques/">www.cc-emblavez.fr/bibliotheques/</a>	<a href="http://pays-ambert.reseaubibli.fr/">http://pays-ambert.reseaubibli.fr/</a>

Les visages pluriels des réseaux intercommunaux en Auvergne.

publique ? À qui s'adresse-t-il et quelle est sa légitimité en tant que service public ?

À cette occasion, le budget de 6 000 € initialement prévu pour l'acquisition de livres a été réorienté vers la constitution du fonds de jeux, en accord et avec l'appui de la médiathèque départementale (MD) qui s'était engagée à prêter, pour compenser, un fonds de livres plus important que d'ordinaire.

### D'UN TERRITOIRE L'AUTRE, DES LEVIERS COMMUNS

Les bibliothécaires intercommunales soulignent toutes l'amélioration du service rendu à la population comme premier effet de la mise en réseau. En effet, la comparaison des niveaux de services entre communes, induit une prise de conscience du bénéfice réciproque à mutualiser certaines ressources. Elle conduit systématiquement – malgré quelques vicissitudes ou par des voies détournées – à une harmonisation des bonnes pratiques et valide *in fine*, l'hypothèse de la mise en réseau intercommunale.

En Emblavez par exemple, l'importance de la circulation des collections a été l'une des clefs du développement du réseau. Même sans prise de compétence complète, le réseau a souhaité proposer une carte unique. Ce projet avait été rendu complexe à cause de l'hétérogénéité des tarifs et des blocages sur leur harmonisation. Mais en parallèle, les lecteurs, grâce à l'informatisation commune, consultaient les collections et souhaitaient déjà réserver des documents entre les bibliothèques...

C'est pourquoi en 2013, la volonté d'offrir et d'organiser ce PEB a enfin abouti à une nouvelle convention cadre entre les collectivités et a permis de régulariser ce fonctionnement. La connaissance réciproque et les habitudes de col-



Bibliothèque de Saint-Beauzire, Réseau des Médiathèques de Limagne d'Ennezat.

laboration que la mise en réseau informatique avait initiées ont contribué à souder l'équipe autour de cette action.

Dans le domaine de la politique d'acquisition sur Limagne d'Ennezat, l'esprit intercommunal a eu également besoin de temps pour s'installer et construire des outils communs. Dans les premiers temps du réseau par exemple, chaque bibliothèque communale était dotée d'un budget lui permettant l'acquisition des documents pour son propre site, sans réelle prise en compte de l'offre documentaire globale. Cette situation a heureusement progressivement évolué :

- **par la mise en place**, d'abord, d'un document partagé permettant la connaissance réciproque des titres ;
- **en organisant** ensuite des réunions de concertation sur les acquisitions avant chaque commande, permettant une meilleure complémentarité ;
- **en bénéficiant** enfin d'un projet mené par la médiathèque départementale, pour la conception d'une véritable politique documentaire de réseau, prenant également en compte les suggestions des lecteurs et bénévoles de tous les sites.

### DES TRADUCTIONS CONCRÈTES ET VISIBLES

L'élément déclencheur qui a permis au public de prendre conscience de ce projet documentaire intercommunal, fut la mise en place d'une navette documentaire – la biblionavette – permettant la circulation de 2 129 documents en 2014 sur un total de 37 283 prêts en 2014.

Sur le Pays d'Ambert, depuis le démarrage du réseau en septembre 2015, on a assisté à un rééquilibrage de la fréquentation au profit des petites bibliothèques de proximité, permettant de désengorger la médiathèque centrale à Ambert. La circulation des collections constitue d'ailleurs l'une des fortes plus-values du réseau avec la création d'une carte unique (l'harmonisation des tarifs ayant entraîné une baisse à valeur incitative).

Conformément au projet politique, la politique d'animation s'est construite autour de deux axes : la convivialité sur place et l'ouverture à de nouveaux publics, par le biais de partenariats ou des nouvelles collections comme les jeux.

La convivialité se traduit par exemple par le fait de proposer le thé-café ou des gâteaux dans les bibliothèques mais aussi par du mobilier adapté, du type canapés ou tapis pour enfants. Cependant ces éléments de convivialité restent encore disparates au sein du réseau car fortement dépendants de l'appétence et des sensibilités des bénévoles sur chaque site.

C'est donc par le partage des expériences et la formation que la coordinatrice accompagne une évolution nécessaire des bibliothèques du réseau. Avant d'espérer pouvoir « faire faire », la bibliothécaire intercommunale doit d'abord assumer



Balade contée au bord de la Loire, réseau des bibliothèques de l'Emblavez.

© DR

de « faire avec » les bénévoles, produisant ainsi du lien et du sens à l'échelle d'un micro-développement rural.

### DES AXES DE TRAVAIL D'AMÉLIORATION

Pour l'Emblavez, Christelle Kuhn souligne que l'absence de prise de compétence de la lecture publique par la CC pourrait être un frein à long terme. Fort heureusement, la recherche de réponses aux demandes et besoins des usagers pousse à inventer des stratégies innovantes même si elles sont parfois très précaires. Faute de moyens, il n'y a pas, par exemple, de véhicule de navette dédié à la circulation des collections. C'est donc à l'occasion de réunions périodiques entre les bibliothécaires que les livres sont échangés.

Sur Limagne d'Ennezat, la modernisation du réseau est passée par le numérique notamment. Cependant, si les débuts de l'expérimentation de prêt de « liseuses » avec la médiathèque départementale étaient encourageants, l'intérêt est rapidement retombé ensuite. Il avait été utile de faire découvrir au public ces nouveaux modes de lecture. Mais les personnes motivées se sont ensuite équipées et le prêt d'appareils a perdu toute pertinence (accélérée par l'obsolescence de ces outils).

En revanche, l'attente de ressources numériques (et notamment d'e-books) est aujourd'hui bien réelle. Cette

attente trouve depuis mars 2016 une réponse positive grâce au dispositif PNB proposé par la MD du Puy-de-Dôme. Mais cela nécessite une évolution du métier de bibliothécaire, rendue délicate par la forte présence de bénévoles peu à l'aise avec la médiation numérique. Cette complexité pose à terme des questions d'égalité d'accès au service public sur ces réseaux.

Dans ce contexte et comme le rappelle Aline Uzel du Pays d'Ambert, le rôle du bibliothécaire intercommunal est donc :

- **la coordination**, qui doit se faire certes dans le respect et l'accompagnement d'une équipe à forte dominante bénévole mais aussi la prospective, pour faire évoluer le service public ;
- **l'animation**, qui consiste à insuffler une âme, à donner vie à une idée et à rendre concret un projet, en impulsant plutôt qu'en se substituant.

Ce rôle requiert une grande adaptation et des formations régulières – par exemple à la gestion d'une ludothèque, au numérique ou au « design de services » – pour disposer d'une indispensable solidité technique. Il implique également, dans un contexte de forte reconfiguration territoriale, de construire une boîte à outils adaptée ainsi qu'une véritable communauté professionnelle, chantiers pour lesquels l'appui des partenaires et de l'ABF semble attendu... ■

JEAN-SÉBASTIEN LALOY  
Vice-président de la Culture  
et de l'Enseignement supérieur  
Vichy Val d'Allier  
Pôle Universitaire de Vichy Val d'Allier



KATHLEEN LE CORNEC  
Responsable médiathèque  
universitaire de l'Orangerie  
Pôle Universitaire de Vichy Val d'Allier



# Regards croisés sur la lecture publique au sein de la communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier

Comment la reconfiguration du territoire par la loi sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et ses implications pour la lecture publique sont-elles abordées de part et d'autre, par l' élu et le bibliothécaire ?  
Regards croisés à Vichy Val d'Allier...

**1. Ensemble on va plus loin !  
Le point de vue de l' élu**

## S'ADAPTER DANS UN CONTEXTE MOUVANT

Avec la fusion des régions, la modification de la carte intercommunale et le projet de loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), le paysage institutionnel connaît de profondes évolutions. Parallèlement les mutualisations de services entre collectivités ont été engagées pour mieux anticiper ces mutations et assurer demain un service public efficient et moderne.

Dans cette perspective animée par une démarche partenariale entre la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier (VVA) et ses communes membres, un travail de réflexion et de « co-construction » est mené depuis fin 2014. Garantir la qualité des services rendus à la population, améliorer l'efficacité de l'organisation territoriale, proposer une administration adaptable, renforcer la solidarité entre les collectivités et viser à une optimisation financière sont les principaux enjeux de ce schéma de mutualisation.

## S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHÉ PRO-ACTIVE DE MUTUALISATION

Pourquoi avoir mis en place une réflexion entre VVA et ses communes membres sur les mutualisations de moyens et/ou les transferts de compétences ?

- pour garantir la qualité des services rendus à la population (ajuster au mieux le niveau de service aux besoins des usagers) ;
- pour mettre en œuvre des services d'assistance au plus près des territoires, notamment en direction des petites communes ;
- pour améliorer la performance financière du coût du service public ;
- pour répondre à des obligations légales : obligation pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de valider un schéma de mutualisation de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres, au plus tard le 31 décembre 2015 ;
- pour limiter la baisse des dotations de l'État dans un contexte budgétaire et financier de plus en plus contraint.

## REPENSER LE SERVICE PUBLIC LOCAL DE LECTURE PUBLIQUE

Un schéma de mutualisation des services n'est pas une simple organisation administrative qui relèverait uniquement des

services. Son périmètre est variable et doit être défini selon les spécificités et l'histoire du territoire.

Il peut être l'occasion d'exprimer les attentes des communes – par exemple : un besoin en ingénierie, en support juridique dans les domaines de la commande publique ou de l'urbanisme – et d'identifier les compétences et services transférables à la communauté.

En matière de lecture publique, le réseau actuel doit être révisé afin de prendre en compte l'ensemble du territoire, dans un souci de solidarité et de prise en compte des spécificités. En cela, un travail de réflexion est mené de concert entre les élus et les professionnels du secteur. Il s'agit d'enrichir l'offre documentaire, de faciliter l'accès aux documents, de développer des animations communes, de professionnaliser et d'animer un réseau, de créer des services collectifs, d'instaurer une politique d'achat concertée et plus cohérente, d'optimiser les outils informatiques, d'harmoniser les tarifs et les conditions de prêt dans un souci de visibilité et de cohérence et dans un contexte de réduction budgétaire accrue. JSL ■

## 2. Se positionner comme acteur du changement.

### Le point de vue du bibliothécaire

#### LA MUTUALISATION : ENTRE OPPORTUNITÉ ET RÉALITÉ

L'élaboration d'un schéma de mutualisation constitue une véritable opportunité car l'échelon de l'agglomération est pertinent pour l'organisation et le pilotage de nombreux services à la population. Il est l'occasion de clarifier les compétences et de permettre aux habitants de mieux comprendre l'organisation du territoire de l'agglomération.

Si la mutualisation semble une piste féconde pour répondre aux défis actuels de développement de la lecture publique face à une diminution drastique des moyens financiers et humains, le transfert de compétence est également envisageable.

La communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier (VVA) réfléchit aux deux aspects concernant divers secteurs et plus particulièrement celui de la lecture publique.

La mutualisation s'impose comme une nécessité. Les bibliothécaires œuvrent déjà en ce sens depuis plusieurs années. Pour les trois bibliothèques du réseau, le catalogue est commun, les achats sont concertés et une politique de conservation partagée des périodiques est établie.

Plus récemment, une tarification harmonisée des tarifs a été mise en place avec une application au 1er janvier 2016. Les structures réfléchissent également à une politique culturelle commune (expositions itinérantes, prêt de matériels entre infrastructures...).

Par ailleurs, la piste d'un transfert de compétences n'est pas à exclure dans la perspective d'un service intercommunal des bibliothèques : sur le plan opérationnel, trois bibliothèques (médiathèque municipale de Vichy, médiathèque universitaire de Vichy et bibliothèque municipale de Cusset) sont déjà en réseau pour les prêts de livres pour la plus grande satisfaction des usagers. Cela permet de mutualiser les fonds d'ouvrages, ainsi que leurs éventuelles spécialisations mis à disposition de la population. Le transfert de cette compétence à la communauté d'agglomération permettrait d'optimiser les coûts et les moyens, notamment la gestion des ressources humaines.

Il s'agirait également d'inclure d'autres bibliothèques, plus petites, de Bellerive-sur-Allier et de Saint-Yorre.

#### FAIRE ÉMERGER UN NOUVEAU VISAGE DE LA LECTURE PUBLIQUE : PRAGMATIQUE, ATTRACTIF ET ACCESSIBLE

À l'instar des écoles de musique de l'agglomération, transformées bientôt en un service intercommunal d'éducation musicale, VVA a engagé la réflexion pour d'autres secteurs culturels et notamment les bibliothèques.

Dans un premier temps, la mise en commun des équipements déjà structurés va être renforcée pour apporter une plus-value à l'ensemble du territoire en proposant par exemple des moyens et des financements mutualisés afin de développer davantage de projets pour le livre et l'animation culturelle. L'ensemble des bibliothécaires réfléchit à de nouvelles logiques et à des pistes communes visant à se rapprocher de la Médiathèque départementale de prêt de l'Allier (MDA), à prendre part au développement du numérique par des projets de numérisation (ex : fonds thermalisme Unesco), à conforter leurs liens avec Clermont-Ferrand et notamment les universités. En effet, nombre d'étudiants se rendent quotidiennement à Vichy dans le cadre de leurs études et demandent des accès aux ressources documentaires qu'elles soient physiques ou numériques.

Les réflexions sont en cours et devraient aboutir à des prises de décisions en 2016 pour une mise en œuvre éventuelle en 2017-2018. KLC ■

## LE MUSÉE DE L'ILLUSTRATION JEUNESSE

Le Musée de l'illustration Jeunesse (MIJ) est installé dans l'hôtel particulier Mora, au cœur de la ville de Moulins, préfecture de l'Allier. Ce choix n'est pas sans lien avec l'histoire de ce bâtiment puisque les imprimeries Desrosiers y ont déployé leur savoir-faire de 1836 à 1858, en éditant des ouvrages régionaux somptueusement illustrés.

En 1948, le Conseil général devient propriétaire de l'hôtel de Mora et en 2005, après restauration, y ouvre au public ce lieu dédié à la conservation et à la valorisation de l'illustration Jeunesse.

Le Musée de l'illustration Jeunesse est l'un des rares établissements en Europe à être entièrement consacré à la constitution et à la conservation d'une collection d'œuvres graphiques ayant été réalisées pour l'édition jeunesse et à la valorisation de cet art appliqué.

Les premières acquisitions, ont essentiellement porté sur les planches réalisées par des illustrateurs à partir des années 1950.

Par la suite, y sont également rentrés des illustrateurs pour la jeunesse incontournables, contemporains et modernes. Ainsi les noms de Gerda Muller, Jean Claverie, Georges Lemoine, Nicole Claveloux, Henri Galeron, Elzbieta, Philippe Dumas, Philippe Corentin, Nathalie Novi, Danièle Bour, Eric Battut, Yvan Pommaux, Martin Jarrie, Grégoire Solotareff, François Place, Pef, Anne Brouillard, Kitty Crowther, Lorenzo Mattotti et Kveta Pacovksa figurent désormais à l'inventaire du musée.

Depuis 2011, la collection s'est enrichie d'originaux plus anciens. L'objectif est de faire rentrer dans la collection des grands noms de l'illustration depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui : Rodolphe Töpffer, Gustave Doré, Maurice Boutet de Monvel, Benjamin Rabier, Germaine Bouret, Jacqueline Duhême... Ces acquisitions permettent aussi de mesurer combien les illustrateurs des XIXe et XXe siècles ont été capables de s'exprimer tant dans le domaine



de l'édition jeunesse que dans ceux de la presse, de l'affiche, des beaux-arts...

Aux acquisitions s'ajoutent les donations. En 2010, le musée a accueilli 2 906 dessins donnés par l'illustratrice italienne Letizia Galli. Une donation sans précédent. On compte également parmi les donateurs Claude Lapointe ou Georges Lemoine.

Le Musée de l'illustration jeunesse conserve aujourd'hui plus de 3 500 planches originales de styles et de courants variés.

### Les 4 grandes missions du musée de l'illustration Jeunesse

- Le MIJ a pour mission de constituer un fonds d'œuvres représentatives de l'histoire de l'illustration jeunesse et de veiller aux bonnes conditions de leur conservation en suivant les normes en vigueur.

Ces acquisitions peuvent porter sur des œuvres isolées ou sur la totalité des originaux d'un album. À terme, les collections du Musée de l'illustration constitueront un réservoir d'originaux d'intérêt international.

- Trois grandes expositions sont organisées chaque année pour faire découvrir l'illustration au plus grand nombre. Elles sont organisées autour d'un artiste dont l'œuvre est particulièrement ou d'un thème transversal. Parallèlement à ces expositions, le musée dispose d'un parcours permanent retraçant l'histoire de l'illustration et la découverte des techniques utilisées dans cette discipline.

- Le Musée, grâce à son Service des publics et son équipe de médiation,

propose régulièrement des visites guidées ainsi que des ateliers, les mercredis, les samedis matins et pendant les vacances scolaires, pour le grand public et pour le public scolaire. Une programmation culturelle est proposée trois fois dans l'année avec, notamment, des lectures par des bénévoles de l'association Lire et faire lire / la Ligue de l'enseignement de l'Allier.

- Le Musée de l'illustration jeunesse est au service des professionnels et accueille également une masterclass (les étudiants du master 1 « Création éditoriale des littératures générale et de jeunesse » de l'Université Blaise-Pascal de Clermont Ferrand).

Le MIJ a mis en place en 2015 une résidence d'artiste qui permet à un illustrateur de bénéficier des meilleures conditions pour travailler, pendant trois mois, sur un projet d'album, tout en consacrant du temps à des rencontres et des animations d'ateliers avec nos publics.

Chaque année, depuis 2008, le Grand Prix de l'illustration, doté de 3 000€ par le Conseil départemental, met en lumière les talents d'artistes édités et récompense l'un d'entre eux pour un ouvrage illustré.

Le Musée de l'illustration jeunesse possède également une collection de plus de 11 000 albums illustrés et ouvrages sur l'illustration jeunesse. Certains sont consultables en libre accès dans la salle de lecture. Le centre de documentation est ouvert à tous sur rendez-vous.

EMMANUELLE MARTINAT DUPRÉ

Responsable scientifique  
du musée de l'illustration Jeunesse

JULIEN SEGURA  
Directeur-adjoint de la Médiathèque  
du Bassin d'Aurillac



MARION DAVID-TRANSON, AGNÈS MAISONOBE,  
ANNIE PERCHERANCIER, JEAN-YVES ZANCHI  
Ludothécaires,  
Médiathèque du Bassin d'Aurillac

# Qu'apportent les ludothèques aux bibliothèques?

## Une partie de médiation

Tout le monde ne sait pas qu'au-delà du pounti et de la truffade, le Cantal s'illustre par l'action de ses bibliothécaires acharnés à défendre l'inscription de la ludothèque dans le projet global d'établissement. Plaidoyer du haut des Monts du Cantal...

### POURQUOI TOUT CE BRUIT ?

« Bonjour, qu'apportent les ludothèques aux bibliothèques ? demande un passant en chapeauté.

— Le bruit et la fureur ! répond un bibliothécaire (un vrai) faulknérien.

— Du sang, de la peine, des larmes et de la sueur ! » surenchérit son collègue des « 900 », adorateur de Churchill.

Certes. Mais encore ?

Les Cantaliens sont joueurs, et peuvent se le permettre, vu les possibilités qui leur sont offertes : depuis 1999, la médiathèque départementale propose un service de prêt de jeux et de jouets, dont bénéficient plus de 30 communes desservies par un Ludobus. Des actions sont également organisées avec plusieurs PMI et maisons de retraite.

Dans l'agglomération aurillacoise, la médiathèque du Bassin d'Aurillac a intégré dès 1985 une ludothèque auparavant associative, créée en 1979, année même de naissance de l'Association des ludothèques françaises. Au sein de l'équipement actuel, résultat d'une rénovation complète et d'une extension achevées en 2011, l'espace ludothèque (jeu sur place et collections en prêt direct) occupe 110 m<sup>2</sup> du rez-de-chaussée. Quatre ludothécaires le font vivre. Environ 6 000 jeux et jouets, ainsi qu'une bibliothèque (oui, oui !) d'ouvrages sur le jeu sont à la disposition de tous. Plus de 90 jeux surdimensionnés sont stockés dans deux « réserves » (au passage, si le vocable « spaciophage » n'existe pas, un ennemi des ludothèques l'inventera...) en compagnie des pièces détachées (ô rage, ô désespoir...) et des règles de jeu.

Mais pourquoi tout ce bruit (« Ils ont eu du monde aujourd'hui, en ludo, hein ! »), pourquoi cette fureur ? Ce qu'apportent les ludothèques aux bibliothèques, lorsqu'elles sont

intégrées au projet global de l'établissement, pourrait être selon nous résumé, soyons joueurs, en une simple expression qu'il faudrait ensuite déplier durant des heures. Postulons que les bibliothèques se posent de plus en plus la question des passerelles cohérentes et efficaces entre les collections, les services, les usages et les actions. Avec, au cœur même de cette question, les publics, ceux qui viennent et ceux que l'on voudrait voir. Or, les ludothèques déclinent au quotidien toute la gamme des relations entre le support (jouet, jeu, console, etc.), l'environnement spatial (jeu sur place, « hors-les-murs », à domicile), la dimension temporelle (au cours ou hors des horaires d'ouverture au public) et les usages (solitaires ou collectifs, autonomes ou accompagnés, dans le cadre d'accueils de groupe ou de façon spontanée, etc.).

### UNE MÉDIATION « TOUT BÉNÉF' »

Ce constat posé, dès lors que l'idée de médiation vient réunir ces notions de support, d'espace, de temps et d'usages, s'effacent, croyons-nous, les doutes sur la légitimité de la présence de jeux, de jouets et d'activités ludiques au sein d'une bibliothèque. Les passerelles, sur lesquelles nous insistons, doivent

bien sûr exister en premier lieu entre professionnels, bibliothécaires et ludothécaires, lorsque les postes sont distincts au sein d'un même équipement (rappelons qu'il existe depuis 2012 une fiche-métier « ludothécaire »). Quand il y a synergie autour de valeurs, d'exigences et d'objectifs communs, cela se répercute à la fois sur les pratiques bibliothéconomiques (échanges autour du catalogage et de l'indexation pour faciliter le croisement des supports lors des recherches) et sur le conseil donné aux usagers. Ainsi, à la question si fréquente : « Vous n'auriez pas quelque chose sur (au choix : l'Égypte ancienne, l'économie collaborative, les adolescents, la fin du monde) ? », il ne doit pas être incongru de répondre en proposant, entre autres, un jeu. En bref, le ludothécaire peut être le meilleur ami du bibliothécaire lorsque tous deux regardent ensemble vers la même... médiation. Apparaît alors tout le cortège des bénéfiques ! En voici un.

La diversification et la rencontre des publics autour du jeu bénéficient à l'ensemble de la bibliothèque. C'est un fait. Dont il ne faut certes pas se contenter, en considérant les ludothèques comme de simples attrape-usagers : sans projet, le succès peut s'essouffler, ainsi que le personnel. Mais un fait qui ne doit pas nourrir un sentiment de gêne ou de dévalorisation globale de l'établissement et de ses missions. Il s'agit d'essayer d'en comprendre les tenants et les aboutissants. Perçue comme conviviale, la médiathèque du Bassin d'Aurillac accueille de plus en plus de personnes qui viennent sans but précis ni unique. Ceci est particulièrement vrai pour les adolescents et les jeunes adultes, mais concerne tous les publics. Une enquête menée en 2013 auprès de 120 jeunes usagers (11-18 ans) a confirmé que 80% d'entre eux viennent en priorité pour « retrouver des amis » et « passer le temps » dans un « lieu agréable ». Loin de porter un jugement sur le désœuvrement de la jeunesse d'aujourd'hui, nous faisons un atout de ce constat.

Via le travail de médiation, la ludothèque contribue à enrichir la conception que ces usagers peuvent avoir de la médiathèque dans son ensemble : un lieu sympa et, après quelques parties, une destination choisie pour ses collections, ses actions, etc. Une fois la confiance installée, une fois reconnu leur rôle de conseiller, de défricheur, les ludothécaires peuvent passer la seconde : « Vous veniez pour passer le temps ? Eh bien vous ne l'avez pas perdu, ce temps, loin de là ! » Imaginaire, collaboration avec des personnes que l'on ne connaissait pas auparavant, réflexion, stratégie, respect ou contournement de la règle, etc. : la liste des vertus ludiques est longue et bien connue. Plusieurs partenariats en font régulièrement la preuve : après-midis « Bonne pioche » autour de jeux sélectionnés et présentés par les membres de l'association de joueurs « Tête de pioche » ; actions menées avec le Collectif Partenariat handicap du Cantal (CPH15). Des

parties se succèdent et les passerelles vers d'autres types d'échanges, ou vers d'autres supports, commencent à se bâtir.

### DES CANTOS À CALL OF DUTY

Viennent également à la médiathèque des gens qui ne maîtrisent pas le français, ou qui sont en difficulté avec les savoirs de base. La ludothèque, fréquemment, constitue pour eux un premier point d'ancrage, soit parce que ces personnes y accompagnent leurs enfants, soit parce que le jeu est, de prime abord, une activité plus accessible ou plus familière que la lecture. Là encore, le travail de médiation, qui commence par une attention prêtée aux personnes présentes, est fondamental. Expliquer simplement ou adapter telle règle à une situation précise, engager une partie sur place afin de faire déduire aux personnes la règle et le fonctionnement du jeu par l'exemple n'a pas moins de valeur et ne demande pas moins de compétences que celles nécessaires pour donner à un adhérent le désir de lire *Les Cantos* de Pound ou de regarder *Le Voyage des comédiens* d'Angelopoulos. La question, ici, n'est pas celle du relativisme culturel, ou celle de la distinction parfois prégnante entre « culture savante » et « culture de masse », mais bien celle des passerelles et des chemins qui font, peu à peu, une culture.

Revendiquant son côté « vieux jeu » dans le dossier « Leurs bibliothèques » de notre revue professionnelle favorite, l'écrivain Lionel Bourg<sup>1</sup> confessait avoir « peur des ludothèques », espaces de distraction, tout en portant haut la valeur des bibliothèques, notamment pour les « enfants des classes pauvres ». Et pourtant. Voir aujourd'hui ces gamins de 12 ou 15 ans dans l'espace ludo de la médiathèque, voir la façon dont les ludothécaires peuvent agir avec eux, donne assez souvent espoir que la partie est loin d'être perdue. ■

### NOTA BENE

Nous avons choisi d'exprimer ici, maladroitement, une idée sur cette question, une idée simple, nourrie de vécu, mais aussi de la lecture d'articles, ouvrages, mémoires de recherches, documents facilement accessibles, qu'il eût été inutile de paraphraser et que nous ne pouvons citer de façon exhaustive. Le rapport de Françoise Legendre pour l'IGB, rendu public en février 2015, et intitulé *Jeu et bibliothèque, pour une conjugaison fertile*<sup>2</sup> dresse un diagnostic, problématise la question et en synthétise les enjeux. Nous sommes à la disposition de qui le souhaiterait pour transmettre les sources bibliographiques à partir desquelles nous avons travaillé.

1. Lionel Bourg, « Vieux jeu », Bibliothèque(s), n° 49, mars 2010, p. 16-18. En ligne : <https://lc.cx/4eZ>

2. En ligne : <https://lc.cx/4e4Z>



BRIGITTE BESSOT  
Directrice du réseau des bibliothèques  
de Riom-Communauté



FABRICE BOYER  
Directeur de la Bibliothèque  
Clermont-université



# Numérique et bibliothèques en Auvergne

En raison du jeu de tectonique des octets et des usages, le numérique en Auvergne est maintenant un objet massif et un sujet central. Voici ce qu'en pensent et ce qu'en font les bibliothécaires.

**E**n Auvergne comme ailleurs, le tsunami numérique pousse les bibliothèques, qu'elles soient de lecture publique ou universitaire, à dépoussiérer ce bon vieux Manifeste de l'Unesco et à revisiter leurs pratiques du sol au plafond. Le triptyque Acteurs/Services/Outils est toujours au centre mais il se décline selon des axes numériques extraordinairement divers : pour répondre aux besoins de grande ampleur des usagers, il s'agit de proposer des services toujours plus individualisés en expérimentant des outils que chaque territoire institutionnel taille à sa mesure. La bibliothèque devient un système évolutif à facettes multiples.

## LES ACTEURS

• **Le facteur UX : l'expérience utilisateur.** Premier des acteurs, l'utilisateur, l'*homo mediaticus*, acteur du projet et acteur du numérique. Parce que les bibliothèques s'offrent comme des espaces ouverts et non contraignants, il ne nous est loisible de l'inviter à agir qu'en lui permettant de s'exprimer, à l'occasion de réunions spécifiques, comme à Lezoux<sup>1</sup>, ou lors d'enquêtes ciblées. Faute de quoi, c'est en creux que son action se lit, statistiques d'utilisation à l'appui. Prenons le cas d'une enquête diligentée récemment : les membres

de la communauté universitaire avaient été sollicités en 2015, par le biais d'une enquête de satisfaction, organisée par un groupe de travail de la Bibliothèque Clermont-Université (BCU)<sup>2</sup>. Ils avaient indiqué leur intérêt, leur satisfaction ou leur mécontentement, sur le chapitre précis des aspects informatiques et numériques des BU, en précisant qualitativement leur notation. L'*homo mediaticus* veut se connecter, pour pouvoir utiliser ce dont il a besoin, réagir et comprendre, qu'il soit adolescent, étudiant, enseignant-chercheur ou citoyen.

• **Le professionnel, nécessairement hybride.** Pour répondre aux attentes des publics et pour justifier la médiation qu'il met en place quand règne la recommandation entre pairs, le professionnel des bibliothèques sait qu'il doit travailler en équipe et acquérir de nouvelles compétences. Cette idée de travail en équipe se révèle cruciale : le bibliothécaire n'est pas informaticien et doit œuvrer en collaboration avec des partenaires, s'il veut bâtir des projets documentaires numériques en lien étroit avec les usages.

Pour incarner le propos, prenons l'exemple de la Médiathèque départementale de prêt du Puy-de-Dôme (MD 63). La force vive de la MD 63 – ses personnels qualifiés de bibliothèque – travaille étroitement avec la Direction

1. Voir l'article sur Lezoux.

2. Enquête de la satisfaction Libqual+ sur les bibliothèques universitaires auvergnates, 2015.

des systèmes d'information et le Service communication du Conseil départemental et s'appuie sur des partenariats féconds avec les territoires. Le responsable du développement numérique de la MD 63 est désormais passé responsable du système d'information, car les autres projets sont désormais portés par toute l'équipe.

Quant aux nouvelles compétences, elles vont des connaissances juridiques aux compétences rédactionnelles pour le web, des prérequis techniques aux compétences en matière de négociation<sup>3</sup>.

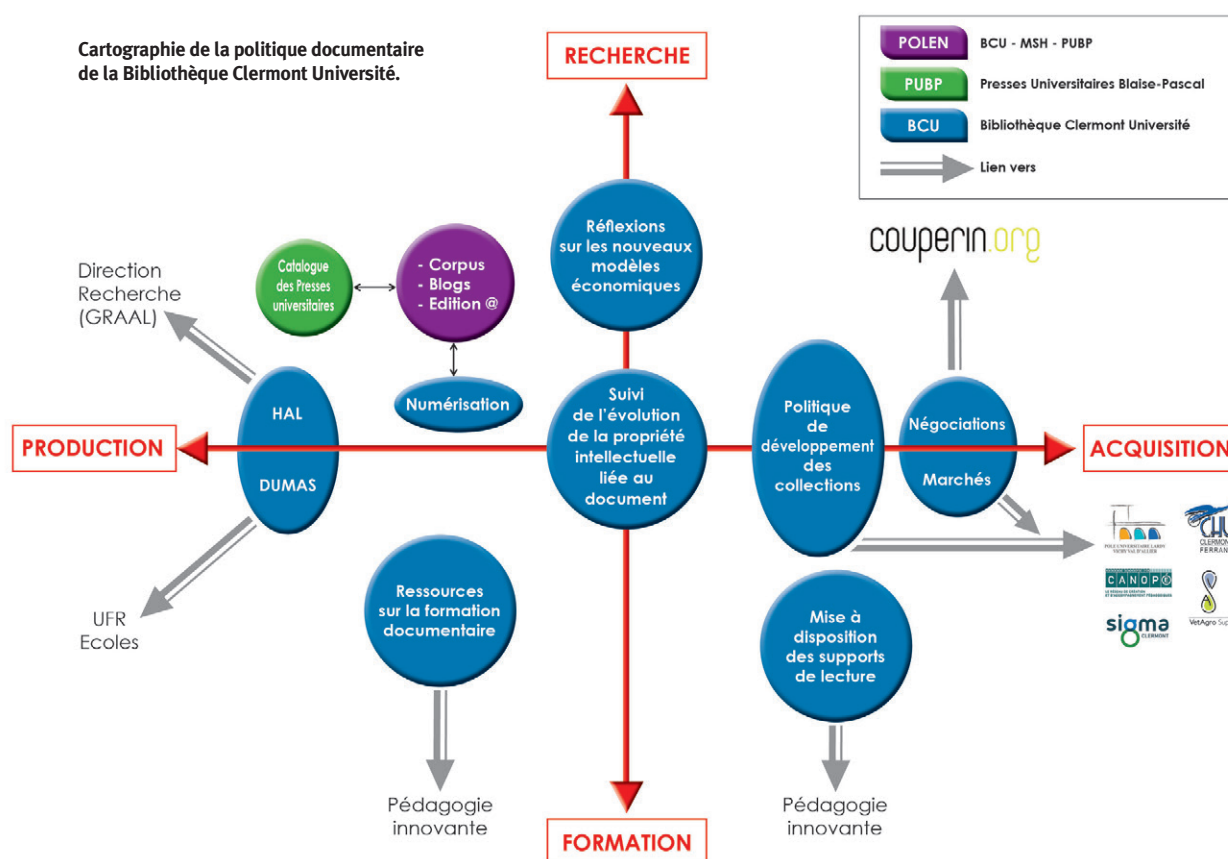
• **Le décideur.** Le décideur, élu ou président d'université, assisté de son directeur général des services, a un calendrier de mandature à respecter, une volonté de moderniser l'action publique et de conformer l'action du professionnel aux souhaits exprimés par l'utilisateur. Le numérique passe évidemment pour essentiel à ses yeux, surtout avec le parti pris récemment d'ouvrir les données publiques en ligne, comme le prévoit le projet de loi « pour une République numérique »<sup>4</sup>.

## LES SERVICES

Bâtie sur l'interaction entre les acteurs, l'offre de la bibliothèque est aujourd'hui repensée de manière intégrée, dans une approche globale, que l'exemple de Moulins Communauté illustre parfaitement : le numérique fait pleinement partie du projet de service. Au-delà du patrimoine, ainsi, cette bibliothèque labellisée Bibliothèque numérique de référence<sup>5</sup> innove l'ensemble du projet de refondation de la lecture locale : ressources numériques, nombreux postes informatiques accessibles, ateliers numériques proposés au public et, au printemps 2016, entrée dans le dispositif PNB.

Pour mieux concevoir les services faisant appel au numérique, focalisons l'attention dans un premier temps sur les collections, avant de passer au crible l'utilité du numérique pour les autres types de services.

• **Les collections.** Les collections sont désormais hybrides par essence. Suite à une expérimentation en



3. Voir, par exemple, la cartographie de la politique documentaire des universités.

4. Commentaire sur le blog de Lionel Maurel, S.I.Lex : « Quelle réalité pour le principe d'Open Data "par défaut" de la loi Lemaire ? ». En ligne : <https://lc.cx/4e4e> (lu le 18 février 2016).

5. « Les Bibliothèques numériques de référence. » En ligne : <https://lc.cx/4e46>

cours depuis 2013, la MD63 a franchi au mois de mars un degré supplémentaire en matière de mise à disposition de ressources en ligne. En partenariat avec les bibliothèques du territoire et via un nouveau portail, elle propose désormais à l'ensemble des Puydômois l'accès à des plateformes d'écoute (MusicMe), de visionnement (Médiathèque numérique), d'autoformation (Toutapprendre.com) ainsi qu'à une sélection d'e-books (PNB). La lecture universitaire (BCU), pour sa part, au-delà de ses activités de bibliothèque de documentation, est d'ores et déjà passée à la notion de « bibliothèque numérique de production » en promouvant l'archive ouverte – sous la dénomination « HAL Clermont Université »<sup>6</sup> –, la production scientifique locale, en partenariat avec les Presses universitaires Blaise-Pascal et la Maison des sciences de l'homme<sup>7</sup> et la numérisation de corpus. Dans ce cas précis, est clairement revendiquée la volonté d'assurer non pas une prestation mais une politique raisonnée reposant sur un véritable projet scientifique appuyé sur lesdits fonds.

• **Les autres services.** Les demandes de nos usagers en matière d'accès à l'information, à la connaissance, l'apprentissage ainsi qu'au savoir-être ensemble s'avèrent toujours aussi pressantes ; le numérique constitue un instrument de choix pour tenter d'y répondre.

La bibliothèque numérique de Clermont Communauté (BNA)<sup>8</sup> participe par là même globalement au développement du pôle lecture de l'agglomération à travers les trois entrées de sa charte de lecture publique : l'accueil et la médiation en ligne, l'accès à la documentation, l'action culturelle.

Lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin d'information, on trouve, par exemple, sur la communauté d'agglomération d'Aurillac, le bus.net (ancien bus de ville reconverti en espace multimédia équipé de 5 ordinateurs avec internet haut débit et d'un coin-détente). Il sillonne le territoire lors d'événements programmés et va au-devant des publics.

À la bibliothèque de Riom Communauté, la création et la mise à disposition de connaissances passent par des actions telles que la conception de dossiers documentaires, leur mise en ligne et leur alimentation conjointe par les bibliothécaires et le public : le Pearltrees<sup>9</sup> thématique réalisé courant 2014 dans le cadre de la saison de la bibliothèque sur les relations Homme/Machine aura été vu près de 1 300

fois. Toujours dans l'ordre des apprentissages mais sur le volet des pratiques, le travail de la médiathèque du Bassin d'Aurillac autour du numérique est ancien. Adossée à un EPN, elle a obtenu le label NetPublic<sup>10</sup>, qui valide notamment la qualité d'une programmation d'ateliers multimédia très dense ciblant tout particulièrement les jeunes publics (« Le clavier des p'tits bouts<sup>11</sup> », initiation à la création assistée par ordinateur pour les 3-8 ans).

Enfin dans le recensement des services proposés par les bibliothèques auvergnates, on peut identifier ceux qui encouragent des savoir-être spécifiques comme la promotion de la culture scientifique et technique dans le cas du blog « L'Alambic numérique<sup>12</sup> » publié sur le portail de la BCU pour « faire bouillonner le numérique » et, parmi les ateliers proposés deux fois par semaine à la bibliothèque de Moulins, toutes les thématiques liées à la maîtrise de l'univers numérique et de ses codes tels « L'Atelier du livre », la protection de ses données personnelles, l'organisation de ses dossiers, etc.

## LES PRODUITS

On ne peut aborder la question du numérique sans aborder la question des « outils » et des « technologies », qui permettent aux bibliothèques d'accomplir leurs missions. Il semble intéressant de distinguer ce qui ressortit aux interactions, des objets eux-mêmes et des spécificités patrimoniales. Par interactions, entendons les technologies qui facilitent les flux, celles qui impliquent de la part des bibliothécaires la mise en place de dispositifs ponctuels, celles, enfin, qui relèvent d'une logique de passerelle entre la réalité physique et la sphère numérique.

• **Numérique et interaction.** Les technologies à l'œuvre pour favoriser les flux, en Auvergne comme ailleurs, forment le sous-bassement de l'action à destination des publics. Il n'est que de penser aux SGB pour s'en convaincre : à titre d'exemples, C3rb avec Orphée équipe non seulement trois médiathèques départementales sur quatre (MD15, 43 et 63), mais encore d'autres sites (SGB des agglomérations de Montluçon, d'Aurillac, de Riom, ou de la ville du Puy-en-Velay), tandis que la MD de l'Allier a fait le choix d'Archimed ou que Moulins travaille avec V-smart (Infor). Clairement, dans ce domaine, les cahiers des charges évoluent, au regard des nouveaux paradigmes documentaires : l'hybridité

6. <https://hal-clermont-univ.archives-ouvertes.fr>

7. Dans le cadre de POLEN, Pôle d'édition numérique.

8. [www.bibliotheques-clermontcommunaute.net/page/ressources-en-ligne-0](http://www.bibliotheques-clermontcommunaute.net/page/ressources-en-ligne-0)

9. [www.pearltrees.com/futurbibriomco/fabrique-futur-robots-hommes/id8233949#l568](http://www.pearltrees.com/futurbibriomco/fabrique-futur-robots-hommes/id8233949#l568)

10. [www.netpublic.fr/net-public/espaces-publics-numeriques/charte-label-netpublic](http://www.netpublic.fr/net-public/espaces-publics-numeriques/charte-label-netpublic)

11. <https://mediatheque.caba.fr/clavier-p-tits-bouts>

12. <http://alambic.hypotheses.org>



Accueil et automates de prêt à Moulins.

double (documentation matérielle/documentation électronique et documentation produite/documentation acquise) amène les bibliothécaires à chercher des solutions intégrant base de connaissance et outil de découverte (cas de la BCU, qui est l'un des sites pilotes pour le projet, coordonné par l'Abes, de Système de gestion de bibliothèque mutualisé). Les interactions qui se tissent autour des collections passent également par des blogs : le blog de Riom communauté, Crève l'écran<sup>13</sup>, est représentatif de cette volonté de médiation. Plus largement et pour mieux répondre à l'ensemble des questions sur nos services, les réseaux sociaux se généralisent. Moulins Communauté se singularise ainsi par une forte activité sur Facebook, sur Flickr et sur Twitter<sup>14</sup>. La prise en considération de l'importance des échanges avec les utilisateurs avait, du reste, poussé le groupe régional ABF à organiser une journée professionnelle sur la question des guichets Questions/réponses. Un représentant du réseau Rue des Facs, un représentant du réseau BiblioSésame<sup>15</sup> et un professionnel de la BCU, avaient tour à tour présenté les avantages et les inconvénients de l'utilisation d'un système propriétaire (Questionpoint d'OCLC) et d'un système développé en interne<sup>16</sup>.

Par dispositifs ponctuels, il faut entendre l'ensemble des procédés organisés reposant sur le numérique, tels qu'ils

13. <http://crevelecran.blogspot.fr>

14. <http://mediatheques.agglo-moulins.fr/agglo-moulins.fr>

15. Devenu Eurêkoi depuis 2015.

16. Après expérimentation, la BCU a adossé son système sur le logiciel libre OTRS.

facilitent la compréhension et l'interprétation des faits. On peut convoquer l'exemple des vidéos créées sur YouTube par Riom Communauté<sup>17</sup> ou celui de la captation audio des médiathèques de Montluçon<sup>18</sup>, à l'occasion de débats ou de spectacles ou encore celui de la chaîne spécialisée dans la méthodologie documentaire médicale par la BCU DoctoBib, chaîne maintenant alimentée par un réseau de douze BU de santé<sup>19</sup>. Les dispositifs passerelles, en troisième lieu, partent du postulat qu'il faut articuler au mieux les lieux aux services numériques. Les expériences tentées ici ou là avec les Q/R codes en sont l'illustration. On peut citer les sites « responsive », qui répondent aux critères de la mobi-

lité, à l'image de celui, tout récemment refondu, de la CABA d'Aurillac<sup>20</sup> ou de celui de la BCU<sup>21</sup>.

• **Les objets.** Aux dispositifs précités s'ajoutent naturellement les matériels liés consubstantiellement à la lecture et à sa pratique. C'est cent liseuses, qui ont, par exemple, été mises en service à l'ouverture de la médiathèque de Blanzat (Clermont-Communauté) en 2013, quand, la même année, la BCU créait une « Biblio-Tech », zéro papier, dans un pôle regroupant des étudiants de Licence, avec places connectées, borne wifi, tablettes, ordinateurs escamotables et vidéo-projecteur interactif. Dans le cadre d'une conception entièrement repensée de l'accueil, Moulins Communauté, de son côté et toujours en 2013, a généralisé l'emploi des automates de prêt en RFID, en faisant varier les hauteurs pour mieux convenir aux différents publics.

• **Les spécificités patrimoniales.** La spécificité de la production patrimoniale, quant à elle, requiert outils et logiciels particuliers. En Auvergne, actuellement, quatre réseaux s'y consacrent : Moulins Communauté, Aurillac (CABA), Clermont-Communauté et la BCU. En fonction des choix organisationnels opérés, la fonction de la production est externalisée ou internalisée. Citons le cas de la numérisation des corpus : Moulins Communauté et Aurillac ont

17. <https://www.youtube.com/user/bibliothequeriom>

18. <http://mediatheques.agglo-montlucon.fr>

19. <https://www.youtube.com/user/doctobib/videos>.

20. <https://mediatheque.caba.fr>

21. <http://bibliotheque.clermont-universite.fr>

confié à Arkhênum la création d'une bibliothèque numérique valorisant son patrimoine et la BCU a décidé l'achat d'un matériel spécialisé<sup>22</sup> et la transformation d'un support de poste de relieur en poste d'opérateur de numérisation. De même, la gestion électronique des documents procède d'une réflexion propre à chaque bibliothèque : après tests, Clermont-Communauté utilise Osiros de CD-Script et la BCU a opté pour Oméka, développé en interne.

Le numérique doit être orienté, car il doit se prêter à un

22. Il s'agit d'un Zeuschel os12000hq.

usage précis : formation, communication, recherche, information... et ce, avec un modèle d'organisation souple, qui repose nécessairement sur une double temporalité (temps long de la culture, de la recherche et de la conservation et temps bref de l'échange et de l'interaction) et sur la capacité – toute professionnelle – à improviser une réponse qui sera à chaque fois différente, mais riche, car reposant sur des compétences et des habitudes de collaboration. Les bibliothèques auvergnates expérimentent, essaient, interrogent, échouent ou réussissent, mais vont toujours plus loin. ■

## MÉDIATION NUMÉRIQUE : LA BIBLIOTHÈQUE DU PUY-EN-VELAY PROPOSE UNE OFFRE BIMENSUELLE

### Pourquoi ?

Un constat sur le terrain : la bibliothèque met des postes informatiques à disposition de ses usagers : web, open office. Au printemps 2015, les agents font remonter une augmentation du nombre de questions et de demandes d'assistance de la part des usagers : difficultés à se connecter, à utiliser l'outil, à utiliser son propre compte messagerie, à imprimer une pièce jointe, à double cliquer... Ces utilisateurs sont en détresse et se tournent vers la bibliothèque, en attente d'un accompagnement.

Nous remarquons que les usagers sont majoritairement équipés : ordinateurs personnels, tablettes... Ils « doivent » utiliser les outils informatiques : pôle emploi, déclarations administratives diverses, communication avec la famille... mais ils les maîtrisent mal voire pas du tout.

À l'automne 2015, nous mettons en place les premiers ateliers informatiques.

- Nos objectifs : accompagner les usagers, leur permettre de s'approprier les outils, donner des clés, redonner confiance.
- Public visé : adultes grands débutants.
- Thématiques : nous faisons une première série de propositions qui évoluera en fonction des besoins ressentis, des demandes des usagers et des nouveaux services de la bibliothèque.

Quelques exemples (très classiques) : Démarrer avec mon ordinateur : le bureau, la souris, le clavier, les fichiers... » ; « Messagerie électronique » ; « Quelques clés pour rédiger et mettre en forme mon CV » ; « Catalogue en ligne de la biblio-

thèque » ; « Organiser ses photos : vider, ranger, renommer mes photos en quelques clics » ; « Je débute sur Internet... »

### Organisation

L'atelier mensuel à son commencement est aujourd'hui programmé tous les 15 jours. Chaque atelier dure entre 1h et 1h30 maximum. Le nombre de participants est limité à 6 en raison du matériel et du personnel disponible. Chaque séance est animée par un agent de la bibliothèque, différent selon les thématiques abordées. Pour chaque séance, un travail préparatoire a été mené en amont.

Lorsqu'un atelier est sollicité par un nombre important d'utilisateurs nous créons une liste d'attente et programmons une 2<sup>e</sup> séance le trimestre suivant. Ainsi, nous adaptons nos propositions au fil des besoins.

Les séances se déroulent dans l'Espace formation de la bibliothèque composé de collections et de postes informatiques.

### Bilan

Il est encore trop tôt pour réaliser un véritable bilan. La bibliothèque a mis en place ces ateliers de médiation à l'automne 2015. Ils ont rassemblé jusqu'ici 32 participants sur 6 séances. La fréquentation des ateliers est donc bonne.

Les participants nous font part de leur satisfaction et demandent régulièrement un 2<sup>e</sup> atelier ou un approfondissement sur un point particulier. On note qu'ils manquent généralement de pratique et de confiance. À chaque séance nous remarquons, toutefois, qu'un véritable échange de compétences a lieu entre les participants : conseils, reformulations, aide... Ainsi, l'atelier proposé n'est plus un simple temps de formation classique, il permet également de faciliter l'apprentissage entre pairs.

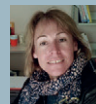
LAETITIA CHENEVERT  
Directrice de la Bibliothèque  
municipale du Puy-en-Velay



**GÉRALDINE DEBUS**  
Bibliothécaire à la Médiathèque  
entre Dore et Allier  
Co-animatrice du groupe Vie  
du Congrès de l'ABF Auvergne



**CHRISTÈLE BONNY**  
Responsable de la politique documentaire,  
Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme  
Direction de l'accompagnement  
et du développement culturel territorial



# Congrès **ABF 2016**

**Octobre 2014, la première  
réunion du groupe ABF  
Auvergne en vue de  
l'organisation du congrès  
de juin 2016 rassemble  
plus de monde qu'à  
l'accoutumée. Pour  
l'occasion les adhérents,  
fidèles des journées  
d'études ont « battu le  
rappel » des collègues  
de tous les départements  
auvergnats.**

## un enthousiasme fédérateur

**A** l'issue de la présentation du projet, cette rencontre initiale se solde déjà par la création de deux groupes de travail : un groupe plus particulièrement attaché aux questions de « contenus », mais (surtout) aussi un groupe « vie du congrès », dont la mission est plutôt de gérer les aspects

pratiques, organisationnels qui font que le congrès fonctionne. Le groupe « contenus » a réuni une quinzaine de collègues pour envisager les différentes thématiques du futur congrès. Après le choix des trois grands parcours, les sujets de chaque rencontre ont été ciblés et développés. Ce travail passionnant a servi de base aux échanges avec le comité de pilotage national qui a finalisé les propositions et contacté les intervenants. Divers échanges, au sein du comité directeur du groupe Auvergne, ont permis un développement harmonieux pour les deux groupes, qu'il s'agisse des « contenus », ou de la « vie du congrès ».

Ce dernier groupe réunit dès le départ une quinzaine de collègues. Très vite les premiers enjeux apparaissent, dans la continuité des congrès précédents : dépoussiérer l'image du bibliothécaire, créer une émulation, fédérer les collègues autour d'un événement professionnel collectif fort ; donner envie aux bibliothécaires de s'investir et savoir ce qu'ils souhaitent donner à voir de leur profession dans notre région.

Une première étape s'impose à nous : identifier les tâches à effectuer et mesurer leur ampleur. L'expérience des

congrès précédents et les informations communiquées par les membres permanents de l'ABF nous sont précieuses. Plusieurs réunions du groupe de travail sont organisées courant 2015 ; à chaque fois les idées fusent, et il ne nous reste qu'à les organiser et à les répartir méthodiquement.

Les rencontres suivantes et l'activation des réseaux de chacun permettent de faire émerger trois axes de travail :

- Tout d'abord un volet « création artistique » : avec l'idée d'un portrait visuel, sonore et graphique des bibliothécaires et des bibliothèques en Auvergne.
- Puis un volet organisation pratique qui comprend toutes les questions relatives à l'accueil, l'encadrement et l'orientation des participants tant au sein du Polydôme (lieu de déroulement du Congrès), que dans la ville.
- Enfin un volet animation, qui comprend tout ce qui donne son aspect festif à l'événement.

### **Approche photographique : « Portraits de bibliothécaires en Auvergne » par Mariëlsa Niels.**

Un appel à projet a été lancé début 2015 auprès des photographes de la région Auvergne pour la réalisation d'une exposition de portraits : une mise en lumière des bibliothécaires et des bibliothèques auvergnates, une approche singulière et sensible, sous un angle humoristique et actuel. La commande était la réalisation de portraits de bibliothécaires volontaires des quatre départements de la région (Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire), qui permettent de donner à voir la réalité et la diversité du métier aujourd'hui mais également de renouveler l'image de la profession.



© Mariëlsa Niels

#### Synopsis avec Géraldine Debus

Point de vue : de face. Décor : le chantier de Lezoux. Au milieu de la photographie, un canapé, dessus sont disposés des post-it sur lesquels les habitants ont annoté des idées. Tout autour beaucoup de valises à thèmes, des jeux de société et des 33 tours. À l'arrière, un minibus duquel pourraient sortir des éléments.

L'artiste clermontoise Mariëlsa Niels a été choisie<sup>1</sup> parmi six autres propositions.

Notre volonté était également que ce matériau photographique puisse ensuite être réutilisé par d'autres acteurs institutionnels ou associatifs. Trop souvent les images illustrant les bibliothèques et les bibliothécaires sont stéréotypées ou sans intérêt. C'est pour cette raison que nous avons souhaité que ces images soient placées sous licence *Creative Commons*, afin de devenir, sous certaines conditions, des illustrations renouvelées et de qualité du quotidien des bibliothèques. Les portraits ont été réalisés avec une mise en scène légère et personnalisée, chaque bibliothécaire étant étroitement associé à la composition de la photographie. Mariëlsa Niels a d'abord pris contact avec chaque participant, pour évoquer avec eux leur vision de leur métier de bibliothécaire, ainsi que la vision que pouvait avoir le public de ce métier. Elle a ensuite réalisé des croquis, qui, une fois approuvés par les collègues, ont donné naissance aux portraits.

#### Approche sonore « Tentative d'épuisement d'une bibliothèque auvergnate ! », une création sonore de Léo Duquesne.

Léo Duquesne est un créateur sonore, lauréat France Culture du concours nouvOson<sup>2</sup> en 2013.

À la demande du groupe Auvergne, Léo Duquesne a passé deux semaines en résidence sur le bassin d'Aurillac<sup>3</sup>, pour réaliser, avec la contribution des bibliothécaires, un inventaire malicieux et distancié de choses vues, lues et entendues en bibliothèque, inspiré des travaux radiophoniques de Georges Perec. Durant le congrès, cette œuvre sera présentée sous forme de circulation sonore tout autour d'une rotonde. Par la suite, une version stéréo sera mise en libre accès et diffusable à souhait.

#### Approche graphique : un carnet de voyage au cœur des débats !

Le dessinateur et reporter graphique Damien Roudeau<sup>4</sup> a été choisi pour croquer les congressistes, les rencontres, les ateliers, les débats, durant les trois jours du congrès, après avoir participé à plusieurs reprises aux « Rendez-vous du carnet de voyage » qui se déroulent chaque année à Clermont-Ferrand<sup>5</sup>. Pendant le congrès, les croquis seront affichés, distribués, exposés, imprimés. Un projet d'édition a été évoqué et verra peut-être le jour, pour regrouper l'ensemble des croquis réalisés et laisser ainsi une belle empreinte graphique de ce congrès national en terre volcanique !

Les trois artistes ont accepté que leurs créations soient diffusables sous licence *Creative Commons* et nous les en remercions vivement.

1. <http://www.marielsaniels-photo.com/>

2. NouvOson, est un site de Radio France entièrement dédié à la diffusion de productions en multicanal, qui a lancé un concours de création sonore sur l'ensemble des chaînes de Radio France. Les candidats ont dû réaliser, après

transformation et mixage, une production sonore spatialisée originale.

3. <https://mediatheque.caba.fr/>

4. <http://www.lesyeuxdanslemonde.org/documentaires/12>

5. <http://www.rendezvous-carnetdevoyage.com/>

Organisation pratique: comment allier l'utile à l'agréable ! Le congrès en Auvergne c'est aussi comme à chaque fois, la gestion anticipée d'un accueil réussi et l'occasion d'un « lâcher prise » lors des moments d'animations.

A ce titre la mobilisation de 30 bénévoles adhérents à l'ABF, n'est pas de trop pour accueillir les congressistes. Certains d'entre-eux s'improviseront également photographes pour réaliser le reportage des débats et des rencontres.

La soirée dansante reste un moment incontournable du congrès. Le vendredi soir sous la boule à facettes, les démons de minuit entraînent les bibliothécaires jusqu'au bout de la nuit. La Ville de Clermont-Ferrand nous accueillera pour l'occasion au sein du Musée d'Art Roger Quilliot<sup>6</sup>.

Les bibliothèques récemment construites ou rénovées en Auvergne méritent le détour, ainsi que quelques parcours en aparté.

La bibliothèque de lecture publique Aimé Césaire à Blanzat<sup>7</sup>, la médiathèque de Moulins Communauté, la bibliothèque universitaire (la BU Santé<sup>8</sup>), le centre de documenta-

6. <http://www.clermont-ferrand.fr/-Musee-d-art-Roger-Quilliot-MARQ-40->

7. <http://www.bibliotheques-clermontcommunaute.net/page/mediatheque-aime-cesaire-blanzat>

8. <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques/bu-sante>



tion<sup>9</sup> de la Jetée, sont ainsi sélectionnées pour leur intérêt, mais aussi leurs facilité, opportunité et rapidité d'accès.

Le dimanche, une journée en Haute-Loire est également prévue pour visiter les éditions Cheyne et la librairie/bar à vins « L'arbre vagabond » au Chambon-sur-Lignon. Mais les congressistes pourront également partir une demi-journée à Moulins pour visiter la médiathèque de Moulins Communauté, lauréate du Prix de l'Espace intérieur en 2014 de Livres Hebdo. S'ensuivra la visite guidée de l'exposition temporaire proposée au Centre National du Costume de Scène (CNCS) « Barockissimo! », avec la présentation des plus beaux costumes provenant des spectacles des Arts florissants ; ou la visite guidée de l'exposition temporaire du Musée de l'Illustration « Eux six » : six artistes auteurs-illustrateurs en Région Auvergne-Rhône-Alpes Éric Battut, Cécile Gambini, Julie Wending, Laura Guéry, Fabienne Cinquin, Delphine Perret.

Côté hébergement : à la proposition d'une liste d'hôtels et de restaurants qualitatifs et représentatifs de la région, s'est ajoutée la volonté d'un appel à l'hébergement chez l'habitant (*couchsurfing*).

Et puisqu'un congrès offre également l'opportunité d'une valorisation culturelle du lieu d'accueil, le groupe « vie du congrès » a eu à cœur de proposer des visites de lieux symboliques culturels ou naturels (Site du Puy-de-Dôme...), insolites (souterrains de l'ancien hôtel-Dieu...) ou cinématographiques avec une projection de courts-métrages primés dans le cadre du Festival International du court-métrage : Manifestation emblématique de Clermont-Ferrand.

Quelques amusements seront également de la partie grâce à quelques jeux et autres idées farfelues. Enfin, l'organisation d'un stand de l'interprofession de la filière du livre sur le salon professionnel sera l'occasion de rencontres avec LIRA (association de libraires indépendants), le GECLA (groupe d'employeurs de la chaîne du livre en Auvergne), le Centre Ressource Illettrisme, l'agence régionale du livre en Rhône-Alpes, BibliAuvergne (ex-CRFCB), etc.

Un véritable travail de fourmi s'est ainsi organisé par petits groupes de deux ou trois collègues, pour concrétiser les envies et formaliser les démarches, une belle aventure humaine pour, nous l'espérons, un congrès riche, vivant et innovant ! ■

9. La Jetée <http://www.clermont-filmfest.com/index.php?m=56>



NATHALIE BAUDRY, SOPHIE BAYOUT,  
CÉCILE BRÉGIROUX, RAPHAËLLE GARENNE,  
JULIE JOSUE, FRANÇOISE LABORIE,  
DOMINIQUE MATTHIEU, SOPHIE MARQUIS, ACAL

AGNÈS MONIER  
Conseillère Action culturelle territoriale  
Direction régionale des affaires  
culturelles Auvergne Rhône-Alpes



# Le Cantal, t(r)op rural?

## Les médiathèques au cœur des dynamiques locales

La DRAC et l'ACAL ont rencontré des bibliothécaires du Cantal. Sept professionnelles nous parlent de leur expérience en zone rurale.

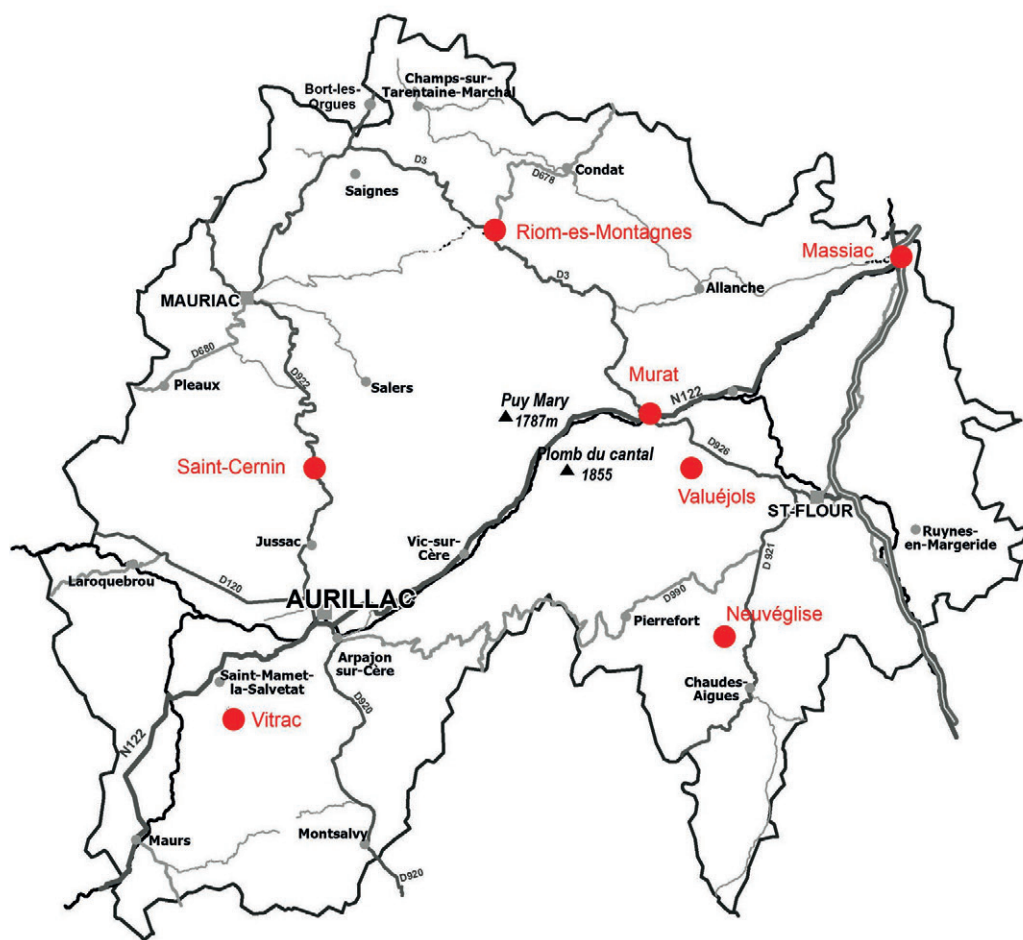
### ATTRACTIVITÉ

- **Françoise Laborie, Médiathèque de Neuvéglise** : Je pense qu'une partie importante de notre travail est d'aller au-devant des publics. Par la mise en place de manifestations, j'espère montrer le dynamisme de la Médiathèque, attirer de nouveaux participants, et pourquoi pas de nouveaux adhérents. La grande richesse de ce métier, et surtout sur un petit territoire, c'est la diversité des missions, des actions et des publics.
- **Julie Josue, Agence postale et relais-lecture de Vitrac** : Il me paraît important de maintenir services publics et offre culturelle en milieu rural pour amener vie et attractivité au village. La commune manifeste d'ailleurs cette volonté, elle est intéressée par les projets culturels, mais souvent, les moyens manquent. Pour un village comme Vitrac, c'est donc le bénévolat et l'associatif qui mettent en place ce genre de pratique.
- **Dominique Matthieu, Médiathèque de Riom-ès-Montagnes** : De mon point de vue, si on veut mener des manifestations, cela nécessite d'y consacrer largement plus de temps que le nombre d'heures imparti. C'est un véritable intérêt que la bibliothèque soit vivante, et gérée par du personnel qui n'est pas seulement dédié à la gestion d'un fonds, mais à sa mise en valeur, toujours. En grande bibliothèque, où j'ai travaillé auparavant, j'avais le temps de faire aussi bien de la gestion du fonds que de l'action culturelle.
- **Cécile Bregiroux, Médiathèque de Murat** : Il y a aussi des urbains qui viennent s'installer et qui sont en attente

de programmation culturelle. Et puis on leur « vend » ça, aussi ! Pour information, il y a très peu de bénévoles dans les bibliothèques du Cantal. Le département a incité les communes à la professionnalisation.

### CONVIVIALITÉ

- **DM, Riom** : Nous, on a intérêt à mettre en avant la convivialité dans nos actions. En ville, il peut y avoir une rencontre publique « sèche », mais ici, on doit « rassurer » le public. L'affect est vraiment important, ça « booste » les enfants à aller ensuite vers les livres, jusqu'à attendre impatientement une parution à la librairie ! Il faut qu'il y ait un lien entre le public et le livre.
- **Nathalie Baudry, Massiac** : Que ça apporte avant tout du plaisir.
- **JJ, Vitrac** : Créer des liens sociaux, en milieu rural, cela prend encore plus d'importance car les lieux où l'on se rencontrait tendent à disparaître. Avec les TAP, j'ai inscrit Vitrac à « la grande lessive », une action internationale. Le principe : créer du lien autour d'une installation artistique éphémère, sur des cordes à linge, regrouper le maximum de personnes autour de ce projet. Quand je suis arrivée, j'ai aussi mis en place « le livre voyageur » afin que les gens viennent déposer des livres et se les échangent ; cela se fait de plus en plus. Il y a également des demandes de personnes qui ont du mal à se déplacer pour emprunter des livres. Pour l'instant, notre gentil facteur se propose de les apporter.



- **Sophie Marquis, Valuéjols** : Dans une commune avec une population en grande partie agricole, il faut multiplier les partenariats locaux, les échanges conviviaux pour maintenir du dynamisme. Par exemple lors d'une lecture des textes de Jean Anglade par la compagnie Acteurs, pupitres et compagnie, je m'étais associée avec le club des aînés. Je leur ai proposé ce temps de lecture, ils ont fait les gâteaux ! C'était une chouette synergie !

### PROXIMITÉ

- **FL, Neuvéglise** : Grâce à l'artothèque de la Médiathèque du Conseil départemental, nous avons pu accueillir des œuvres originales. Nous avons également choisi de proposer le prêt gratuit de tableaux aux adhérents, au même titre qu'un livre, CD, DVD ou jeu. Le concept séduit le public mais les emprunteurs sont peu nombreux, ayant peur d'une dégradation malencontreuse de l'œuvre. Pour l'instant, la collectivité montre la voie en empruntant pour ses espaces publics. Une façon de mettre à la vue de chacun la création artistique et de développer l'accès au culturel pour tous.

- **JJ, Vitrac** : Avec les enfants, on travaille en ce moment sur « le prix nénéphar ». Ils devront voter pour leur album préféré. Cela se passe le lundi, pendant les TAP. Ce que j'aime bien, c'est travailler en lien avec l'œuvre, aborder le côté « art plastique » du livre jeunesse.

### INTIMITÉ

- **Sophie Bayout, Saint-Cernin** : Nous organisons un Salon du polar le 30 avril 2016, à Saint-Cernin. Un salon du livre, c'est montrer que même dans un bourg éloigné des grandes agglomérations, on peut attirer des auteurs et créer des liens autour de la culture. C'est important. Nous avons vraiment mis en avant le caractère rural de la commune auprès des auteurs, pour les inviter. Ce qui leur a plu, c'était l'idée de venir à un petit salon, plus intime, avec une dizaine d'auteurs seulement, à la différence des grands salons du livre, dans les grandes villes. Nous avons invité des auteurs de renommée nationale et internationale, et des auteurs locaux. Cette année, nous aurons RJ Ellory qui vient d'Angleterre. Cela implique des frais supplémentaires. Notre volonté est de créer des moments conviviaux autour

d'une table-ronde dans un espace plus intime. Le salon est ouvert à tous, gratuitement. Nous organisons des rencontres entre les auteurs et tous les publics : les jeunes des écoles, les collégiens, les lecteurs de la médiathèque et beaucoup plus largement, tous les amateurs de polars.

### PARTIR DU LOCAL

- **DM, Riom-ès-Montagnes** : Nous avons organisé une manifestation autour de Georges Bataille, qui a passé toutes ses vacances d'enfant dans la maison familiale de sa mère, à Riom-ès-Montagnes. C'était en 2012, à l'occasion du cinquantenaire, une manifestation qui s'inscrivait donc dans les commémorations nationales. Bataille est un auteur au rayonnement international. Exigeante, son œuvre empreinte de mysticisme et de transgression est peu lue dans sa région d'origine. Alors qu'il a un lectorat renouvelé aujourd'hui. Le but était donc de proposer une approche diversifiée, par des intervenants de compétence reconnue, pour un public spécialisé d'un côté et des personnes du territoire de l'autre. On a élaboré un programme sorte de colloque complété par des lectures, projections, textes dits sur une chorégraphie spécialement créée, et édité un document *Georges Bataille en Auvergne*.

- **SM, Valuégols** : Nous organisons à Valuégols un Salon « Plaisir de lire », dont un des objectifs est de faire connaître les structures régionales et la nature des prestations qu'elles mettent à disposition du département. Cela facilite ensuite leur usage sur le territoire. On essaie aussi de multiplier les partenaires locaux pour trouver des ateliers diversifiés et accessibles.

### PRÉSENTATION DE L'ACAL

L'Association Cantalienne des Amis de la Lecture est animée par des bibliothécaires, et œuvre pour le développement de la lecture publique sur le territoire cantalien. Encourageant les manifestations culturelles par un soutien financier, logistique et de conseil, elle contribue également à la mise en réseau des médiateurs du livre et de la lecture, par le biais de rencontres, journées professionnelles et voyages d'étude, apportant ainsi une réflexion constante sur la profession et ses partenaires. Plus de cent collectivités soutiennent l'ACAL, qui agit en complémentarité avec la Médiathèque du Conseil départemental du Cantal.

- **FL, Neuvéglise** : Je sollicite beaucoup les gens qui sont autour de moi, que je connais, pour faire des interventions... gratuites ou à moindre coût. Le budget d'animation est de 1800 euros, pour les deux médiathèques communautaires, donc on fait avec les moyens du bord... Et je suis soutenue aussi par l'ACAL, à 50 %. Dernièrement, j'ai ainsi pu mettre en place un atelier de dessin « manga » animé par Michaël Georgeot, artiste Plasticien Dessinateur Toulousain et un atelier « graffitis » avec Charlie Teulade, un jeune talent cantalien.

### UN AUTEUR EXTÉRIEUR : CRÉER DES CHOCS ET RÉSONANCES AVEC LE TERRITOIRE

- **NB, Massiac** : En 2013-2015, nous avons accueilli l'auteur malgache Raharimanana pendant 5 semaines sur la base de rencontres avec les paysages et des agriculteurs, ainsi qu'avec les habitants de bourgs sur la Communauté de communes. Raharimanana, quand il arrive, il surprend, il a des cheveux comme ça (geste). Il y a eu beaucoup de résonances et d'échanges avec les habitants. Son engagement a trouvé un écho dans les problématiques des agriculteurs. Cette résidence, accompagnée par le département, la Région et le PNR sur les Pays de Massiac et Salers, a d'ailleurs donné lieu à une publication de textes poétiques et de nouvelles : « Là où je suis né ». Toutes les écoles ont reçu l'ouvrage, ainsi que les partenaires.

- **CB, Murat** : L'année dernière, il y a eu notamment une résidence avec Dominique Paquet, projet soutenu et co-construit avec la DRAC. C'était pour les troisièmes pendant une semaine, au collège. Ils n'ont pas eu d'autres cours, ou très peu et c'était absolument extraordinaire. Dominique Paquet est également intervenue au club lecture de la bibliothèque. ça a été une chouette rencontre qui a permis aux adultes de découvrir le théâtre jeunesse contemporain. Une découverte et un choc. Parce qu'il y a des textes forts, violents, y compris les textes de Dominique Paquet. Cela en a déstabilisé pas mal, et a permis de faire découvrir des textes qui ne sortent jamais.

- **SM, Valuégols** : Nous allons accueillir une auteure/illustratrice en mai-juin-juillet 2016 grâce à la Médiathèque du Conseil départemental : Elis Wilk. C'est l'opportunité de créer à nouveau une dynamique au sein de la bibliothèque, de la commune, de rassembler des gens différents, des générations, surtout que cette auteure a un projet intergénérationnel. Cela m'intéresse beaucoup.



© DR

Atelier « graffitis » avec l'artiste cantalien Charlie Teulade sur le mur face à la Médiathèque de Neuvéglise.

### IMPLIQUER LE PUBLIC

- **SB, Saint-Cernin** : Pour notre salon du polar, tous les habitants peuvent s'impliquer en participant au concours de la « page 15 », même si on n'est pas un grand lecteur ! Pendant les TAP, les élèves de l'école primaire réalisent la décoration thématique de la salle des fêtes. D'autres activités autour du polar leur sont proposées : création d'un Cluedo géant à partir du plan de l'école, lectures de nouvelles policières, énigmes policières. Les collégiens participent à un concours de nouvelle policière. Les prix des concours seront remis le jour du salon. Pendant les TAP, les enfants ont déjà réalisé des marque-pages que je distribue tout au long de l'année pour faire connaître la médiathèque.

- **SM, Valuégols** : Au salon « Plaisir de lire », les enfants passent par des ateliers. L'idée, c'est de leur montrer toutes les possibilités, assez grandes et diversifiées autour du livre, de la lecture et de l'écrit comme objets de plaisir, de créativité et pas seulement des outils d'apprentissage. C'est l'occasion de découvrir, d'expérimenter, et on espère que cela poussera chacun à approfondir par lui-même, à être curieux. Le Salon a été un bon support d'animation de TAP, notamment pour la réalisation d'affiches de présentation des ateliers et d'affiches pour donner le goût de lire exposées pendant le salon, ça rend les enfants acteurs et ça fait un lien, un écho avec la manifestation.

- **JJ, Vitrac** : Les élèves de l'école viennent régulièrement au relais-lecture choisir un livre parce que certains, on le sait, ne viennent pas d'eux-mêmes, donc c'est prendre l'habitude... et petit à petit, espérer qu'ils viennent en dehors du temps de l'école. Quand les gens viennent à la poste, qu'ils sont avec

### 7 BIBLIOTHÈQUES INTERVIEWÉES, EN BREF...

**Vitrac** : 300 habitants et 100 de plus l'été. Agence postale, relais-lecture : 10h d'ouverture. 1 salariée.

**Valuégols** : 560 habitants. Médiathèque municipale : 20h d'ouverture. 1 salariée à temps partagé avec l'Agence postale communale.

**Saint-Cernin** : 1120 habitants. Médiathèque municipale : 20h d'ouverture. 1 salariée à mi-temps.

**Murat** : 2000 habitants. Médiathèque municipale : 25h d'ouverture ; 1 salariée à temps plein.

**Riom-ès-Montagnes** : 2700 habitants. Médiathèque municipale : 25h d'ouverture. 1 salariée à temps plein + 1 salariée à mi-temps.

**Neuvéglise** : Communauté de Communes Pierrefort-Neuvéglise, 4000 habitants, 13 communes. 2 Médiathèques communautaires : 20h d'ouverture chacune, en complémentarité et réseau + 2 bibliothèques et 4 relais-lecture. 1 salariée à temps partiel pour Neuvéglise.

**Massiac** : Communauté de Communes, 4000 habitants, comprenant Massiac (1800 habitants) et 14 communes (de 27 à 335 habitants). Médiathèque intercommunale : 25h d'ouverture + 11 points Relais-lecture. 1 salariée à temps plein + 1 mission ponctuelle de médiatrice du livre en lien avec le projet culturel de la Communauté de communes.

## LE « CANTAL INVITE... »

Depuis 2015, l'ACAL organise la tournée d'un auteur reconnu, sur une semaine de septembre et sur différentes bibliothèques du département, pour finir dans un lieu symbolique

et festif. En mutualisant les frais d'accueil et de rémunération, cette action profite à toutes les échelles de bibliothèques et à tous les publics. En 2015, nous avons eu le plaisir d'accueillir Serge Joncour et nous attendons Marie Nimier pour 2016.



### UN MOT DE SERGE JONCOUR

« Vous dire que c'était un enchantement... Alors ça, voilà bien qui rassure de voir des êtres aussi investis et actifs, c'est bien le signe que la lecture, la littérature ce n'est pas une affaire perdue, tant de relais sont là, et plein d'entrain, d'envies. Bravo encore pour votre initiative, j'espère que vous la ferez durer et vivre, avec d'autres, d'autant que le Cantal est un territoire exceptionnel. Vivifiant. »

SERGE JONCOUR

leurs enfants, maintenant, ils les laissent plus facilement choisir un livre. J'essaie à chaque fois de parler des livres, des retours que j'ai eus, les lecteurs sont d'ailleurs invités à laisser leur avis sur une fiche. Il y a aussi des gens qui viennent emprunter un livre sans avoir besoin d'aller à la poste. L'un amène l'autre. Par ailleurs, la commune de Vitrac est sur Facebook, j'ai proposé de gérer la page pour toute la commune, et j'en profite pour mettre en valeur un livre qui est actuellement au relais lecture, à peu près tous les 15 jours.

- **NB, Massiac** : Nous faisons tourner en ce moment le Petit salon de curiosités littéraires de Mylène Carreau, de la Cie Les Dam'Oiselles. Il s'agit de faire participer les usagers à la création d'une œuvre collective, une invitation au plaisir d'écrire, dans divers endroits du territoire. Ce projet a été initié pour mettre en réseau la Médiathèque de Massiac avec les Relais lecture. La démarche a déjà touché de nombreuses personnes, avec un réel attrait par l'installation artistique du petit salon et les propositions d'écriture. Il y a même eu des échanges épistolaires intergénérationnels, encadrés et spontanés ! Des enfants sont également revenus voir le petit salon avec leurs familles qui ont pris un abonnement à la médiathèque.

- **FL, Neuvéglise** : Nous avons mis en place un atelier d'écriture avec l'écrivain Sylvie Baron, qui a profité à des participants allant de 14 à 78 ans,

aux profils aussi divers que variés. L'idée était de travailler l'écriture sous la forme d'une interview, aller chercher des récits d'autrefois autour de la vie quotidienne, de la vie sociale, des anciens métiers ou encore des outils utilisés sur le territoire. Ces anecdotes d'antan et poèmes ont été édités en livre de 285 pages, par les éditions du Bord du Lot.

### CONSTRUIRE ENSEMBLE

- **NB, Massiac** : A Massiac, il y a un partenariat très fort entre les différents services communautaires: Médiathèque, Relais Petite Enfance, Ecole de musique... avec des réunions d'équipes régulières. De plus les projets de la médiathèque

s'inscrivent dans la dynamique du projet éducatif local qui rassemble toutes les actions du territoire en lien avec la jeunesse. C'est vraiment stimulant. Nous avons également la chance d'avoir une bonne libraire, qui fait partie du réseau LIRA, réseau important de libraires indépendants d'Auvergne. On propose des animations et des services en lien avec les Points Relais Lecture et on cherche avec eux des astuces pour toucher les publics isolés. On s'appuie aussi sur les associations locales.

- **CB, Murat** : Je travaille avec beaucoup de partenaires et j'organise des événements dans différents lieux de Murat, je m'exporte. Il y a eu, par exemple, pour des lectures, soirées jeux, expositions : la salle d'honneur de la mairie, un salon de thé,

Itinérance du poète malgache Raharimanana sur le territoire de Massiac, dans le cadre d'un chantier de création porté par Athéror (scène nomade de production et de diffusion Nantes-Saint-Nazaire).



une galerie d'art, un restaurant, un gîte d'étape, un musée, le foyer de la maison de retraite, le cinéma, un bar à vin, des cafés, le hall de la gare, et prochainement les commerces de la ville. J'ai même organisé, il y a quelques années, avec ma collègue de la bibliothèque du CE de la SNCF Aurillac un atelier d'écriture dans le train entre Murat et Aurillac ! Ces lieux sont autant de partenaires (généralement non financiers), qui relaient l'information et permettent d'aller à la rencontre d'un public plus large. L'enthousiasme avec lequel la médiathèque est généralement accueillie est un vrai encouragement à continuer ces animations hors les murs !

- **DM, Riom** : Depuis 2009, on n'a plus de chargé de mission culture sur le territoire et on se sent orphelin... C'est un partenaire naturel avec lequel échanger, avoir une vision du territoire, pour aller plus loin sur un programme diversifié, pluridisciplinaire. Après, on peut aussi trouver de nouveaux partenaires et intervenants en discutant avec les lecteurs. Quand on n'a pas de réseaux permanents, on saute sur l'opportunité, selon les spécificités de chacun. Un ancien libraire a ainsi été amené à animer un atelier d'écriture mensuel, et cela fonctionne depuis 2003 réunissant fidèles et occasionnels.

- **SB, Saint-Cernin** : J'essaie de travailler avec des associations (notamment Lire et Faire Lire), l'école et le collège, mais aussi

avec toutes les compétences des personnes qui habitent la commune, auteur, illustrateur, documentaliste.... Par exemple, cette documentaliste qui travaille à Aurillac s'occupe de l'opération « coups de cœur » avec les 3<sup>e</sup>/2<sup>de</sup> sur le Cantal. Ensemble, on a mutualisé l'accueil d'un écrivain invité au salon du polar. Elle habite Saint-Cernin et du coup, c'est un échange beaucoup plus facile pour moi, pour aller au-delà de la commune. Pour la Communauté de communes, c'est une relation d'élus, il y a d'autres enjeux. Il faut qu'il y ait une vraie volonté d'élus de travailler ensemble.

- **JJ, Vitrac** : Je fais aussi partie de l'association « Culture et patrimoine » de Vitrac, et de l'association des parents d'élèves. Sur le terrain, cela a permis plus d'échanges, de possibilités et de mettre en œuvre certains projets, idées. On essaie en effet de mutualiser les forces de chacun. ■

### POUR ALLER PLUS LOIN

• **ACAL**: <http://acalcantal.blogspot.fr/>

• **Médiathèque du Conseil départemental** : <http://culture.cantal.fr/index.php>

• **Vitrac** : <https://www.facebook.com/vitrac15/>

• **Plaisir de Lire** : <http://plaisir-de-lire-valuejols.blogspot.fr/>

## LES DISPOSITIFS ÉVOQUÉS DE LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL

(services Médiathèque et Développement culturel)

- **Une artothèque** : service proposé à l'égal des autres services (bibliothèque, ludothèque, discothèque, vidéothèque et expositions). Elle permet, pour chaque bibliothèque le souhaitant, d'exposer des œuvres

d'art originales sous forme d'expositions thématiques ou à la carte, mais aussi de prêter ces œuvres aux particuliers ou institutions.

- **Un salon du livre et de l'illustration jeunesse itinérant** : Cette action culturelle rassemble les métiers du livre : auteurs, illustrateurs, libraires, bibliothécaires, mais aussi galeristes ou comédiens. Le principe d'une manifestation itinérante accueillie par les communes du département permet de toucher une population qui ne se déplacerait pas

forcément, et de ne pas privilégier une commune ou une zone géographique.

- **Une résidence annuelle d'auteur/illustrateur pour la jeunesse** : dans le prolongement et la continuité du Salon départemental du livre et de l'illustration jeunesse, également itinérante dans un souci de proximité avec tous les enfants cantaliens. L'objet est la réalisation, en immersion sur le territoire, d'un album jeunesse inédit, mais également l'organisation d'ateliers de pratiques artistiques

en direction du public (y compris scolaire).

- **Des manifestations d'envergure départementale** : Festival Hibernarock (festival de musiques actuelles), mois du film documentaire, festival départemental de lectures musicales « Par monts et par mots », Jours de danse(s), opération Premières pages ...

• Ces dispositifs sont accessibles à toutes les bibliothèques du Cantal.

ARNAUD SAEZ  
Directeur du réseau des médiathèques  
de la ville de Montluçon  
Vice-trésorier du groupe Auvergne



JOSIANNE DEL MAZO  
Responsable du SUDOC-PS et du Plan  
de conservation partagée en Auvergne,  
Bibliothèque Clermont-Université



# Le plan de conservation partagée en questions

Au fil des années, le plan de conservation partagé en Auvergne est devenu un outil efficace non seulement pour développer le partenariat entre bibliothèques mais aussi pour les valoriser en direction des décideurs et du public.

## • En quoi consiste le plan de conservation partagée (PCPP) ?

L'objectif est de mettre en place une coopération au niveau régional pour la conservation et l'élimination concertée des collections de périodiques papier avec des bibliothèques « Pôles de conservation » et des bibliothèques « Pôles associés ».

Dans un premier temps, le Centre régional (CR) du SUDOC-PS recense les collections de périodiques papier des bibliothèques d'Auvergne adhérentes au SUDOC-PS et les signale dans le catalogue du SUDOC.

L'objectif n'est pas de conserver l'intégralité d'un titre mais la partie de collection localisée en Auvergne. Les titres sont choisis par le CR et l'établissement de conservation. Les lacunes dans les collections sont très détaillées afin que les bibliothèques du réseau SUDOC puissent les identifier et les compléter par des dons.

Ensuite, chaque établissement « Pôle de conservation » qui entre dans le PCPP signe avec le Centre régional une convention (accord-cadre) à laquelle est jointe une annexe comportant la liste des périodiques avec leurs états de collection. Les titres sont choisis par le CR et l'établissement de conservation.

## • Quels sont les partenaires sollicités pour participer au PCPP ?

Les bibliothèques rattachées au CR dont les collections localisées et à jour dans le SUDOC-PS ont un intérêt scientifique ou

patrimonial. L'implication des gestionnaires de périodiques est primordiale et l'accord des tutelles indispensable.

## • Quelle est la genèse de ce projet et comment fonctionne-t-il ?

L'édition électronique de nombreux titres scientifiques a parfois entraîné l'élimination « sauvagement » de la collection de périodiques papier sans vérifier si l'accès offert aux collections rétrospectives était pérenne.

Partant de ce constat, le CR a lancé en 2009, le plan de conservation pour l'Auvergne (sous l'acronyme PCAuv) soutenu par le Directeur de la BCU, les instances universitaires et l'État par l'intermédiaire de l'ABES.

Porté dans sa phase 1 sur les périodiques scientifiques universitaires, il a évolué à partir de 2011-2012, vers les collections d'instituts ou d'établissements spécialisés dans une thématique précise (Ecole Nationale d'Architecture, Institut de botanique (UNIVEGE), IFMA, Institut national de la formation de la police nationale, Service régional de l'Archéologie (DRAC Auvergne), etc.).

Une étroite collaboration a été instaurée entre les différentes BU de la Bibliothèque Clermont Université (BCU) et ces établissements pour l'échange des collections, la conservation partagée et l'accès à la documentation.

Afin de créer des liens entre les bibliothèques scientifiques et les bibliothèques territoriales, le PCPP devait s'inscrire dans une politique régionale de conservation.

À partir de 2013, le CR s'appuie sur des bibliothèques pour qui la conservation est quasi systématique : Les Archives (Cantal, Allier), les musées (Museum Henri-Lecoq).

Les collections patrimoniales, notamment celles qui sont recensées par le *BIPFPIG* font l'objet d'attention particulière, mais toutes les collections patrimoniales des bibliothèques publiques de la région ont vocation à entrer dans le plan de conservation partagée. Actuellement seule la Médiathèque de Montluçon répertorie ses collections patrimoniales dans le PCAuv.

- **Selon vous, quels sont les gains attendus par les différents partenaires ?**

Pour les établissements : une plus grande visibilité de leurs fonds documentaires et la valorisation de leur établissement au niveau régional et national.

Pour les politiques : le schéma d'une politique régionale d'aménagement des ressources documentaires (économie de place, économie budgétaire, assurance d'un traitement scientifique fiable des collections).

Et puis, tout simplement pour les bibliothécaires, une reconnaissance de leur métier et de leur savoir faire en matière de gestion documentaire au quotidien et la possibilité de tisser des liens avec d'autres collègues d'établissements qui sont dans la même thématique mais pas forcément dans la même ville ou le même département.

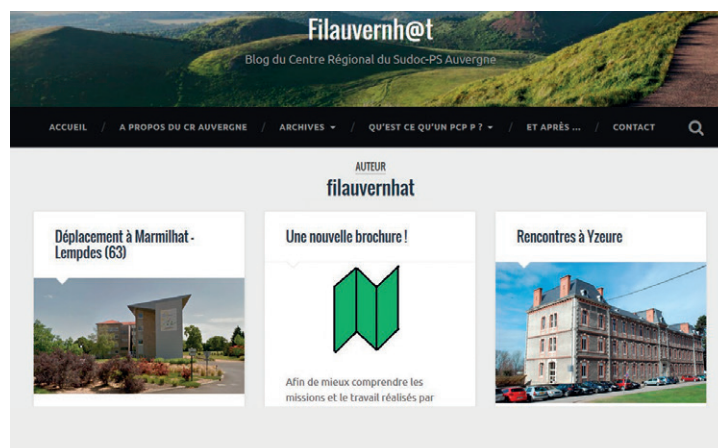
- **Et pour les usagers ?**

Une meilleure connaissance des richesses documentaires de leur région et l'accessibilité à des ressources pérennes par leur localisation dans le SUDOC-PS et dans le PCAuv.

- **Au-delà de la conservation des titres, quel intérêt envisagez-vous à ce type de partenariat ?**

Les relations humaines sont le socle fondateur du PCAuv. Le CR pilote mais sans les personnes gestionnaires des périodiques, il ne peut pas « bâtir » le PCP. Pour moi ces relations humaines sont primordiales mais aussi tellement enrichissantes !

La signature d'une convention pour le PCAuv met en relation des responsables universitaires, politiques, culturels et par le rapprochement entre ces différents acteurs institutionnels, d'autres collaborations voient le jour. Je pense par exemple à la signature d'une convention de mise à disposition des documents entre la Ville de Montluçon et l'Université – Chaque lecteur inscrit dans l'un des deux réseaux a accès gratuitement à



Blog « Filavernh@t – Blog du Centre régional du SUDOC – PS Auvergne »

l'autre réseau. Par ailleurs, le PCAuv va faciliter l'organisation d'un plan de numérisation, grâce à la connaissance et au signalement des collections qu'il permet.

- **Quels axes de développement pour ce projet ?**

Il y a encore beaucoup de bibliothèques localement dont les fonds patrimoniaux restent dans l'ombre et la poursuite du plan au niveau local est primordiale.

Cependant, le PCAuv devra s'élargir dans quelques années vers un contexte de réseau documentaire à l'échelle de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. La mutualisation des collections papier au niveau de la grande région ne pourra se faire qu'avec un service de prêt entre bibliothèques (PEB) efficient. Une réflexion sur la conservation papier est déjà en cours au niveau national avec le CTLES pour sauvegarder ce patrimoine national.

Une autre problématique a surgi : comment et qui doit conserver le document électronique qui se substitue au document papier. Vu les coûts prohibitifs, il sera difficile de mettre en place un plan de conservation des périodiques électroniques au niveau régional.

- **Conclusion :**

Ce plan, synonyme de synergies, permet la rationalisation, la valorisation des fonds à l'échelle d'un territoire et assure à tous les usagers le meilleur accès possible aux revues et journaux conservés en région. A ce jour 23 conventions pour le PCPP ont été signées en Auvergne et 3300 titres de périodiques avec des états de collection détaillés sont répertoriés dans le catalogue du SUDOC. ■



DELPHINE FANGET  
Directrice de BibliAuvergne



MICHÈLE RENARD  
Directrice adjointe de BibliAuvergne



# BibliAuvergne: au service des bibliothécaires!

**BibliAuvergne est l'un des douze Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB). Pendant des dizaines d'années, les techniques de traitement documentaire ont été au cœur de la formation initiale et continue des bibliothécaires : catalogage et indexation ont longtemps servi de repères identitaires à la profession.**



**A** la constitution et au traitement des collections se sont ajoutés par la suite de nouveaux thèmes de formation plus orientés vers les publics, comme par exemple l'action culturelle, la médiation numérique ou l'écriture web. Les mutations rapides de l'environnement et des outils professionnels ont rendu la formation plus que jamais nécessaire.

## DES LIENS HISTORIQUES

Le CRFCB Auvergne, service commun interuniversitaire rattaché à l'Université Blaise-Pascal, a été créé en 1987. En 1991, il s'installe dans les locaux de l'Université Blaise-Pascal, sur le site Carnot et se dote d'un centre de documentation. En 2013, il prend le nom de BibliAuvergne et déménage sur le site Gergovia.

En plus des stages de formation continue et de la préparation des concours d'État, il propose jusqu'en 1994 une préparation au Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB), alors lié au recrutement sur titre des personnels municipaux.

Instaurés en 1991, les nouveaux statuts de la filière culturelle des personnels territoriaux privilégient les diplômes universitaires de niveau Bac + 2 et annoncent la fin du mythique CAFB au terme des mesures transitoires<sup>1</sup>. Afin de remplir les conditions requises pour un reclassement, quatre-vingts collègues de la région, déjà titulaires de l'option médiathèques publiques, s'inscrivent pour un deuxième CAFB et sont répartis selon les quatre spécialisations proposées : jeunesse, image, musique et patrimoine.

<sup>1</sup> Pavlidès, Christophe. Entre représentation identitaire et mythologie d'une profession : le CAFB. Bibliothécaire, quel métier? sous la dir. de Bertrand Calenge, Paris, Ed. du Cercle de la librairie, 2004, p.151-161

Au terme de ces années de transition, à l'initiative de la directrice du CRFCB Auvergne de l'époque, Anne-Marie Demadre, et avec le soutien d'une équipe de professionnels, a été habilité dès 1994 au sein de l'UFR Lettres un nouveau diplôme professionnel à Bac + 2 : le DEUST métiers du livre. A l'image de l'ancien CAFB, il comprenait plusieurs options : jeunesse, image, musique, patrimoine, édition et librairie. Par la suite, le DEUST est devenu Licence IUP puis licence professionnelle « gestion et mise à disposition de ressources documentaires ». L'offre de l'UFR LLSH s'est étoffée, avec une licence « arts, parcours culture et patrimoine, métiers du livre et du multimédia » et deux masters : « conduite de projets culturels » et « création éditoriale des littératures générales et de jeunesse ». Les liens pédagogiques entre le département et le CRFCB ont toujours été très forts et sont encore réaffirmés aujourd'hui : BibliAuvergne participe aux enseignements ; il est l'interlocuteur privilégié des étudiants inscrits en formation continue dans la filière livre du département Métiers de la culture ; son offre est accessible librement à tous les étudiants de ce département ; des stages de formation continue sont inscrits dans la maquette de la Licence professionnelle ; des cycles de conférences sont organisés à destination des publics étudiant et professionnel ; enfin

BibliAuvergne est associé étroitement à la réflexion sur l'évolution de ces formations universitaires à l'horizon 2017.

### UNE OFFRE DE STAGES PENSÉE EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE

BibliAuvergne propose chaque année une trentaine de stages, conférences, journées d'étude et voyages professionnels à destination d'un public large de personnes intéressées par les métiers de la culture.

Depuis sa création, le CRFCB mêle les publics dans chacune de ses formations : toutes sont accessibles aux personnels d'État ou de la fonction publique territoriale, aux étudiants, personnes en reconversion professionnelle, etc. D'abord entièrement gratuite pour tous les publics, cette offre est devenue payante à partir de 2009 pour les collectivités territoriales, hormis certaines actions subventionnées par la DRAC. Malgré cela, les personnels de la fonction publique territoriale restent une part essentielle du public des actions de formation.

Dès le début, le CRFCB a travaillé étroitement avec les acteurs culturels du territoire : aujourd'hui, BibliAuvergne a pour partenaires des associations professionnelles telles que l'ABF, l'ABLF (Association des bibliothécaires du Livradois-Forez), LIRA (Libraires indépendants de la région Auvergne)... et étudiantes (Les Hauts-parleurs, ALTO...), des réseaux de médiathèques, des médiathèques départementales, notamment celle du Puy-de-Dôme, le Transfo, agence culturelle régionale, mais aussi le Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand, le CNFPT...

Cette ouverture et cette capacité à s'adapter avec réactivité est précieuse dans le contexte actuel de restriction budgétaire qui nécessite de rationaliser au mieux l'offre de formation pour en partager les coûts et accueillir le plus largement possible les publics à l'échelle du territoire auvergnat.

### UNE PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ÉTAT EN RÉSEAU

Le CRFCB Auvergne assure une mission historique de préparation des concours d'État. Avec le soutien de professionnels de la Bibliothèque Clermont Université et de médiathèques environnantes, il propose une préparation sur place aux différents concours d'État et, depuis deux ans, aux concours de la fonction publique territoriale pour les externes (les internes relevant du CNFPT).

Depuis 2007, il participe à la plateforme de préparation des concours à distance, portée par le réseau des CRFCB avec le soutien de l'Enseignement supérieur. Si le faible nombre de postes proposés à l'État comme dans les collectivités territoriales fragilise les préparations sur place de BibliAuvergne, son investissement dans le dispositif national de préparation des concours à distance lui permet de maintenir une offre et de participer activement à la réflexion sur les problématiques liées aux concours telles que posées par Yves Alix, directeur de l'ENSSIB, dans un article récent<sup>2</sup>.

### BIBLIAUVERGNE, L'UN DES DEUX CRFCB À ORGANISER LA FORMATION D'AUXILIAIRE DE BIBLIOTHÈQUE DE L'ABF

D'abord assurée par des bibliothécaires militants de l'Allier, la formation d'auxiliaire de bibliothèque est organisée par le CRFCB Auvergne depuis 1990, grâce à une convention avec le groupe régional ABF et à la motivation sans faille des professionnels enseignants. Le besoin était réel, comme en témoignent les chiffres de départ : une soixantaine de candidats et quarante-cinq lauréats en 1991 ! Longtemps importants, les effectifs se sont stabilisés autour d'une vingtaine depuis le début des années 2000. Cette baisse peut s'expliquer par les restrictions budgétaires actuelles des collectivités territoriales et aussi par la professionnalisation progressive du réseau auvergnat : cinq cent quatre-vingts auxiliaires de bibliothèque ont été formés pendant les vingt-cinq dernières années !

Longtemps seul CRFCB à prendre en charge la formation ABF pour son territoire, BibliAuvergne a été rejoint en 2014 par Mediad'Oc, pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. L'équipe du CRFCB s'investit fortement dans l'organisation de cette formation qui nécessite un suivi minutieux et attentif. Mais le retour positif qui en est fait par les acteurs locaux démontre la pertinence du choix initial.

Reconnue au niveau du territoire auvergnat, cette formation joue aussi un rôle moteur dans l'émergence de nouveaux projets de formations universitaires de type diplôme d'université, soucieux de répondre à des besoins exprimés, de valoriser les expertises et les compétences locales, ainsi que les collections.

L'activité de BibliAuvergne se caractérise donc par un attachement à des choix initiaux forts, notamment le lien étroit avec la formation initiale universitaire et l'ouverture aux partenaires culturels de la région. Sa capacité à s'adapter à des situations parfois difficiles a suffisamment démontré que ce CRFCB a toute sa place dans le paysage national et qu'il est un allié précieux pour les projets novateurs dont le territoire est riche. ■

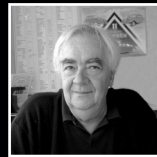
<sup>2</sup> Alix, Yves. La formation des professionnels des bibliothèques aujourd'hui. *Ar(ables)ques*, n°81, 2016, p. 4-5



## PARTICIPEZ AU 7<sup>e</sup> GRAND PRIX LIVRES HEBDO DES BIBLIOTHÈQUES FRANCOPHONES



Après David Foenkinos en 2015,  
Claude Ponti est le président du jury 2016



Claude Ponti,  
président du  
jury



Dominique  
Deschamps,  
directrice du  
réseau des  
médiathèques  
de Plaine  
Commune  
(lauréat 2015)



Pierre-Yves  
Cachard,  
directeur  
de la  
Bibliothèque  
universitaire  
du Havre



Damian  
Elsig,  
directeur  
de la  
Médiathèque  
Valais (Suisse)



Cécile  
Boyer-Runge,  
P-DG des  
éditions  
Robert  
Laffont



Samuel  
Chauveau,  
directeur de  
la librairie  
Bulle  
(Le Mans)



Claude  
Poissenot,  
sociologue,  
Université de  
Lorraine



Fabrice  
Piault,  
rédacteur en  
chef de *Livres  
Hebdo*



Véronique  
Heurtematte,  
chef de la  
rubrique  
bibliothèque à  
*Livres Hebdo*

Retrouvez toutes les informations et les modalités  
d'inscription sur [livreshebdo.fr](http://livreshebdo.fr)

Renseignements : Marion Muller, [mmuller@electre.com](mailto:mmuller@electre.com) - 01 44 41 28 54

Avec la participation de



Et le soutien de



# PRIX SORCIÈRES 2016

Afin de faire connaître les livres qui sont le fruit d'un véritable travail de création, les libraires de l'ALSJ créent les Prix Sorcières en 1986 et s'associent aux bibliothécaires jeunesse de l'ABF en 1989. Symbole de complémentarité de deux métiers avec des libraires et des bibliothécaires qui ont du flair pour débusquer des livres hors-pair! Des livres qui ne laissent pas indifférents, qui aident à se construire en toute liberté, en toute curiosité.

Depuis la création des Prix Sorcières, il y a 30 ans! des illustrateurs de renom nous font l'honneur de créer le visuel des Prix : Zaï, François Roca, Joëlle Jolivet, Laurent Corvaisier, Pef, Mathis, Antoine Guilloppé, Janik Coat, David Merveille, Christian Voltz, Delphine Jacquot... Et en cette année 2016, c'est tout le talent de Marc Pouyet qui s'exprime dans la mise en scène des six livres primés.

## TOUT-PETITS

**C. Dreyfuss**

*Pomme, pomme, pomme*

Éd. Thierry Magnier  
– 11,90 €



C'est l'histoire d'une belle pomme rouge dans un pommier. Une

pomme toute simple, qui tombe de l'arbre, « poum poum poum Tombée », se fait croquer par un gourmand qui confiera le trognon et sa graine à la pluie. Mais qui sait? Il se peut que d'une petite graine ainsi abandonnée se perpétue le cycle de la nature... Avec un graphisme épuré et très contrasté, cet album magnifique est idéal pour les tout-petits. Une histoire, presque une comptine, à relire encore et encore pour s'amuser à jouer avec les sons, pour ravir les petites oreilles et leur faire découvrir la musique des mots.

## ALBUMS

**F. Marais**

*Yasuke*

Éd. Les fourmis rouges  
– 16,50 €



Frédéric Marais nous conte l'histoire vraie de Yasuke, un

enfant noir né au pied du Kilimandjaro, un enfant sans nom, isolé, vivant avec les animaux, marqué comme eux. Un jour, il part à la recherche d'un nom. Il marche, rencontre la mer, un bateau sur lequel il travaille, navigue des années, mais il n'a toujours pas de nom. Et puis le bateau arrive dans un pays inconnu. L'équipage débarque et tous sont emmenés auprès du puissant et redouté seigneur Oda Nabunaga qui n'a jamais vu d'homme noir. Il est impressionné par les qualités physiques du garçon et le prend sous

sa protection, le confiant à un maître d'armes. Le garçon sans nom devient un combattant redouté, fidèle au seigneur qui le nommera samouraï. Il prendra alors comme nom Yasuke. C'est ainsi qu'un esclave venu d'Afrique devint samouraï, le seul samouraï noir. Ogres, noirs, bleus éclairés de blanc donnent force à cet album, avec quelques clins d'œil à Hokusai. Magnifique.

## PREMIERES LECTURES

**J. Goldstyn**

*L'Arbragan*

Éd. La Pastèque – 16 €



Ça commence avec la perte d'un gant : celui d'un petit gars original et solitaire qui trouve refuge dans un vieux chêne nommé Bertolt. Le lien entre l'enfant et l'arbre est si fort que

l'illustrateur l'a affublé d'un béret en forme de gland. De son poste d'observation, ce gamin domine son village et ses habitants qu'il dépeint de façon savoureuse tout en posant un regard avisé et tendre sur la nature qui l'environne. Mais alors que le printemps a redonné aux arbres leurs feuilles, celles de Bertolt se font attendre. Que faire quand un arbre, son arbre, meurt?... La réponse est à lire dans cet album, mais sachez d'ores et déjà que le gant de départ aura son importance, grâce à l'imagination géniale et émouvante de ce gamin. À l'instar de son personnage, *L'Arbragan* est un ouvrage qui nous fait prendre de la hauteur. Il nous offre, avec beaucoup de poésie et de tendresse tant dans l'illustration magnifique que dans le texte, de nouvelles perspectives sur des thèmes forts : la différence, la solitude, la mort, le temps qui passe... Superbe!

## ROMANS JUNIOR

**M. Morpurgo**

*Le Mystère de Lucy Lost*

Éd. Gallimard Jeunesse  
– 15,50 €



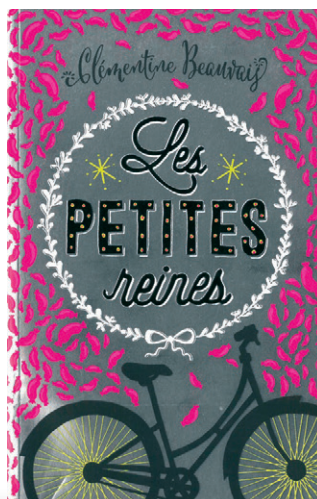
1915. Un père et son fils découvrent une petite fille livrée à elle-même sur



Affiche mettant en scène les livres primés en 2016, illustrée par Marc Pouyet.

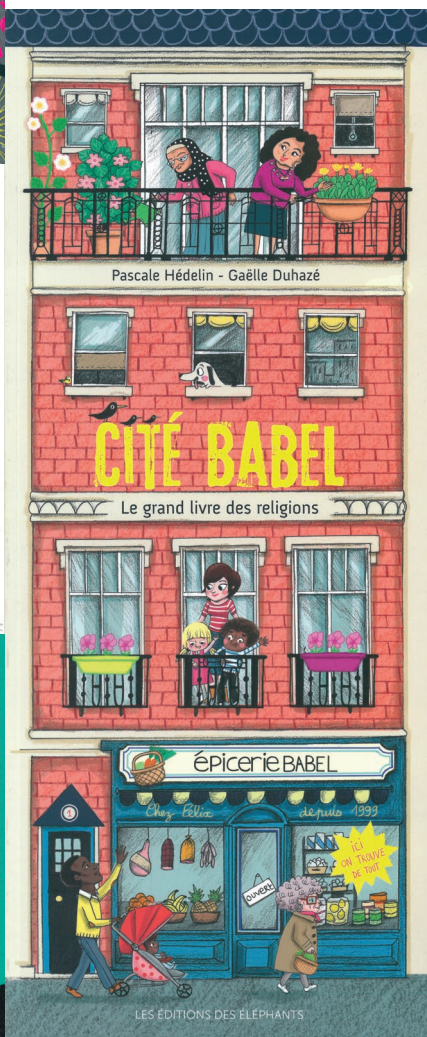
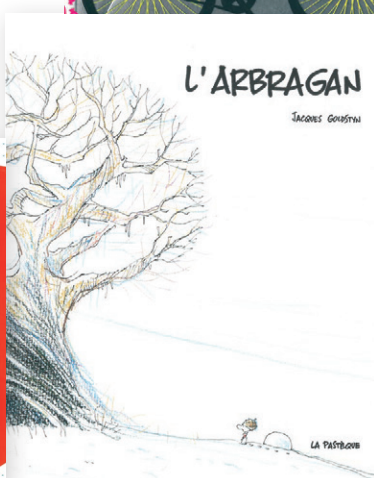
# PRIX SORCIÈRES

## Livres primés en 2016



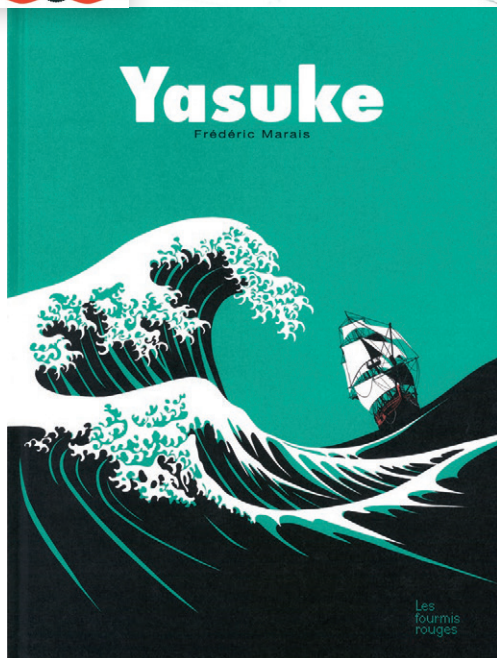
**C. Beauvais**  
*Les Petites reines*  
Éd. Sarbacane – 15,50 €

**J. Goldstyn**  
*L'Arbragan*  
Éd. La Pastèque – 16 €



**P. Hédelin,  
G. Duhazé**  
*Cité Babel*  
Éd. des Éléphants  
– 16,50 €

**C. Dreyfuss**  
*Pomme,  
pomme, pomme*  
Éd. Thierry Magnier  
– 11,90 €



**F. Marais**  
*Yasuke*  
Éd. Les fourmis rouges  
– 16,50 €

**M. Morpurgo**  
*Le Mystère de Lucy Lost*  
Éd. Gallimard Jeunesse – 15,50 €



une île déserte. Muette, l'enfant va être accueillie à bras ouverts au sein de la famille qui fera tout ce qu'elle pourra pour l'aider à se rétablir. Mais la fillette semble avoir oublié ce qui lui est arrivé et ne recouvre pas l'usage de la parole. Parallèlement l'auteur nous emmène alors de l'autre côté de l'océan Atlantique dans le quotidien d'une enfant, Merry, dont le père est parti à la guerre. Elle s'apprête à le rejoindre avec sa maman, à bord du flamboyant Lusitania, le Titanic anglais qui finira coulé par un sous-marin allemand. Vous l'aurez compris, il s'agit de la même petite fille, avant et après le terrible naufrage. On halète avec elle, on a froid dans cette eau glacée, on a peur, perdu avec elle dans l'océan. Et avec elle aussi, on reprend goût à la vie, on recommence à aimer. Un naufrage, une perte, une adoption, une histoire d'amour et l'aventure d'une reconstruction... Michael Morpurgo signe ici un de ses plus beaux romans, dont la trame lui a été inspirée par la vie de sa grand-mère. Très touchant, absolument passionnant, construit et écrit d'une manière admirable, il est à offrir dès onze-douze ans, aux pré-ados qui n'ont pas froid aux yeux.

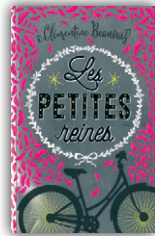
## ROMANS ADO

**C. Beauvais**

### *Les Petites reines*

Éd. Sarbacane

– 15,50€



Pour la troisième année consécutive, Mireille Laplanche est élue

« Boudin de l'année » sur une page Facebook créée par un de ses camarades. Être vue comme moche et subir les railleries les plus ignobles, elle en a l'habitude. Ses deux compagnes d'infortune sur le podium de l'ignominie ont, elles, beaucoup plus de mal à encaisser ce classement de mauvais goût... Mireille, Hakima et Astrid ne se connaissent pas encore mais vont vite se découvrir d'autres points communs inattendus et prendre les choses en mains. Ensemble, et chacune pour une bonne raison, elles décident d'effectuer un voyage en vélo jusqu'à Paris pour se rendre à la garden-party du 14-Juillet de l'Élysée. Financement du voyage : à chaque étapes elles vendront... du boudin ! Le périple sera un peu long et fatiguant, mais riche en rencontres... Rares sont les romans qui nous font rire aux éclats (vraiment !) et qui nous émeuvent à la fois.

Ces petites reines sont hilarantes d'intelligence et nous embarquent avec elles dès la première page. Une grande réussite qui fait réfléchir sur le culte de l'apparence, la course à la célébrité (éphémère), aux dérives des réseaux sociaux, notamment quand ils sont utilisés pour nuire à autrui. Ici c'est l'humour, la solidarité et la capacité à développer un regard critique sur le monde qui sont mis en avant. L'écriture génialissime de Clémentine Beauvais fait de chaque phrase un pur délice mâtiné d'humour grinçant et d'autodérision. Un *road-trip* décapant, un grand roman !

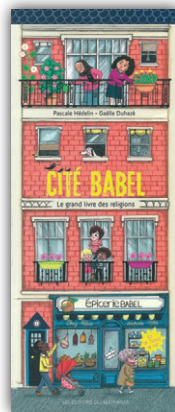
## DOCUMENTAIRES

**P. Hédelin, G. Duhazé**

### *Cité Babel*

Éd. des Éléphants

– 16,50€



*Cité Babel*, c'est un album en forme d'immeuble, dont la maquette est découpée en quatre parties. Au troisième

étage, une famille musulmane ; au deuxième une famille juive ; au premier une famille catholique ;

et au rez-de-chaussée la fameuse épicerie de Monsieur Félix qui lui ne croit en rien et voit défiler tout le monde dans sa boutique : les familles déjà citées, mais aussi des hindouistes, des bouddhistes... On suit alors le quotidien des uns et des autres, qui s'écoule en douceur au fil des mois et des saisons, rythmé par le ramadan, la fête de Pâques, Hanoukka, voire Halloween. On partage avec tous ces habitants les grands moments de la vie – naissances, anniversaires, mariages, funérailles – en même temps que nous sont expliqués les rites qui s'y rattachent. C'est l'occasion pour les jeunes lecteurs de découvrir – avec respect et sans manichéisme – les différentes fêtes, les fondements et les traditions de ces trois grandes religions, d'observer les différents modes de vie et de noter tous les points communs de ces diverses croyances – le texte est accessible, instructif et pédagogique tout en restant très vivant (un exploit, non ?) Les illustrations joyeuses, pleines de vie et la manipulation ludique de cet album en font un ouvrage de qualité sur un sujet ô combien important. Un ouvrage qui prône la tolérance et l'ouverture aux autres : à acheter sans tarder pour les écoles, les bibliothèques et toutes les familles !

Groupe ABF Île-de-France

# La réforme territoriale en Île-de-France : quels enjeux pour la lecture publique ?

❖ Journée d'étude, médiathèque Marguerite-Duras, Paris, 19 novembre 2015

Élaborée par le groupe de travail sur la réforme territoriale mis en place en janvier 2015 par les groupes Paris et Île-de-France de l'ABF, cette journée visait à aborder positivement – sans toutefois nier les difficultés – le nouveau contexte créé par la réforme territoriale et permettre ainsi à chacun de devenir acteur dans les mois et années à venir en étant force de proposition

## QUE DE QUESTIONS!

La réforme territoriale s'est achevée avec une redéfinition de périmètres et de compétences. Quelle place la lecture publique peut-elle prendre dans cette nouvelle organisation territoriale? Comment, dans un contexte budgétaire contraint, peut-on dépasser les inévitables incertitudes actuelles pour se saisir des opportunités nouvelles et imaginer l'avenir avec pragmatisme et progressivité? Comment continuer à faire vivre le service public des bibliothèques dont les populations ont plus que jamais besoin?

## LA CADRE LÉGISLATIF

Le rappel du contexte par Dominique Lahary<sup>1</sup> était particulièrement nécessaire compte tenu des nombreux revirements de situation. La montée en puissance des intercommunalités et des métropoles en constitue l'élément principal ainsi que le maintien de la clause de compétence générale pour la culture.

<sup>1</sup> <http://fr.slideshare.net/DominiqueLahary/rforme-territoriale-en-iledefrance-et-lecture-publique-principales-compétences-devenir-des-personnels-0-en-somme-nous>.

Le mille-feuille est donc toujours aussi important : associations, communes, intercommunalités, départements, régions et État sont appelés à continuer à intervenir chacun à leur niveau.

La situation francilienne préfigure l'évolution nationale avec la mise en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la Métropole du Grand Paris (composée d'établissements publics territoriaux, EPT) et des communautés d'agglomération de l'unité urbaine de Paris (plus de 200 000 habitants). Notons tout de même la spécificité de la métropole de par les dimensions du bassin de population concerné (à savoir sept millions d'habitants) ainsi que la porosité entre territoire parisien et petite couronne. Les autres intercommunalités relèvent du dispositif commun au reste du territoire national : plus de 15 000 habitants, périmètres définis dans le cadre des SDCI qui entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017. À savoir qu'en cas de fusion de plusieurs intercommunalités, les compétences sont reprises ; en cas de dissolution, elles disparaissent. Les

nouveaux EPCI (et les EPT) ont deux ans pour éventuellement rendre des compétences aux communes.

Les personnels des EPCI dont le périmètre est modifié sont intégrés à la nouvelle collectivité avec poursuite de la carrière statutaire pour les fonctionnaires ou reprise du contrat de travail en cours pour les contractuels. En revanche, le maintien de la fonction n'est pas garanti. Il en est de même pour les avantages individuels (régime indemnitaire, prestations sociales...); la nouvelle collectivité n'est pas tenue à un alignement des régimes sur le plus favorable.

La question financière est délicate car ce sont désormais trois niveaux qu'il faut financer sans ressources supplémentaires, voire moins (les EPT en 2020 ne seront plus à fiscalité propre). Toutefois, des mécanismes complexes (métropole vers communes vers territoires) font que les territoires vont retrouver des ressources mais chaque année les négociations avec les communes devront être reprises; le risque est plus ou moins important en fonction de la maturité des intercommunalités. Amélie Jullien (directrice des affaires juridiques de la CA de Plaine commune) a rappelé que la loi laisse des marges d'intervention. Il n'y a pas de compétence « lecture publique » en tant que telle (mais une compétence de gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire, celui-ci étant librement défini par les élus); l'approche peut être différenciée et le transfert organisé sur la durée. Il appartient aux acteurs de définir les modalités de mise en œuvre d'un réseau : transfert, mutualisation, réseau informatique, ressources humaines, services et animations. De plus, il ne faut pas oublier qu'avant d'être des périmètres administratifs, les territoires sont constitués des personnes qui y habitent, y travaillent, y viennent pour leurs loisirs...; géographie humaine, sociologie de l'habitat et des flux sont les bases des politiques territoriales.





Pierre le Tulzo

Flora-Tristan à Pierrefitte-sur-Seine, la dernière-née du réseau des 24 médiathèques de Plaine Commune.

### QUELLES OPPORTUNITÉS ?

Le renforcement de l'intercommunalité constitue un atout indéniable tant est prouvé qu'il s'agit de l'échelon pertinent pour développer et structurer une politique de lecture publique. La rationalisation de l'action publique est renforcée, la capacité à faire augmentée. C'est l'occasion d'améliorer l'équité territoriale du service public car la réforme territoriale c'est aussi la solidarité entre les territoires.

Néanmoins ne peut pas être écarté le risque de l'éloignement de l'utilisateur ; tout l'enjeu étant de bénéficier de la plus-value d'un réseau tout en maintenant une attention à la proximité si essentielle pour répondre aux besoins de la population ; proximité à laquelle sont également très attachés les élus. Rappelons qu'il est fondamental de définir toute politique publique en pensant d'abord aux habitants (et non aux « lecteurs » ou à « mon public »). Il peut s'avérer parfois complexe de concilier approche territoriale

et locale ; les communes souhaitant tout naturellement maintenir un lien avec l'équipement transféré à l'intercommunalité. L'exemple des rythmes scolaires non gérés par l'EPCI mais pour lesquels les bibliothèques intercommunales sont sollicitées a été cité.

### LES RÉSEAUX FRANCILIENS : DES MODÈLES VARIÉS, LEUR DEVENIR

La cartographie réalisée par le MOTif<sup>2</sup> illustre la diversité des réseaux. Elle donne à voir une typologie simplifiée (réseaux transférés totalement, avec ou sans services mutualisés, transferts partiels, mise en réseau informatique sans transfert) et la complète par une visualisation des circulations (des usagers grâce à la carte commune, des documents grâce à la navette) ainsi que des modes de gouvernance (direction, coordination).

<sup>2</sup> <http://www.lemotif.fr/atlas-du-livre/>

Le réseau de lecture publique du Val-Maubuée existe depuis la création de la ville nouvelle, soit depuis plus de 30 ans, et s'est agrandi au fur et à mesure de la création des villes. En janvier 2016, l'EPCI fusionne avec autres qui ont transféré leurs bibliothèques. Annie Denis (vice-présidente chargée de la culture à la CA de Val-Maubuée) est convaincue de la plus-value de ce mariage, il va permettre de mettre ensemble des compétences.

Meriem Derkaoui (vice-présidente de la CA de Plaine commune) s'est montrée confiante pour le réseau de Plaine commune (qui conserve son périmètre en devenant EPT) rappelant que les élus locaux détestent que soit défait ce qu'ils ont contribué à construire. C'est effectivement la volonté politique qui a permis la structuration du réseau et la construction de 11 nouveaux équipements. Pour autant, le développement doit être poursuivi notamment en lien avec Est



Pierre le Tulzo

La structure en étages de la médiathèque Flora-Tristan.

ensemble. Les élus doivent être vigilants car la territorialisation risque de nuire à l'équité territoriale.

Le réseau des médiathèques d'Évry Centre Essonne est très structuré. L'intercommunalité a, depuis sa création, la compétence « gestion des équipements culturels » ; tous les domaines (lecture publique, musique, spectacle vivant...) sont intégrés, les élus ayant souhaité la construction d'une politique culturelle avec un schéma de référence. Toutefois, avec le futur EPCI, Catherine Dupraz (DAC à la CA d'Évry Centre Essonne) soulève le fait qu'une nouvelle identité commune est à créer, l'intérêt communautaire à redéfinir, et cela avec 24 communes soit 24 maires, 24 médiathèques, 24 équipes de professionnels...

L'exemple présenté par Christian Proust (DGS à la CA Val et Forêt) est plus atypique mais tout aussi riche en retour d'expérience. Le projet a débuté par un catalogue commun. Les années suivantes, les actions communautaires n'ont pas été développées ; les usagers ont alors exprimé l'absence de bénéfices de cette mise en réseau. Puis les équipes ont appris à travailler, réfléchir, créer ensemble et ont ainsi demandé le transfert. Plus de dix années ont été nécessaires pour une appropriation de l'enjeu intercommunal. Elle est aujourd'hui solide au point qu'on peut considérer la lecture publique comme la principale réussite de la CA.

La situation du réseau Sud de Seine est différente comme l'a rappelé Nadeige

Bouvard, (directrice du réseau des médiathèques de Clamart) : au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'intercommunalité est dissoute pour constituer, avec deux autres EPCI, le « Territoire 2 »<sup>3</sup>. Sud de Seine est la seule des trois CA à gérer les bibliothèques. Le transfert, récent, des équipements, constitue une première étape ; il s'agit désormais d'aller au-delà, de penser en termes de services aux usagers et de prendre en compte l'ensemble des acteurs contribuant au développement de la lecture publique (bibliothèques des écoles et la bibliothèque ronde associative).

### LA QUESTION DU PHASAGE

La réalisation d'un diagnostic territorial apparaît un préliminaire utile ; les conseils des services départementaux et du ministère peuvent être sollicités. Ensuite, pas de règle à suivre pour engager une mutualisation, il appartient à chaque territoire d'en définir les modalités et le calendrier. Il convient de signaler que deux sujets sont difficiles à aborder : le tarif unique et la politique documentaire. C'est souvent plus aisé de commencer par l'informatique (une économie d'échelles), la circulation des documents (toujours plébiscité par les usagers) ou encore l'action culturelle (pour une visibilité renforcée)... Quelle que soit l'action choisie, elle permettra de fédérer les équipes, de créer une culture professionnelle commune.

### DES MODALITÉS DE MUTUALISATION ADAPTÉES

Il est crucial d'impliquer les équipes dans les changements à venir, et non uniquement les directions. Quelques exemples d'outils de coopération ont été évoqués : groupes de travail thématiques, temps de formation communs, offices communs pour les acquisitions... Dans le domaine des compétences, c'est la carte de la complémentarité qui est à privilégier et non celle de l'uniformisation des profils car nettement plus rassurante pour les professionnels. La question de la mutualisation des personnels

<sup>3</sup> À la date où s'est déroulée la journée d'étude, les territoires du Grand Paris disposaient d'appellations provisoires.

peut parfois être complexe à résoudre notamment en raison des déplacements importants que cela peut engendrer ; mais d'autres options peuvent être choisies (à la CAPS, remplacement uniquement en cas de sous-effectif d'une équipe).

Le gain pour ce qui concerne les marchés publics est certain. L'approche budgétaire s'en trouve également modifiée. Une attention particulière doit être accordée à la communication car elle permet de véhiculer une image des services auprès des publics et des tutelles. La plus-value pour les services aux usagers et les écueils à éviter.

L'offre documentaire a bien sûr été abordée ; une politique d'acquisition concertée (voire centralisée comme à Saint-Quentin-en-Yvelines) permet d'optimiser les moyens ; il en est de même pour les services (espace petite enfance, aide à l'emploi, laboratoire de langues...). Toutefois, il convient de rester vigilant pour que l'offre réponde toujours aux enjeux de proximité et que les bibliothécaires puissent s'appropriier les collections pour en assurer la médiation. Des fonds spécifiques adaptés aux populations, en lien avec les partenaires locaux du territoire peuvent être développés, des collections de niches également. La

circulation des documents est alors primordiale et la mise en place de moyens suffisants indispensable (navette).

Dépendre d'un service intercommunal est aussi l'occasion de développer de nouveaux services notamment numériques en ayant l'opportunité de financer l'achat d'outils (ex : imprimante 3D à la CAPS) ou d'abonnements à des contenus numériques (négociation plus aisée avec les fournisseurs en cas de regroupement), et aussi en mutualisant des compétences pour proposer des actions de médiation (Bagnolet).

Par ailleurs, le réseau peut permettre des horaires d'ouverture plus larges en jouant la complémentarité à l'échelle d'un territoire étendu et en prenant en compte l'ensemble des équipements (les bibliothèques universitaires).

L'action culturelle est souvent un levier car c'est une porte d'entrée pour fédérer les équipes, un vecteur d'identité communautaire sans nier la difficulté de certains personnels à se sentir investis sur une action dont ils ne maîtrisent plus tous les paramètres. Le partenariat avec les acteurs locaux est alors fondamental ; il permet d'éviter l'un des écueils les plus fréquemment évoqués : la déconnexion avec la commune, la perte de proximité.

Enfin, les expériences partagées montrent qu'un transfert des équipements aboutit le plus souvent à une remise à niveau du maillage sur le territoire par des constructions, favorise une plus grande équité et ouvre de nouveaux horizons ; franchissons donc le cap avec conviction si tels sont les objectifs visés.

Compte rendu rédigé par ANNE-SOPHIE REYDY

avec le concours de

CLAIRE GAUDOIS, DOMINIQUE LAHARY et SYLVIE LARIGAUDERIE

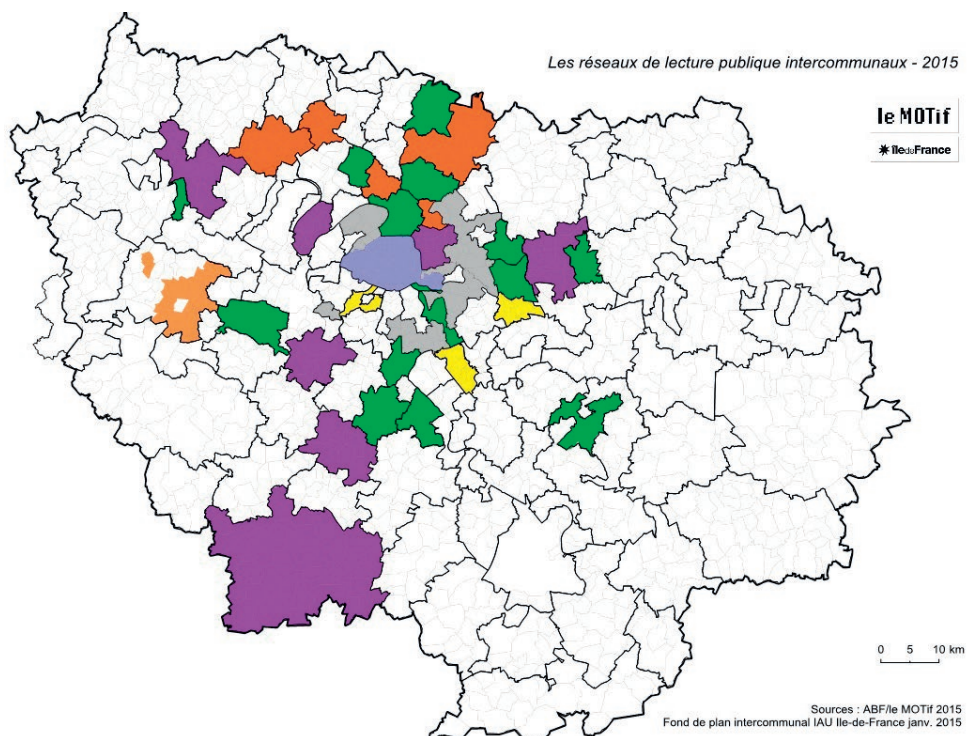
Disponible en version augmentée sur [abf.asso.fr](http://abf.asso.fr), rubrique En région  
 ↳ Ile-de-France ↳ Journées d'étude.

### POUR ALLER PLUS LOIN

Un blog a été mis en ligne par l'ABF au niveau national, sur la réforme territoriale pour servir de support d'informations : [www.reformeterritoriale.abf.asso.fr](http://www.reformeterritoriale.abf.asso.fr)

- Transfert total avec carte et catalogue communs
- Transfert total sans mise en réseau
- Transfert partiel
- Carte et catalogue communs sans transfert
- Ville de Paris

Les types de réseaux intercommunaux de bibliothèque en Ile-de-France en novembre 2015.



Groupe ABF Bourgogne

# Voyage berlinois

❖ Voyage d'étude, Berlin, Dijon, 5-8 novembre 2015

Un groupe de quatorze bibliothécaires bourguignons, accompagnés de leur interprète a bénéficié de l'accueil chaleureux de collègues du BIB Landesgruppe Berlin. Nous avons d'ailleurs bénéficié d'un financement partiel par le BI international. Disponibilité, échanges, accueil personnalisé, nos hôtes nous ont donné un bel aperçu de leur professionnalisme et leur gentillesse.



© DR

Philologische Bibliothek der Freien Universität.

## UNE ORGANISATION DIFFÉRENTE

Il n'est pas toujours facile pour des français habitués à un système centralisé de comprendre l'organisation du service public dans un pays où le fédéralisme prévaut. Comme en France, il n'existe pas de Loi sur les bibliothèques au niveau national. La compétence culturelle relève

des Länder, qui pour certains possèdent une loi relative aux bibliothèques.

Il existe en Allemagne 10 180 bibliothèques dont 9 445 bibliothèques publiques. On trouve également des bibliothèques confessionnelles, scolaires et privées dépendant de fondations. Le statut n'est pas non plus homogène :

fonctionnaires, volontaires (bénévoles) ou bien salariés du privé.

## DES VISITE ÉCLECTIQUES ET PASSIONNANTES!

Nos collègues nous ont concocté un programme de visites éclectiques et passionnantes, de la plus grande bibliothèque publique de Berlin à la

bibliothèque d'une fondation privée en passant par la bibliothèque de quartier.

Après avoir posé nos valises dans les appartements de Tempelhof, nous avons rejoint nos collègues à Ingeborg-Drewitz. Située au troisième étage d'un centre commercial, c'est la plus grande bibliothèque publique de Berlin. Un seul plateau de 5 000 m<sup>2</sup> dont 3 000 pour le service public, avec dès l'entrée un café qui propose boissons et pâtisseries. Cinquante-quatre heures d'ouverture, 270 000 documents tous supports (dont 32 000 partitions et 27 000 documents sonores), 34 bibliothécaires, 2 000 passages et 5 500 prêts quotidiens!

Des prestations originales : un local pour pratiquer et enregistrer de la musique, la mise en vente des ouvrages désherbés au prix d'un euro, 14 ordinateurs en accès libre permettent de surfer, scanner ; la Wi-Fi est disponible. Un espace ados permet également de jouer aux jeux vidéo, un espace « scolaire » met à disposition des ouvrages en plusieurs exemplaires.

Puis nous avons visité la Philologische Bibliothek der Freien Universität où nous avons été bluffés par l'architecture remarquable de Sir Norman Foster. Le mobilier a été conçu par l'architecte :



© DR

Bibliothèque de Postdam.

tables, étagères, banques de prêt... Tout cela dégage une grande harmonie, mais rien ne peut être modifié. La bibliothèque rencontre un tel succès qu'elle est aujourd'hui dépassée par les attentes des étudiants.

85 heures d'ouverture hebdomadaire sept jours par semaine (le dimanche et les soirées, la bibliothèque est gérée par les étudiants ; le samedi un seul bibliothécaire est présent), il n'y a pas de prêt. 750 000 documents avec treize systèmes de classification différentes ! Un travail de re-cotation est en cours depuis plusieurs années, nécessitant le recours à un prestataire extérieur.

Des financements privés sur projets abondent le budget, avec la contrainte de dépenser ce budget dans l'année.

Après une bonne nuit de sommeil nous avons pris la direction de la Schiller Bibliothek. Située dans un quartier défavorisé, cette toute nouvelle bibliothèque remplace un établissement plus petit situé juste à côté. 1 800 m<sup>2</sup>, quatre niveaux ouverts au public (le dernier étage est réservé aux services internes et a suscité notre jalousie). Douze bibliothécaires (dont dix ETP) gèrent l'établissement ouvert 5h30 par semaine. 70 000 documents dont la

## UN TISSU ASSOCIATIF DENSE ?

- **Le BID (Bibliothek & Information Deutschland)** est l'équivalent de notre IABD, soit un regroupement d'associations professionnelles.
- **Le BIB (Berufsverband Information Bibliothek)**, né du regroupement de plusieurs associations qui existaient en fonction des différentes catégories de personnel, est l'équivalent de l'ABF et existe depuis 2000. Il organise notamment un congrès annuel.
- **Le DBV (Deutscher Bibliotheksverband)** existe depuis 65 ans et a pour but de défendre les intérêts des bibliothèques auprès des politiques.
- **L'Allemagne dispose également d'un réseau** de structures de coopération fonctionnant avec 6 associations dont le KOVB (Kooperativer Bibliotheksverbund Berlin-Brandenburg) pour le Land de Berlin-Brandenburg.
- **Il existe beaucoup de « One Person Library »** à Berlin, les professionnels se sont regroupés dans un groupe de travail particulier afin d'échanger, innover : la OPL Kommission.
- **Les Landesfachstellen** pourraient se rapprocher de nos BDP. Dans le Land de Berlin-Brandenburg il existe 14 « départements », chacun possède une Fachstelle dédiée à différentes missions : centre de ressources, livraison de collections, plan commun de développement des bibliothèques (réactualisé tous les 10 ans), formation, conseil auprès des politiques.
- **EKZ (Einkaufszentrale Bibliotheken GmbH)** nous a également été présenté. Si cette société est connue en France comme fournisseur de mobilier et SIGB, elle a en Allemagne un rôle d'opérateur privé fournissant notamment des « packs » d'acquisition pour les bibliothèques, ce qui suscite beaucoup d'inquiétude chez nos collègues.

plupart arrivent « prêts à l'emploi », seul le fonds ado est catalogué sur place.

Au rez-de-chaussée, un bel espace au mobilier contemporain accueille les usagers, les nouveautés et « *best-sellers* » y sont présentés. Les prêts sont automatisés, une boîte de retour extérieure est également mise à disposition. Au même niveau : le secteur jeunesse, un espace prévu pour les animations, une salle à l'équipement ultra moderne mise à disposition pour les écoles et

les associations pour des spectacles, lectures, réunions...

L'espace adulte est au premier étage, les ordinateurs sont en accès libre, deux sont dédiés à la lecture de la presse. Un espace est mis à disposition des usagers pour qu'il puissent y exposer leurs œuvres. Une salle, équipée gratuitement par un fournisseur de mobilier, permet la mise en place de soutiens scolaires gérés par des étudiants rémunérés par une fondation.

Au second étage, l'espace @hugo, réservé aux adolescents. Une large place est réservée aux jeux vidéo : trois très grands écrans et dix postes individuels équipés de consoles sont en accès libre.

Des actions financées par des fonds européens sont prévues : imprimante 3D, accueil des demandeurs d'emploi, « jardin de lecture » extérieur en co-construction avec les adolescents.



Philologische Bibliothek der Freien Universität.

© DR

Après un roboratif déjeuner à proximité de l'église du souvenir, nos collègues nous ont conduits à l'un des deux sites de la ZLB (Zentral-und-LandesBibliothek) : l'Amerika-Gedenk-bibliothek. Cette bibliothèque, installée dans le quartier de Kreuzberg, a été offerte aux Berlinoises par les Américains lors du blocus de Berlin et a ouvert en 1954. C'est un bâtiment impressionnant dont une partie du mobilier est classé : 7 étages, 68 mètres de longueur, 9 mètres de haut, 64 heures d'ouverture. Elle possède également une artothèque et un café à proximité duquel sont présentés des ouvrages thématiques.

Comme partout, le prêt est automatisé, mais deux postes d'accueil sont à proximité immédiate, le personnel est très présent auprès du public (30% de leur temps de travail). Les réservations, automatiquement détournées, sont mises à disposition dans une impressionnante salle dédiée. Seuls les documents les plus fragiles sont équipés. Une particularité que nous avons retrouvée dans plusieurs des bibliothèques visitées : l'emprunt des *best-sellers* est payant. Le rangement des documents a lieu en dehors des heures d'ouverture et est parfois confié à des prestataires extérieurs.

Une bibliothèque hors du commun, l'ICI : *Institute for Cultural Inquiry*. Cette structure occupe une partie d'une ancienne brasserie réhabilitée. L'institut a été créé en 2007, c'est une fondation privée indépendante. L'ICI est dédiée à douze chercheurs boursiers post-doctorants venant du monde entier. Ils sont choisis par un conseil scientifique de huit personnes. Un bibliothécaire et un étudiant gèrent le fonds de 10 000 documents, essentiellement axé sur les recherches interdisciplinaires des boursiers qui peuvent venir y travailler à toute heure du jour et de la nuit. Une convention a été signée avec une université canadienne.

Pour notre dernière journée de visite, nous nous sommes tout d'abord rendus



© DR

De gauche à droite : Jana Haase, Michael Ruhnke, Frank Riedes et Guido Janssen du BIB Landesgruppe Berlin.

à la Staatsbibliothek Zu Berlin. Il ne s'agit pas d'une bibliothèque nationale au sens ou nous l'entendons en France, mais à l'origine la bibliothèque de l'État de Prusse. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les fonds sont dispersés dans une trentaine de lieux extérieurs à Berlin. Après la guerre et la partition de Berlin, une partie des fonds récupérés sont rassemblés à la bibliothèque d'Unter den Linden. On estime que 300 à 500 000 documents ont disparu, ainsi que leurs catalogues.

En 1964, débute le chantier controversé de la nouvelle bibliothèque : budget dépassé de plus de 59 millions, onze années de travaux. 38 000 m<sup>2</sup>, 550 employés, 800 places, plus de six millions de titres. Les espaces sont saturés, et une réserve a dû être installée dans un des parkings souterrains. Les fonds sont spécialisés : droit, Asie de l'Est, pays slaves, cartographie et plans. Elle possède la plus importante collection de manuscrits orientaux d'Europe. La plus grande partie des manuscrits de Bach et Mozart y sont conservés. Seuls les documents entrés après 1956 sont empruntables, 90% des fonds étant en

accès indirect, une politique de numérisation a été mise en place.

Nous avons terminé notre séjour par la bibliothèque de Postdam : Bildungsforum (forum de la connaissance), située à une trentaine de kilomètres de Berlin. C'est une bibliothèque municipale, co-financée par le Land de Brandebourg pour ce qui relève des tâches « régionales » ; elle en reçoit notamment le dépôt légal (on peut d'ailleurs parrainer des ouvrages anciens en finançant la restauration).

Le bâtiment a été construit en 1964 et rénové en 2010-12, le mobilier a été choisi en collaboration avec les architectes de façon à ce qu'il soit le plus modulable possible. Il est adossé à un bâtiment de la même époque où se trouve l'université des sciences de l'information. 45 employés, 280 000 titres en accès libre et 300 000 dans les réserves. 1 200 000 emprunts annuels, 300 000 entrées.

C'est une bibliothèque de type *troisième lieu*. Un espace « facile à lire » est installé à proximité du fonds jeunesse dont la décoration a été réalisée à partir des souhaits des enfants.

Un travail important autour de la formation continue est réalisé en lien avec des



Staatsbibliothek Zu Berlin.

© DR

partenaires de type « Université populaire », les collections sont re-travaillées pour répondre à l'afflux des réfugiés : achats de dictionnaires, méthodes de langue, ateliers de découverte de la langue allemande. Une attention particulière permet de mettre en valeur des thématiques. Les documents qui y sont présentés ont un taux de rotation important.

### UN VOYAGE INTENSE ET STIMULANT

Si les automates de prêt sont partout, une grande disponibilité des bibliothécaires est portée aux besoins des publics, notamment à l'accueil des réfugiés. Partout, nous avons noté une grande attention portée aux besoins des publics éloignés de la lecture.

Nous avons également été impressionnés par l'amplitude horaire proposée : toutes les bibliothèques sont ouvertes au minimum du lundi au samedi.

Nous avons admiré de très belles bibliothèques faisant visiblement la fierté de nos collègues, lesquels ont été d'une remarquable disponibilité et parlant souvent français.

## EUROPRESSE.COM



*Découvrez notre nouvelle interface*

Accédez à plus de  
8000 sources d'information



Pour en savoir plus sur [Europresse.com](http://Europresse.com)

contactez David JULIEN

david.julien@cedrom-sni.com - 01 44 82 73 57



**EUROPRESSE.COM**

une solution de CEDROM SNI



# Bibliothèque Yvonne-Oddon

## La bibliothèque du Musée de l'Homme

La réouverture le 2 décembre 2015 de la bibliothèque Yvonne-Oddon du musée de l'Homme (BMH) à Paris signe la renaissance d'un établissement emblématique.

### YVONNE ODDON, BIBLIOTHÉCAIRE D'EXCEPTION

La bibliothèque, créée par Yvonne Odon, en 1937, à l'instigation de Paul Rivet (anthropologue et fondateur du musée de l'Homme) et Georges Henri Rivière (muséologue), offrait toute la documentation nécessaire aux travaux de recherche en anthropologie et en ethnologie. Elle s'est dès le début caractérisée par le choix de la

classification de la bibliothèque du Congrès (LCC). Yvonne Odon, bibliothécaire innovante, avait approfondi son savoir-faire aux États-Unis, grâce à une bourse de la fondation Rockefeller. Elle avait noué des relations durables avec la Bibliothèque du Congrès et la Smithsonian Institution. Ainsi, est-elle intervenue sur les plans de la bibliothèque du musée pour y imposer les standards américains en matière d'architecture de

bibliothèque et a surveillé elle-même l'avancée des travaux. Elle a insisté, par exemple, pour que la bibliothèque occupe l'étage supérieur et qu'elle soit dotée d'une terrasse dominant la Seine.

Bibliothécaire mais aussi résistante à l'occupant allemand, Yvonne Odon initie la création du réseau de résistance dit « réseau du musée de l'Homme ». Elle est arrêtée par la Gestapo en février 1941. Elle sera condamnée à mort puis finalement déportée au camp de Ravensbrück. Très affaiblie par sa détention, Yvonne Odon ne reprendra ses fonctions à la bibliothèque du Musée de l'Homme qu'en 1946. Elle décède en 1982.

### LA BIBLIOTHÈQUE AU SEIN DU MUSÉE DE L'HOMME

La bibliothèque appartient à la direction des bibliothèques du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) composée de la bibliothèque centrale du Muséum et de 17 bibliothèques spécialisées.

Avec la création du musée du Quai Branly et le déménagement d'une partie des collections du musée de l'Homme vers ce nouvel établissement, la bibliothèque a, elle aussi, subi les aléas de ce redéploiement sur lequel il serait trop compliqué de revenir.



La salle de lecture.



Charrier-Arrighi

### Salle de lecture et accueil de la bibliothèque.

Aujourd'hui la bibliothèque est centrée sur trois disciplines : la préhistoire, l'anthropologie biologique et l'ethnobiologie auxquelles s'ajoute l'attribution de la partie préhistoire du Cadist Préhistoire-paléontologie.

### LE LIEU ET LES CHOIX D'AMÉNAGEMENT

La rénovation et transformation du musée de l'Homme a été confiée à l'agence d'architectes Olivier Brochet, Emmanuel Lajus et Christine Pueyo. Cette agence s'est illustrée notamment dans la réalisation des médiathèques de Tarnos (Landes) et de Kourou (Guyane) et dans l'aménagement du musée de l'Orangerie à Paris.

Située au 4<sup>e</sup> étage du musée, la bibliothèque est accessible uniquement par l'ascenseur ce qui pose un vrai problème d'accessibilité et de visibilité.

Sur une surface de 280 m<sup>2</sup> (1500 m<sup>2</sup> en 1937...), la bibliothèque est équipée par la

société BRM pour les rayonnages, la banque de prêt et le mobilier à périodiques. Lampes, tables et chaises ont été confiées à Moda International. Deux bureaux pour les bibliothécaires complètent cet aménagement. Le choix s'est porté sur des couleurs neutres afin de « passer les époques » ; le parement en frêne blanchi des rayonnages reprend le parquet de couleur identique choisi par les architectes.

On peut noter également la volonté d'y introduire des éléments de l'ancienne bibliothèque : porte-manteau ancien, photographies d'anciens chercheurs et, à l'entrée de la bibliothèque, un hommage – en photographies – d'Yvonne Oddon ainsi qu'une table de style chinois de 1937 ayant appartenu à Paul Rivet.

Le dispositif spatial est complété de quatre magasins de 400 m<sup>2</sup> au total, situés juste à l'étage inférieur. L'espace dévolu aux magasins n'étant pas à l'origine destiné à recevoir

des charges aussi importantes, le mobilier a été adapté en conséquence.

Enfin pas d'architecture sans « geste » architectural : celui de l'agence Brochet-Lajus-Pueyo se signale par la création d'une mezzanine dans l'espace de la bibliothèque. Mais il faut bien reconnaître qu'il s'agit d'un « geste » malheureux car ladite mezzanine, ne présentant pas les normes EPR indispensables, est inutilisable par le public. Elle est, de surcroît, équipée d'un escalier à vis très malcommode...

### LES COLLECTIONS ET LES BUDGETS

La Bibliothèque du musée de l'Homme propose 10 000 monographies en accès libre, 800 titres de périodiques dont une centaine de vivants, 30 000 tirés-à-part en préhistoire et ethnobiologie et une documentation électronique disponible via le portail des bibliothèques du Muséum national d'histoire naturelle (environ 11 000 revues et 100 bases de données).

Périodiques et monographies sont catalogués dans le catalogue local Muscat et dans le Sudoc.

Quant au budget, voici les chiffres les plus significatifs :

- monographies : 10 500 € ;
- périodiques : 8 000 € ;
- reliure : 10 000 €.

## LES SERVICES ET LES PUBLICS

Après le sas d'entrée dévolu à la mémoire des lieux, la bibliothèque offre son visage le plus agréable. L'espace des périodiques, accueillant, invite à vous asseoir dans les chauffeuses mises à disposition. Le regard se dirige alors vers la salle de lecture qui propose 28 places de travail, quatre ordinateurs pour la consultation. La banque d'accueil fait face à la salle de lecture.

Mais ce qui surprend agréablement au premier abord est la qualité de la lumière qui provient à la fois de grandes baies vitrées et du très bel ensemble de tubes fluorescents suspendus au-dessus des tables de travail. La BMH offre tous les services d'une bibliothèque moderne : Wi-Fi, prêt d'ordinateurs portables dans l'enceinte de la bibliothèque, photocopies, impressions, navette avec bibliothèque centrale du Muséum, prêts à domicile, téléagrandisseur Extensio installé par l'association Valentin Haiiy...

Les chercheurs du musée de l'Homme constituent la part importante du public de la BMH. Ce qui en fait une bibliothèque d'enseignement supérieur et non une bibliothèque de musée... Cette situation dicte les



JC Domenech

### Les collections.

horaires d'ouverture puisqu'elle est ouverte du lundi au vendredi de 10h-18h, y compris le mardi, jour de fermeture du musée. S'ajoutent à leur fréquentation celle des gestionnaires des collections scientifiques du musée, de l'équipe muséographique, des étudiants et enfin de toutes les personnes intéressées par les domaines proposés.

L'équipe de professionnels se compose d'une conservatrice et de deux magasiniers dont l'un a les fonctions de catalogueur...

À l'image de la belle rénovation du musée de l'Homme, la BMH possède tous les atouts

pour séduire autant les chercheurs que les publics sensibilisés et devenir un lieu de référence au regard de la qualité de ses collections.

**BERNARD MNICH**  
Bibliothèque de la Cité de l'architecture  
et du patrimoine

Professionnels du patrimoine  
et de la médiation du passé,  
consolidez votre expertise et  
développez vos connaissances  
des enjeux numériques.



# Médiations du passé

HISTOIRE PATRIMOINE MÉMOIRE

Diplôme d'Université en formation continue à haut potentiel

### Durée de la formation :

76h d'enseignements sur 2 semaines  
+ accompagnement personnalisé  
pour la rédaction du mémoire

### Inscriptions jusqu'au 5 juillet 2016

Renseignements :  
[www.passes-present.eu](http://www.passes-present.eu)  
[info.du@passes-present.eu](mailto:info.du@passes-present.eu)

# Angoulême

## Une bibliothèque dans la ville

Selon l'architecte de l'Alpha, Françoise Reynaud, la nouvelle bibliothèque est « une rose des vents qui pointe tous les sites d'Angoulême ». Mélange de fantaisies modernes, de contrastes et de surprises, les usagers disposent aujourd'hui d'un lieu de rencontres culturelles et sociales qui manquait cruellement à la ville.

### ATTENDUE

La toute nouvelle bibliothèque municipale d'Angoulême était attendue, et c'est peu de le dire. Angoulême, l'une des dernières villes de cette taille à ne s'être pas dotée d'un établissement moderne, met les bouchées doubles pour rendre la ville attractive en vue de bénéficier des retombées escomptées d'une LGV qui reliera Paris à Bordeaux en deux heures. Le plan de rénovation du quartier historique de L'Houmeau, cher aux balzaciens mais tombé en déshérence, fait de la bibliothèque un élément clé de ce réaménagement : son parvis qui servira de parking, relié en 2017 par une passerelle piétonne, donne sens à l'ambition municipale de créer et relier des espaces de travail, de transit et de loisirs autour de la gare.

Cette situation dans une friche industrielle, à la périphérie du plateau sur lequel est juché le centre-ville historique, a fait polémique ; décidée en 2008 par l'ancienne municipalité qui a porté le projet, elle devrait s'avérer stratégique.

Du point de vue de la lecture publique, l'Alpha s'inscrit dans un contexte départemental qu'un récent rapport de l'IGB décrivait comme marqué « par le développement de l'intercommunalité, l'essoufflement général du réseau, des moyens de plus en plus limités et des indicateurs orientés à la baisse<sup>1</sup> ». Ce réseau devra désormais compter avec la création de ce nouvel

<sup>1</sup> Rapport annuel de l'Inspection générale des bibliothèques 2013, p. 46. : <https://lc.cx/4W8K>

établissement qui pourrait contribuer au nouveau souffle espéré pour le Service départemental de la lecture (SDL) charentais.

Mais l'émergence de ce nouveau pôle d'attraction a aussi inquiété dans une ville où régnait en maître la Cité internationale de la BD qui n'a pas toujours vu d'un bon œil le projet d'un établissement perçu comme un potentiel concurrent, voire comme une franche menace<sup>2</sup>.

### DU CONCEPT AU RÉEL

L'inauguration de l'Alpha le 18 décembre

<sup>2</sup> Rapport annuel de l'Inspection générale des bibliothèques 2011, p.36-37. : <https://lc.cx/4WXM>

### Box de travail individuel.

Bernard Mnich



« Porte-à-faux » du bâtiment.

dernier marquera donc, ainsi que le pointait jadis son programmiste François Fressoz<sup>3</sup>, le passage du désir à la réalité, achevant le temps du fantasme et soldant à terme les espoirs des uns comme les craintes des autres. Aujourd'hui, ce sont donc cinq grands modules en porte-à-faux en équilibre les uns sur les autres évoquant d'ailleurs les containers d'un port un peu désordonné que les cubes de nos jeux d'enfants qu'allègent les architectes. Ils abritent autant de « mondes », une mezzanine et un café. Le concept a donc guidé un pari architectural audacieux. Le tout compose,

<sup>3</sup> Lire l'entretien avec François Fressoz : « Un programmeur sans programme », in *Bibliothèque(s)*, n°23/24, déc. 2005, pp. 26-30.



Bernard Minich

vu du ciel, le A de l'Alpha qui a le mérite d'épouser au mieux les contraintes du foncier. Il a d'abord fallu dépolluer la parcelle triangulaire allouée, la truffier de 150 pieux de béton formant fondations, résoudre enfin des problèmes de charge posés par les parties surplombantes en répartissant judicieusement le béton et l'acier. Conçue comme un bâtiment HQE de basse consommation, tout en ventilation naturelle, le système de chauffage géothermique recourt à 20 sondes qui plongent à 120 m et développent 4 km de tuyauterie et l'électricité fournie par Enercoop exclut toute source nucléaire. Faute d'exemples français pour cette nouvelle génération de bâtiments, les modèles ont été recherchés dans les pays nordiques, en Hollande et en Grande-Bretagne. Un jardin intérieur ramène enfin la nature dans le bâtiment. Les accès se font par des ascenseurs extérieurs et une cage d'escalier centrale, métallique, desservant des coursives à chacun des étages.

La bibliothèque s'élève sur quatre niveaux, un rez-de-jardin a été creusé de plain-pied avec un jardin extérieur où il est possible d'étudier, mais aussi de pique-niquer ou d'assister à une animation.

### SURPRISES ET PARADOXES

Le bâtiment surprend autant par ses audaces que par leurs conséquences paradoxales. L'usage de poutres-voiles pour les murs, par exemple, a limité drastiquement les ouvertures : hormis de petits fenestreaux

semés parcimonieusement en hauteur ces grands modules ne sont donc ouverts qu'à leurs extrémités. Mais ce sont alors d'immenses baies qui ouvrent toutes sur une vue spectaculaire offerte en tableau : la ville et ses remparts, le quartier de L'Houmeau, le paysage ferroviaire... La bibliothèque est, selon les mots de Françoise Raynaud, son architecte, « une rose des vents qui pointe tous les sites d'Angoulême ».

Autre surprise, l'escalier, tout en grilles, ne repose pas au sol mais il est suspendu au toit. Il compose avec les coursives également grillagées une sorte de sixième univers, étonnamment carcéral que ses concepteurs préfèrent décrire comme celui d'un navire, évoquant « un empilement de passerelles, de ponts habités ».

Enfin, à l'heure où l'on privilégie l'intimité, où l'on décroïsonne pour faciliter l'aménagement d'îlots et de recoins, ces immenses plateaux où les rayonnages sont alignés comme à la parade semblent aller à contre-courant des tendances « troisième lieu » pourtant revendiquées par Dominique Peignet, le directeur de la bibliothèque, afin de « relier plusieurs mondes » et de permettre au public d'« échapper à ses déterminations sociales ». La fantaisie qui les anime est entièrement dévolue à la peinture des sols, coruscante voire violente qui, éclairée par de longs néons et de grosses ampoules nues tombant du plafond renvoie à l'imaginaire industriel assumé à l'extérieur par les façades en alu et leur aspect de tôle

ondulée, et à l'intérieur jusque certains choix de mobilier. Ces « couleurs-matières » ont été voulues fortement symboliques ; ce sont celles des métaux et des planètes associées aux cinq « mondes » qui composent la bibliothèque : anthracite en référence à Saturne et au plomb (« Créer »), la Lune et l'argent (« Comprendre »), Jupiter et le bronze (« Imaginer »), Soleil et or (« D'un monde à l'autre », Mars et rouge cuivre (La fabrique des mondes »). L'éclectisme du mobilier contribue d'ailleurs aux ambiances de chaque monde.

Les contrastes jouent donc à plein, car la volonté d'accueillir la nature au cœur du bâtiment n'a pas été moins forte : terrasses, jardins, lumière naturelle, « le soleil, l'air, le végétal, l'eau et le métal sont les matériaux de construction du projet » assure Françoise Raynaud.

### USAGES, USAGERS

S'il est probable que ce symbolisme parle davantage sur le papier que dans la réalité, reste que ce seront bien les usages et les usagers qui auront le dernier mot : ils disposent bel et bien maintenant d'un lieu de rencontre qui manquait cruellement à la ville, d'une ample offre de services, d'horaires élargis (40 h), de collections généreuses (130 000 documents en libre accès), d'un café design pourvu d'une terrasse majestueuse et d'un espace presse. L'accueil se fait au rez-de-chaussée, dans l'atrium, où les usagers disposent de deux guichets de retour automatisés, les emprunts pouvant se réaliser dans chaque « monde » via des automates RFID. D'ailleurs

Banc Molletta – Studio Baldessari.



Bernard Minich

## LES MONDES

- **Imaginer** : littérature générale, littérature de genres, livres en grand caractères.
- **Créer** : art, bande dessinée, musique, cinéma, ateliers numériques et multimédia.
- **Comprendre** : domaines de la connaissance, espace patrimoine et documentation locale.

### AUXQUELS S'AJOUTENT

- **D'un monde l'autre** : « espace de liaison » – jardin, café, auditorium, espace polyvalent.
- **La fabrique des mondes** : deux étages de bureaux et fonds patrimoniaux.

Vue sur la Ville d'Angoulême depuis la terrasse du café.

l'abandon des banques d'accueil traditionnelles au profit d'un mobilier permet aux professionnels d'être au même niveau que le public et devrait faciliter la relation bibliothécaires/publics. Cette approche s'inspire des bibliothèques scandinaves.

La répartition des collections dans les divers mondes impliquent une intense circulation par les coursives et les escaliers entre les deux branches du A, mais on peut accéder directement au café au dernier étage et en profiter pour visiter l'espace d'exposition que jouxte un petit lieu réservé à l'événementiel. Tout est donc fait pour diversifier les usages : du plus convivial, qui autorise nourritures et boissons presque partout à l'exclusion de « Connaître » qui tient davantage de la bibliothèque traditionnelle avec son espace d'étude préservé du bruit.

Côté famille en revanche, les enfants (de 3 à 12 ans) pourront se laisser glisser directement dans l'imaginaire grâce à un toboggan, comme issu d'un film de Fellini, tandis que l'on sera passé par la Mezzanine pour confier leurs benjamins (de 18 mois à 5 ans) à des gardiennes professionnelles et gagner ainsi une heure de pure liberté. L'Alpha est un très beau geste architectural dont l'aménagement intérieur comporte de nombreux atouts et de belles idées. Cependant le manque de places assises et une place encore trop importante accordée aux collections prouvent, s'il en était besoin,

que la réduction de l'offre documentaire au profit de l'espace laissé aux services à destination des usagers n'est pas encore complètement acquise dans notre imaginaire professionnel.

PHILIPPE LEVREAUD  
avec le concours de  
BERNARD MNICH et de XAVIER GALAUP

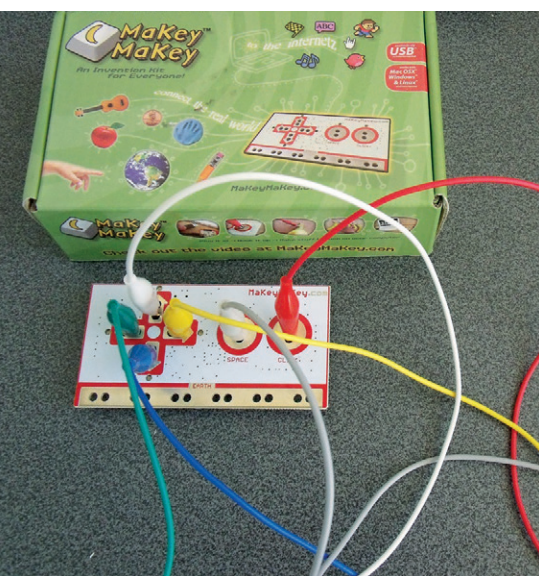
Grand hall d'entrée.



Rayonnages, éclairage, aménagement intérieur.



# Créer un dispositif numérique au service de la médiation participative



Makey-Makey.

## LA CULTURE DU « FAIRE »

Tendance née dans les années 70 et issue du mouvement punk, le DIY, Do It Yourself – Fais-le toi-même – est lié à une vision anti-consumériste qui cherchait un moyen de combattre les circuits commerciaux traditionnels en produisant soi-même les objets du quotidien. Le DIY s'est généralisé et depuis 2007, on constate un regain d'intérêt pour cette pratique notamment à cause de la crise économique. Internet et les réseaux sociaux ont joué un rôle important dans l'essor du DIY en permettant la transmission des savoir-faire notamment via des tutoriels vidéo, des forums ou des groupes de discussions. Avec la logique du web 2.0 et l'explosion des nouveaux usages numériques, nous sommes passés de la notion individualiste du « Do It Yourself » à celle plus collaborative du « Do It With Other » - Faisons-le ensemble.

Cette envie de se regrouper a favorisé l'émergence de lieux où chacun peut prototyper, réutiliser, modifier et créer de manière libre pour tester des concepts. Un de ces lieux emblématiques est le fablab (Laboratoire de fabrication). Les médiathèques proposent depuis longtemps déjà toutes sortes d'ateliers créatifs (arts plastiques, écriture, musique, loisirs créatifs...) réunissant différentes communautés d'intérêts parmi leurs usagers. Toutes ne pourront pas se doter d'espace de créations numériques dédiés, avec ce que cela implique en terme d'espace, de moyens humains et financiers. Toutefois nous pouvons nous appuyer sur certains outils et pratiques issus du milieu des makers afin d'enrichir nos ateliers.

Il ne s'agit pas de renoncer à nos missions et de faire du « tout numérique » mais d'utiliser ces outils, en complément, quand cela est pertinent afin de développer à la fois les compétences numériques de nos usagers tout en leur mettant à disposition de nouveaux outils d'expression et de création. Comme le souligne le rapport du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture sur les activités d'éducation artistique et culturelle (janvier 2015)<sup>1</sup>, « En étant partie prenante des nouveaux moyens de médiation, la bibliothèque est plus à même de toucher et fidéliser différents publics (dont le public adolescent), de lancer une logique participative tout en tissant le lien social et en favorisant l'accès de tous à la culture artistique. » (p. 37)

<sup>1</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Enquete-sur-l-Education-artistique-et-culturelle-en-bibliotheque>

## LE MAKEY-MAKEY, L'ÉMULATEUR DE CLAVIER

Créé à l'origine comme un projet d'étude et artistique par deux étudiants du MIT en 2010, la carte Makey-Makey<sup>2</sup> (environ 50€) transforme n'importe quel objet conducteur d'électricité (fruits, pâte à modeler, objets métalliques, plantes, ...) en touche de clavier. Sans danger, elle permet de construire des installations interactives simples comme des machines à lire<sup>3</sup> ou de connecter un vélo d'appartement à Google Street View<sup>4</sup>.

La carte étant reconnue comme un clavier par votre ordinateur, n'importe quel logiciel contrôlable par un clavier pourra être utilisé. Au besoin il est même possible de créer simplement son logiciel en fonction de ses besoins grâce à des outils d'apprentissage de la programmation comme Scratch<sup>5</sup>. Simple à prendre en main, Scratch est un logiciel d'initiation au code informatique pour les plus jeunes. Doté d'une interface graphique, il n'est pas nécessaire d'écrire des lignes de code mais d'empiler différents



« Machine à lire » ou Echoo – Médiathèques du Pays de Vitré (35).

<sup>2</sup> Site officiel Makey Makey : [www.makeymakey.com](http://www.makeymakey.com)

<sup>3</sup> Voir Bibliothèques numéro numérique en pratique Créer une machine à lire et le guide de fabrication (réalisé par Fanny Guillot, animatrice éducative à l'Agence Départementale de Vitré – Conseil Général d'Ille-et-Vilaine) <http://moisdumultimedia.paysdevitre.org/wp-content/uploads/Guide-technique-complet.pdf>

<sup>4</sup> Voir bibliothèques numéro 79 numérique en pratique Google bike

<sup>5</sup> Scratch : <https://scratch.mit.edu/>

blocs. Très utilisé dans le monde de l'éducation, il est possible de créer des jeux vidéo, des programmes ou des films d'animation. Pour démarrer nous ne pouvons que vous conseiller le projet « Pixees »<sup>6</sup> élaboré par le centre de recherche INRIA Bordeaux Sud-Ouest à destination des enseignants, éducateurs et animateurs qui propose le manuel *L'informatique créative*. S'appuyant sur la créativité, l'imagination et les centres d'intérêt de l'apprenant, le livret propose des exemples d'activités, conseils et liens utiles pour démarrer.

Plus simple d'utilisation, le logiciel Soundplant<sup>7</sup> vous permet d'associer une touche de clavier à un fichier sonore préalablement enregistré. Pour la création de vos fichiers audio, vous n'avez pas nécessairement besoin d'investir dans un micro. Le plus souvent l'application dictaphone d'un téléphone portable ou d'une tablette dans un environnement calme fera parfaitement l'affaire.

### LE TOUCH BOARD – CRÉEZ DES INTERACTIONS SONORES AVEC LE MONDE QUI VOUS ENTOURE

Le dispositif Touch-Board élaboré en 2013 par la société Bare Conductive se compose d'une carte équipée de 12 connecteurs qui permet d'associer tout type de matériau conducteur à un fichier audio au format MP3 stocké sur sa carte mémoire.

À la différence du dispositif précédent, le Touch-Board<sup>8</sup> (environ 80€) n'a pas de contrainte de prise de terre et peut s'utiliser sans ordinateur. Il suffit de le connecter à une batterie, de brancher des haut-parleurs et de toucher l'un de ses connecteurs pour produire un son. Sa simplicité d'utilisation permet de se concentrer sur l'aspect créatif en laissant de côté l'aspect technique. Pas besoin de coder ou d'installer de programme. Il suffit de le brancher et d'inventer un usage audio possible.

### SE LANCER

Au-delà de l'aspect ludique, ces cartes invitent à développer la créativité pour imaginer des dispositifs plus ou moins complexes.

<sup>6</sup> Pixees : <https://pixees.fr/programmation-creative-en-scratch/>

<sup>7</sup> Soundplant : <http://soundplant.org/>

<sup>8</sup> Site officiel Touch Board : [www.bareconductive.com](http://www.bareconductive.com)



Boîte à mystères : jeux vidéo – Centre Culturel d'Isbergues (62).

Ainsi, il vous sera possible de créer des commentaires audio afin de redynamiser une exposition, donner la parole aux personnages d'une fresque réalisée lors d'un atelier ou de créer de nouveaux instruments de musiques.

Pour démarrer un minimum de compétences informatiques vous seront nécessaires (copier/coller, installer un logiciel...). Le plus dur est de se lancer, n'hésitez pas à le faire à plusieurs. Entraînez-vous sur des installations simples pour démarrer et comprendre le principe. Ne perdez pas de vue les contenus que vous souhaitez mettre en avant. C'est avant tout de leur qualité que dépendra le succès de votre installation.

Vous vous rendrez rapidement compte que le plus long n'est pas l'installation technique mais la création du contenu que vous souhaitez proposer à vos usagers. Les sites officiels des cartes Makey-Makey et Touch Board proposent de nombreux tutoriels pour vous aider à démarrer à vous de les adapter ensuite avec votre propre contenu.

Pour cela commencez par vous appuyer sur des contenus que vous connaissez bien : une exposition, un livre que vous avez déjà présenté au public ou un espace que vous souhaitez rendre plus ludique.

Parlez ensuite autour de vous de votre problématique, avec vos collègues mais aussi avec vos usagers, élargissez vos sources d'inspirations, observez ce qui se passe en dehors des bibliothèques. C'est en prenant suffisamment de recul que vous pourrez voir votre projet sous un regard nouveau. Brainstormez, imaginez à plusieurs votre

installation et essayez de mettre en place rapidement un premier prototype. Il n'a pas besoin d'être parfait, le tout premier n'a même pas besoin de fonctionner complètement. Il doit juste vous servir de support pour développer votre idée de base, il évoluera naturellement au fur et à mesure de votre projet.

Essayez de vous mettre à la place de votre public qui découvre votre installation pour la première fois, pensez à la décoration de votre installation, mélangez les techniques, appuyez-vous sur les compétences de vos collègues pour faire les voix, les illustrations ou écrire les textes. Les outils numériques ne sont qu'une partie de la réussite de votre projet.

Faites des tests en conditions réelles, observez les réactions du public et de vos collègues, apportez les modifications nécessaires puis recommencez. Attendez-vous à de nombreuses itérations avant d'arriver à un résultat satisfaisant.

Dès que vos dispositifs sont créés, alimentez et partagez-les auprès de vos collègues qui pourront les reproduire vers les partenaires et le public. Ils pourront ainsi imaginer à leur tour des usages possibles pour de futures installations ou de nouveaux formats d'ateliers. Faites confiance aux propositions de vos usagers, co-construisez tout ce qui leur passe par la tête : les possibilités sont infinies. Vous serez surpris du résultat !

JULIEN DEVRIENDT  
et CHRISTOPHE PORCHET



**Justine Ancelin (sous la direction de),**  
*Médiatiser la science en bibliothèque*

Presses de l'Enssib, 2016 (La Boîte à outils, n° 35)

Médiatiser les sciences, au même titre que d'autres disciplines, apparaît aujourd'hui comme essentiel : les sciences irriguent notre quotidien, s'insèrent dans l'actualité, et faire l'impasse sur ces thématiques semble être devenu impossible pour les bibliothèques soucieuses de contribuer à la formation générale de toutes et de tous. Cependant les sciences effraient, de nombreux professionnels de l'information hésitent encore à aborder cet ensemble de disciplines complexes et beaucoup estiment qu'une absence de formation scientifique ne les rend pas légitimes à traiter ces sujets. Le but de ce livre est de désacraliser les sciences et permettre ainsi aux professionnels de se confronter à la médiation scientifique. Cet ouvrage collectif, coordonné par Justine Ancelin, conservatrice des bibliothèques et auteur de travaux universitaires en histoire des sciences, apporte à la fois des réflexions de la part de professionnels et de nombreux cas pratiques. Son objectif est à la fois simple et ambitieux : « aborder aussi bien la « remise de la science en culture » en bibliothèque publique que la « mise en culture de la science » en bibliothèque universitaire ou spécialisée » (p. 12).

Selon le principe de la collection, l'ouvrage dresse un panorama de la médiation scientifique, de l'édition scientifique à la valorisation des collections des bibliothèques, pour s'attarder en dernière partie sur des expériences concrètes, et parfois originales comme l'association des sciences et de la bande dessinée lors du festival « Science et manga » organisé par la bibliothèque universitaire de

Lyon 1. Les stratégies de médiation présentées sont multiformes (expositions, ateliers, conférences-débats, sites web, ...) et visent à toucher un public très divers. Chacun pourra donc y trouver une source d'inspiration à la fois pratique et critique.

Car les auteurs ne masquent pas les multiples obstacles qui demeurent, même s'ils soulignent de façon convaincante la pertinence pour les bibliothèques, notamment en terme de maillage territorial, de se positionner à la fois comme médiatrices de savoirs fondamentaux et comme intermédiaires vers des établissements plus spécialisés. Si peu de scientifiques deviennent bibliothécaires, l'absence de formation scientifique ne constitue pas un handicap : un bibliothécaire, de par sa formation initiale, est apte à gérer tout contenu quel que soit la discipline. Des formations complémentaires en médiation scientifique sont à leur disposition, bien que peu de formations continues existent. Mais différents auteurs soulignent que toute structure peut mener à bien un projet de médiation en sciences, de nombreux outils permettant de concevoir et développer des actions de médiation étant disponibles. Les collaborations entre professionnels sont essentielles :

le médiateur n'est pas isolé dans son établissement et doit savoir s'appuyer sur des partenaires extérieurs (enseignants-chercheurs, médiateurs scientifiques professionnels, institutions spécialisées...). Très explicitement, le but de cet ouvrage est avant tout de rassurer les bibliothécaires au travers de toutes ces expériences, de les guider dans leurs démarches de médiation, et surtout de leur donner envie de s'intéresser aux sciences. Et il faut bien reconnaître que le pari est réussi.

PHILIPPE COLOMB  
 et VIRGINIE TRIBOULIN



**Roderick Cave et Sara Ayad,**  
*Une histoire mondiale du livre.*  
*De la tablette d'argile au livre*  
*numérique*

Armand Colin, 2014, 288 p., ISBN 978-2-200-60126-3

Parmi le nombre toujours croissant d'ouvrages consacrés au livre (symptôme d'une disparition prochaine ?), celui-ci se signale par son parti d'en retracer l'histoire à partir d'une sélection de 100 exemples. Regroupés en 11 chapitres, ceux-ci épousent non seulement les grandes scansion de cette histoire, mais aussi quelques thèmes transversaux. Ainsi des formes et matériaux les plus archaïques aux avatars les plus contemporains du livre numérique, pleine lumière est jetée sur les mues successives d'un objet qui garde finalement tout son mystère : quoi de commun entre les feuilles de palmiers indiennes, les tablettes cunéiformes, les manuscrits médiévaux et nos tablettes tactiles ? La permanence d'un souci : celui de conserver trace. Une problématique qui fait ainsi voyager entre deux points d'interrogation de l'en deçà à l'au-delà du livre. En deçà, car les premières traces, les « mains négatives » des peintures pariétales, ne peuvent être appelées livres sans abus de langage.

Au-delà, parce qu'il est aujourd'hui des livres qui s'arrachent au texte pour désigner un horizon purement poétique : le livre d'artiste, dénomination qui, aux yeux de certains, constitue un abus de langage

symétrique du premier. C'est une assez belle idée que d'avoir ainsi inscrit le livre entre deux zones ombrées d'incertitude. Entre la simple attestation de présence et l'effort de s'arracher à la pure signification : le livre. Pour élire, présenter et commenter ces 100 objets à la fois singuliers et emblématiques, provenant de toutes les époques et de tous les continents, deux auteurs ont uni leurs talents : Roderick Cave, expert à la British Library, travaille sur des collections de livres rares tout en enseignant les sciences de l'information à L'Unesco ; Sara Ayad, successivement bibliothécaire, libraire, éditrice et iconographe a, quant à elle, traversé tout l'univers du livre.

Très richement illustré, on trouvera peu d'aspects des nombreuses métamorphoses du livre qui aient échappé à cette minutieuse enquête. Mais, le livre étant précisément cet objet qui associe formes et contenus, les auteurs se sont également intéressés à l'extrême diversité de ces derniers : livres de mode, de compte, de cuisine, d'anatomie, herbiers, almanachs, livres obscènes... ; aux systèmes d'écriture et jusqu'aux notations chorégraphiques ou au braille ; aux diverses révolutions technologiques et brevets déposés (connaissiez-vous ce « livre mécanique, électrique et à air comprimé » mis au point par une institutrice espagnole en 1949 ?). Complété d'un glossaire et

de renvois internes appelés « liens » avec un humour très *british*, voici un ouvrage qui ne fera pas double emploi avec les nombreuses études qui occupent déjà les bibliothèques de nos professionnels bien informés.

PIERRE DANA



**NOUVEAU**

# Les clés pour développer des qualités de leader

## DIRIGER UNE BIBLIOTHÈQUE UN NOUVEAU LEADERSHIP

de Marielle de Miribel

Avec la participation de Brigitte Evano, Christophe Grelet,  
Sandrine Haon, Benoit Lizée, Martin Mouchard et Julien Roche

**Acquérir une attitude de leader...** Vision stratégique, intuition, attention aux personnes, souplesse, mais fermeté et patience... Dans un environnement en constante mutation, le métier de responsable de bibliothèque demande à la fois de multiples compétences et des qualités d'entraîneur sportif de haut niveau. Rencontrant de fortes contraintes, il lui faut manoeuvrer entre différents écueils tout en jonglant avec des paramètres inconciliables. Intraitable sur ses objectifs, le manager-leader doit construire et maintenir la confiance de toute son équipe. Sa ligne de conduite vise un seul but : le développement des services rendus aux utilisateurs.

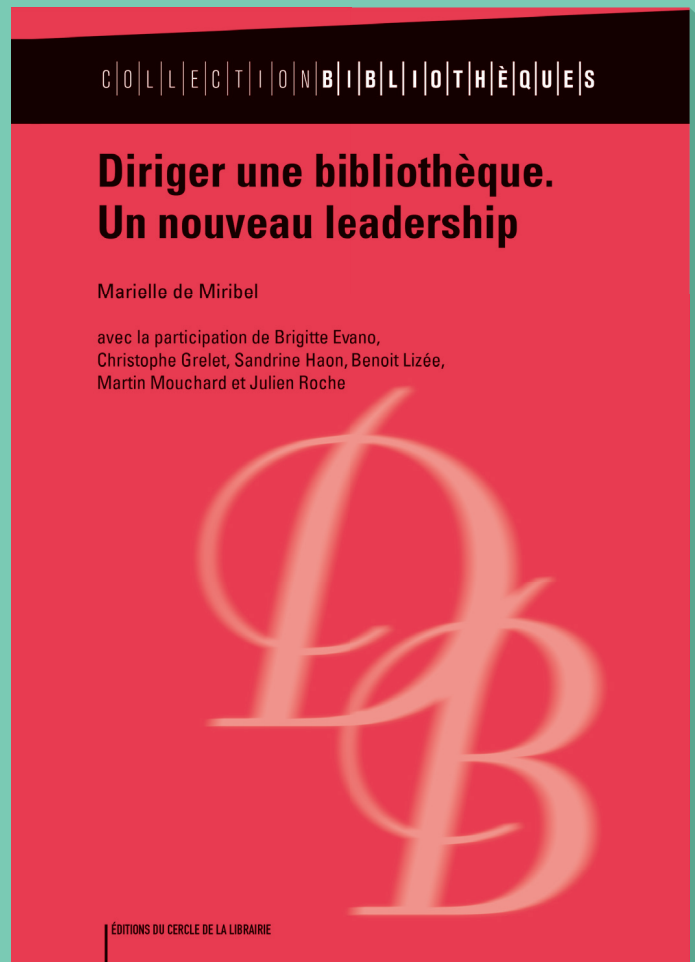
De manière en même temps didactique et très pratique, les auteurs traitent en profondeur les aspects inhérents à une fonction exigeante mais passionnante. Ils étudient d'abord le positionnement du manager, celui de son équipe, puis, le processus relationnel. Enfin, ils décortiquent le fonctionnement et les opportunités de l'organisation mise en place. Neuf encadrés, très vivants, complètent la partie analytique. Par exemple : *Comment se faire détester dès son arrivée dans un nouveau poste - Difficile de satisfaire tout le monde - Les douze questions stratégiques de la délégation.*

Un manuel incontournable pour tout responsable de bibliothèque...

**À commander dès aujourd'hui.**

Dans la « Collection Bibliothèques » • 448 pages

- Version papier : 45 € TTC / 42,65 € HT
- Version consultable : 31,50 € TTC / 29,86 € HT
- Version téléchargeable (epub ou PDF) : 33,75 € TTC / 31,99 € HT
- ISBN 978-2-7654-1497-1



Éditions  
du  
Cercle  
de la  
Librairie

[www.electrelaboutique.com](http://www.electrelaboutique.com)



« Dis-moi ce que  
tu lis, je te dirai qui  
tu es », il est vrai.  
Mais, je te connaîtrai  
mieux si tu me dis  
ce que tu **{ TRANSFÈRES }** \*

D'APRÈS François Mauriac

Avec plus de 385 km de collections et d'archives transférés en 2015, i2T se positionne comme l'un des principaux acteurs du déménagement d'archives et de bibliothèques. Ce type d'intervention requiert une méthodologie très particulière, 80% de la réussite est basée sur la préparation en elle-même : étiquetage, inventaire, marquage, repérage des accès, zones de stockage... Nous maîtrisons le démontage des rayonnages, des compactus pour un reclassement à l'identique ou modifié.

Des établissements de renom comme Hachette, le Ministère de la Défense, l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), la Bibliothèque du Louvre ou encore l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne nous ont fait confiance.

LE TRANSFERT D'ENTREPRISE INTELLIGENT



RETROUVEZ-NOUS SUR [WWW.I-2T.COM](http://www.i-2t.com)